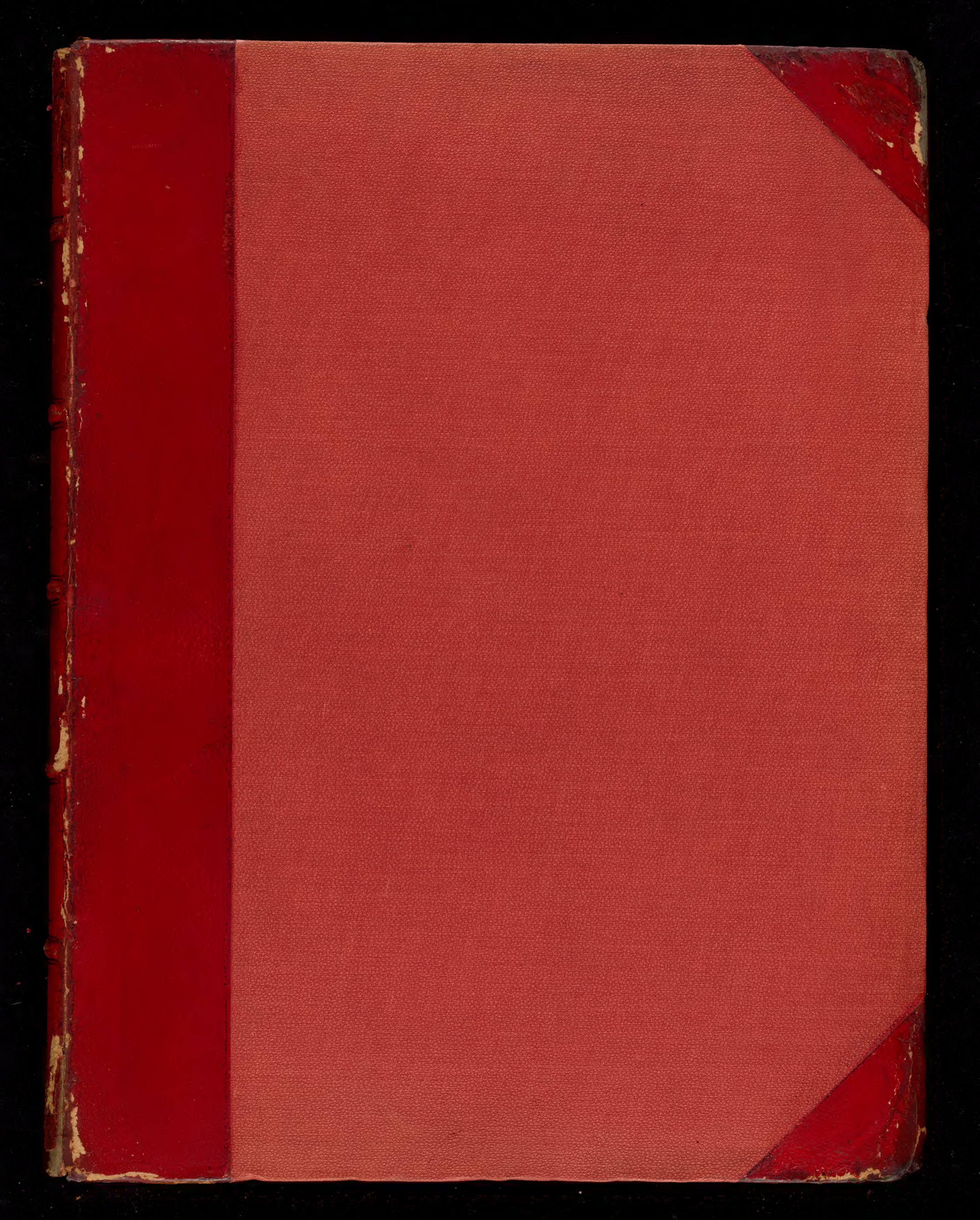
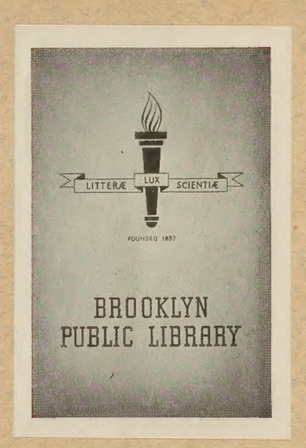
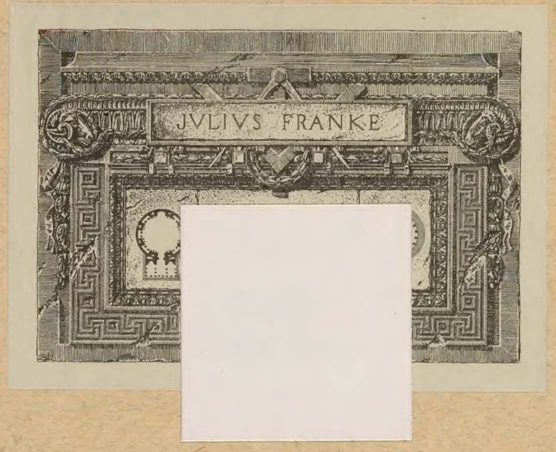


II


LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY


JVLIVS FRANKE

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (Prix ROUGEVIN, fondé en 1857).
CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné :
1° Par le Conseil supérieur ; 2° Par le Professeur du Cours.

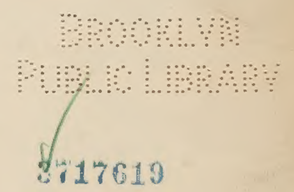
NOTA. — *LES DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.





A. GUÉRINET, Librairie d'Architecture et d'Art Décoratif
140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

LES

MÉDAILLES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

A l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

11[e] Année Scolaire - 1908-1909

TABLES & NOTICES

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Une Usine d'électricité

Cette usine serait supposée édifiée dans une ville importante, et destinée à produire l'électricité nécessaire à l'éclairage et à la force motrice.

Elle comprendrait :

Un vestibule ou grand porche donnant accès à l'usine proprement dite et au service administratif;

Un grand hall où seraient disposées les machines motrices et les machines productrices d'électricité ou dynamos;

Une salle ou galerie pour les générateurs de vapeur. Cette salle, contiguë à celle des machines, tout en étant complètement séparée de cette dernière, devra être aménagée de façon à recevoir facilement le charbon nécessaire aux générateurs;

Une pièce pour l'installation des instruments de mesure et de contrôle concernant la distribution du courant électrique;

Un atelier destiné à l'exécution des menues réparations des machines;

Une ou deux grandes cheminées;

Des vestiaires pour les divers agents, avec lavabos et cabinets d'aisances;

Enfin, quelques bureaux pour le directeur de l'usine, les ingénieurs et leurs employés, avec également des lavabos et des water-closets.

Ce dernier service devra être disposé dans la partie de l'usine la plus facilement accessible de la voie publique dont l'usine serait isolée par une avant-cour.

Un pavillon de concierge serait disposé à proximité des portes d'entrée de la cour.

Le porche ou vestibule serait voûté en maçonnerie.

La construction de la plus grande partie de l'usine se composerait d'une ossature métallique avec remplissage en briques.

La charpente de la toiture serait en acier.

Le comble recouvrant la partie de l'usine affectée aux bureaux serait en bois.

La façade principale serait construite en maçonnerie de pierre de taille ou mixte.

La nature de la couverture est laissée au choix des concurrents.

La ou les cheminées auraient une hauteur de 30 mètres environ. La section totale nécessaire serait égale à 4 mètres carrés.

Le sol de la salle des machines serait parqueté, celui de la salle des générateurs serait recouvert d'un dallage ou d'un carrelage.

L'espace occupé par l'usine, au milieu d'un terrain de plus grande étendue, ne dépasserait pas 70 mètres dans sa plus grande dimension.

On donnera :

A l'échelle de 0 m. 01 par mètre, le plan du rez-de-chaussée, le plan des fondations et celui des toitures par moitié, le plan du premier étage des bureaux, la façade principale, la façade latérale et une coupe.

A l'échelle de 0 m. 02 pour mètre :

La coupe la plus intéressante au point de vue de la construction, d'après la composition;

Des détails de maçonnerie à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre; de serrurerie et de couverture à 0 m. 10; de menuiserie à 0 m. 20 pour mètre;

Les épures de stabilité des voûtes et le résumé des calculs ayant servi à déterminer les sections des pièces principales de la construction.

NOTA. — Les détails et les feuilles de calcul ne devront pas être collés sur châssis.

P. MONDUIT.

Pl. 1 à 5. SOLOTARLFF, élève de M. PASCAL.

Une Fontaine dans la Cour du Louvre (XVI[e] SIÈCLE)

Pl. 6. Roger EXPERT, élève de MM. UMBDENSTOCK & REDON.

Un petit Théâtre de Marionnettes

Dans le jardin public d'un quartier riche, lieu habituel de réunion des enfants, on a obtenu un emplacement pour établir, d'une façon permanente, un petit Théâtre de marionnettes; mais l'autorisation n'a été accordée qu'à condition qu'il serait de bon goût et de construction soignée.

Cet édicule construit en matériaux résistants et bien couvert, affecterait donc, malgré la gaieté de l'aspect, la tenue qu'il convient pour une construction définitive installée dans un milieu élégant.

Il se composerait de la scène, surélevée de 1 m. 80 au-dessus d'un petit socle de 0 m. 20, permettant de jouer les scènes du guignol traditionnel, au moyen de *pupazzi* surgissant d'en bas et tenus à la main; en même temps qu'on pourrait faire agir, par le haut, des marionnettes suspendues à des fils.

Derrière le rideau de fond serait un petit emplacement, avec sièges de repos, pour les metteurs en scène, c'est-à-dire les personnes faisant agir les fantoches. Enfin, deux petits réduits, l'un water-closets, l'autre dépôt d'accessoires, laisseraient entre eux un passage pour le service.

En avant du théâtre serait établi un espace découvert, dallé ou en mosaïque, suffisant pour que 100 enfants puissent être assis à l'aise sur des chaises ou des banquettes mobiles.

Cet espace serait ceint d'une allée concentrique permettant aux personnes accompagnant les enfants de ne pas s'isoler d'eux. Le tout serait entouré d'une clôture à jour interrompue seulement pour l'entrée des spectateurs qui serait placée en avant. Cette clôture pourrait servir à maintenir un velum pendant les grandes chaleurs.

Le théâtre et l'espace réservé devront être bien liés de façon à former un ensemble gracieux s'harmonisant avec la verdure du jardin.

La plus grande dimension ne dépassera pas 20 mètres.

On fera le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre.

Une vue perspective, prise sur un des angles en avant et dans des conditions normales d'horizon, en s'arrangeant de manière à ce que la hauteur de la façade de l'édicule en perspective corresponde, à peu près, à celle qu'aurait la même façade en projection à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre. Cette condition étant désirée pour obtenir une unité de dimensions dans tous les dessins exposés.

On n'indiquera le velum que s'il ne cache pas la façade du théâtre.

Le Professeur par intérim, H. MAYEUX.

Pl. 7.	*1re Seconde Médaille.*	MULARD, élève de M. PASCAL.	
Pl. 8.	— —	BOUTTERIN, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD.	

Un petit Musée de Tissus d'art

Pl. 9, 10.	*1re Médaille.*	ALLEMAN,	élève de M. PASCAL.
Pl. 11.	—	CHAUCHON,	— REDON.

(Le Programme de ce Concours se trouve dans l'Album de l'année 1907-1908).

Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'art

Cet établissement créé par l'Etat ou par une Municipalité serait cependant administré et géré commercialement; il devrait subsister en exécutant les commandes faites pour la décoration des monuments publics et pour celle des édifices ou des habitations des particuliers.

Il comprendrait :

Quelques salles de collections où seraient exposés à demeure et convenablement mis en valeur d'anciennes mosaïques de dallage et de revêtement, des vitraux de diverses époques, des dessins, modèles, cartons et échantillons de la production moderne;

Une salle d'exposition où pourraient être exposés, avant leur expédition, les produits achevés;

Des bureaux avec antichambre pour le directeur et trois ou quatre employés;

Deux ou trois ateliers pour l'étude et la mise en grand des tracés des mosaïques. Les mosaïques de revêtement étant souvent appliquées sur des surfaces courbes, un atelier spécial serait aménagé pour la construction des modèles en plâtre devant servir à l'étude, à petite échelle et en grand;

Dix ateliers pour l'exécution, sur carton, des mosaïques. Ces ateliers disposés chacun pour cinq ou six artistes ou ouvriers pourraient être répartis en deux groupes. L'ensemble des dix ateliers serait complété par une salle pour la taille et le classement par couleurs et tons des marbres et des émaux. Chaque groupe serait pourvu de vestiaires, water-closets et lavabos;

Deux ou trois ateliers de dessin pour l'étude et le tracé en grand des cartons de vitraux;

Dix ateliers pour le découpage, la peinture et la mise en plomb. Ces dix ateliers disposés chacun pour cinq ou six artistes ou ouvriers peuvent être répartis en deux groupes. L'ensemble des dix ateliers serait complété par une salle pour la conservation et le classement des verres et par un ou deux petits locaux pour la cuisson des verres peints; vestiaires, water-closets, lavabos.

Les ateliers pour l'étude et la fabrication des vitraux seraient établis au premier étage.

Un appartement de directeur pouvant être prévu dans un entresol ou au deuxième étage, deux logements d'employés, une ou deux pièces pour l'emballage, un local pour la réception des matières premières, des dépôts et magasins, un logement de concierge.

Le terrain, isolé entre quatre rues, n'excéderait pas 120 mètres dans sa plus grande longueur et 80 mètres dans sa plus grande largeur. Il existerait une pente de 0 m. 02 pour mètre sur la longueur; l'entrée serait établie au point bas.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la coupe longitudinale et l'élévation principale à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation principale à 0 m. 01 pour mètre.

V. BLAVETTE

Pl. 12. 13. 14.	*1re Seconde Médaille*	BUET, élève de M. HÉRAUD.
Pl. 15. 16. 17. 18.	*1re Médaille*	EXPERT, élève de M. UMBDENSTOCK.
Pl. 19 à 22.	—	MEEKS, élève de M. DEGLANE.
Pl. 23. 24. 27.	*1re Seconde Médaille.*	ALLEMAN, élève de M. PASCAL.
Pl. 25. 26. 28.	— —	MURPHY, élève de M. BERNIER.

Une Fontaine monumentale

Cette Fontaine formerait motif décoratif à l'extrémité et dans l'axe d'une large avenue débouchant sur une place publique; elle occuperait la face d'un pan coupé de 20 mètres séparant deux voies faisant entre elles un angle de 40 degrés. Elle se raccorderait, sur les retours, avec des constructions largement conçues destinées à l'habitation ou à une administration.

Les faces verticales extérieures de ces constructions pourraient être élevées à 20 mètres sur les alignements; leurs toitures et couronnements seraient en dehors de cette limite.

Les constructions composant l'ensemble décoratif pourraient s'étendre jusqu'à 8 mètres en arrière de l'alignement du pan coupé et librement en avant de ce pan coupé, sans toutefois sortir, en élévation, du périmètre limité par les deux alignements formant l'angle de 40 degrés. Leur hauteur est indéterminée.

Cet ensemble devant être aperçu de loin, les éléments d'architecture et les motifs de sculpture entrant dans sa composition seraient vigoureusement accusés.

L'eau arriverait, au maximum, à 10 mètres au-dessus du sol de la place; elle se déverserait par un ou plusieurs orifices et tomberait en cascades dans un dernier bassin dont le niveau pourrait excéder légèrement celui de la place, correspondre avec lui ou même se trouver plus bas et, dans ce cas, être entouré de gradins ou d'une balustrade.

Le bassin inférieur et son entourage pourraient sortir de 3 mètres en avant des alignements latéraux; leur avancement vers la place est indéterminé.

Des vides ménagés à l'intérieur des massifs de construction isoleraient les bâtiments contigus des parties basses pouvant communiquer de l'humidité; ils abriteraient les canalisations et les appareils de manœuvre. Un ou deux petits logements pourraient être aménagés au-dessus de ces vides.

On fera pour les esquisses :

Le plan d'ensemble de la construction décorative avec arrachement des bâtiments adossés, la coupe et l'élévation avec amorce des projections des parties latérales, à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes plan et coupe à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre et l'élévation, également avec amorces des projections des parties latérales, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre.

Les esquisses seront arrêtées au trait à l'encre.

V. BLAVETTE.

29, 30.	*1re Médaille*	CASSAGNE,	élève de M.	LALOUX.
31.	—	Emile THOMAS,	—	LALOUX.
32.	—	LEMONNIER,	—	RAULIN & HÉRAUD.
33.	—	BRUNOT,	—	RAULIN & HÉRAUD.
34.	—	RÉGIN,	—	REDON.
35.	—	SEIGLET,	—	DEGLANE.
36.	*1re Seconde Médaille.*	Edmond PAUTY,	—	BERNIER.
37.	— —	DANGLA,	—	PAULIN.
38.	— —	GIRARDIN,	—	PAULIN.
39.	— —	DOGNON,	—	PAULIN.
40.	— —	MICHEL,	—	BERNIER.

CONCOURS
POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Pont à l'entrée d'une Ville de commerce

Une grande ville située à quelque distance de l'embouchure d'un fleuve a besoin de relier la rive, sur laquelle elle est bâtie, à la rive opposée, où sont les bassins, les docks, les chantiers, les demeures de la population ouvrière, sans entraver le mouvement des navires qui alimentent son commerce.

Il est projeté de joindre les deux rives distantes de 280 mètres par un pont servant aux piétons et aux voitures, suffisamment élevé (9 mètres environ) au-dessus du niveau des hautes eaux pour que les bateaux d'importance secondaire puissent circuler librement.

Ce pont aurait au milieu de sa longueur une partie mobile se relevant comme une sorte de double pont-levis pour permettre le passage des grands vaisseaux. Au-dessus de l'espace de 60 mètres de largeur réservé à la circulation navale, un pont supérieur avec escaliers, ascenseurs, serait construit pour que la circulation des nombreux piétons ne soit pas interrompue pendant le court espace de temps nécessaire à la manœuvre du pont

mobile et au passage des navires. Auprès de la partie mobile du pont et de ses accès seraient aménagés les locaux nécessaires au personnel et au matériel.

L'ensemble placé à l'entrée de la ville, du côté de la mer, avec le pont inférieur ayant en son milieu les tabliers mobiles et à ses extrémités des motifs d'accès donnés par la différence de niveau entre le sol du pont et celui des quais, avec le pont supérieur et ses escaliers et vastes ascenseurs, devrait avoir un aspect monumental et imposant et contribuer à décorer et caractériser cette riche et puissante cité commerciale.

Il sera donné :

1° Pour l'esquisse : une moitié du pont dans sa largeur, une moitié de la façade avec indication en entier du motif central à 0 m. 0025 pour mètre;

2° Pour le rendu : un plan de l'ensemble du pont et de ses accès, une façade de l'ensemble et une coupe suivant l'axe de la partie mobile à 0 m. 005 pour mètre;

Une élévation vue du côté aval montrant tout le motif milieu avec le pont mobile, le pont supérieur, les ascenseurs, etc., à 0 m. 01 pour mètre.

Pl. 41. *Accessit.* HALLEY, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD.
Pl. 42. — BOSSIS, — LALOUX.
Pl. 43. PRIX... LAPRADE, — REDON.

CONCOURS GODEBŒUF

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Une Descente à couvert

Cet abri, construit en pierre et marbre, précéderait le vestibule d'un grand hôtel particulier et permettrait aux visiteurs de descendre à couvert de landau ou d'automobile.

Le sol horizontal devant l'entrée du vestibule serait un peu plus élevé que celui de la cour.

La descente à couvert et ses abords seraient éclairés au moyen de la lumière électrique.

Toute latitude est laissée aux concurrents pour la composition. Cependant, les baies par lesquelles passeraient les voitures auraient une largeur de 2 m. 75 et la hauteur comprise entre le pavage de la cour et le niveau du premier étage serait de 9 mètres.

Pour l'esquisse : on fera le plan avec arrachements, l'élévation parallèle à la façade de l'hôtel et la coupe perpendiculaire à cette façade à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : le plan avec arrachements des parties contiguës à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre; l'élévation parallèle à la façade de l'hôtel à 0 m. 04; la coupe perpendiculaire à cette façade à 0 m. 02; un détail à 0 m. 10 et une perspective.

Pl. 44. *1re Médaille* .... LE GUEN, élève de M. LALOUX.
Pl. 45. — .... MARTINAUD, élève de M. LALOUX.
Pl. 46. — .... MELENDÈS, élève de M. LALOUX.
Pl. 47. *1re Seconde Médaille.* BRIÈRE, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD.
Pl. 48. *1re Médaille* .... HIRONS, élève de M. LALOUX.
Pl. 49. *1re Seconde Médaille.* ARNAL, élève de M. BERNIER.
Pl. 50. — — Abel MAHIEU, élève de M. REDON.

CONCOURS Ed. LABARRE

Un Chantier de Constructions navales

L'établissement est la propriété d'une importante société financière. On y construirait des paquebots pour passagers, des navires de commerce et, à l'occasion, des navires de guerre de faible tonnage : torpilleurs, gardes-côtes ou submersibles.

Ce « chantier » serait installé à l'embouchure d'un grand fleuve. Il serait d'une part en communication avec la mer et s'ouvrirait d'un autre côté sur une route à proximité d'une ville.

L'établissement comprendrait :

1° L'ADMINISTRATION;
2° Les SERVICES TECHNIQUES;
3° Les MAGASINS GÉNÉRAUX (Réception et livraison des matériaux);
4° Les ATELIERS;
5° Les CALES DE CONSTRUCTION;
6° Les QUAIS, BASSINS ET BASSINS DE RADOUB;
7° Les SERVICES ET DÉPENDANCES.

ADMINISTRATION

Cette partie du programme comprendrait tous les services d'un grand établissement financier, tels que : contentieux, comptabilité et caisse; coupons et dividendes, le service des ordres d'achats pour les matières premières, etc. Chaque service comprendrait un chef et un sous-chef de bureau. Logements pour employés principaux et ingénieurs.

Le directeur et les sous-directeurs seraient pourvus de grands appartements en rapport avec leur haute situation.

On trouverait dans cette partie une salle d'assemblée des actionnaires, accompagnée de salles d'études pour les commissions et pour les ingénieurs appelés à donner leur avis au Conseil.

Un secrétariat. — Les cabinets du président, du vice-président et du secrétaire.

SERVICES TECHNIQUES

Cette désignation s'applique à l'ensemble des services où s'élaborent les projets de navires et leurs devis. On y étudie les qualités des navires, leur construction et leurs machines motrices, l'installation de leur aménagement et de leur armement, certains navires de commerce devant par de rapides modifications concourir à la défense nationale.

Cet ensemble comprendrait donc de vastes ateliers pour les dessinateurs, le service des épures, etc. Des archives, des salles de dépôts des dossiers et des salles des maquettes. Des bureaux pour les ingénieurs de différentes classes qui dirigent cet important service.

MAGASINS GÉNÉRAUX

Toutes les matières premières façonnées ou non sont reçues directement par un service qui tient état des arrivages et des quantités qu'il livre aux ateliers, suivant les ordres des ingénieurs compétents. Il comprend donc : des bureaux pour les employés et la comptabilité spéciale (réception et livraison), un service de contrôle et d'épreuve des matériaux, etc.

Les magasins généraux reçoivent les machines à vapeur et les chaudières fabriquées dans des usines spéciales. On y trouve les bois de charpente et de menuiserie; les fers de tous calibres, les tôles, écrous, boulons, poulies, etc.; les cuivres et autres métaux employés dans la construction des navires; les câbles, chaînes et ancres; les graisses, huiles, goudrons, etc.

Des magasins isolés et surveillés reçoivent les poudres, obus et canons nécessaires à l'armement.

Ces magasins sont reliés aux chantiers par des lignes ferrées; on y trouve des engins de levage puissants, destinés au déplacement des matériaux volumineux et pesants.

ATELIERS

L'établissement comporte des ateliers de traçage, de chaudronnerie, de forge, d'ajustement et de montage; des ateliers de charpenterie, menuiserie, ébénisterie, peinture; de préparation d'agrès, câbles, échelles de cordes et voiles.

Les machines-outils les plus modernes y seraient employées, mues par la vapeur et l'électricité.

CALES DE CONSTRUCTION

Les navires sont mis en chantier sur de grands espaces abrités par des hangars de vastes dimensions et à proximité des bassins où ils sont lancés, dès que la coque et les ponts sont construits. — On pourra supposer que l'établissement dont il s'agit est assez important pour lancer chaque année six grands transports et bateaux marchands et un plus grand nombre de chaloupes, navires côtiers ou autres.

La construction des superstructures, le montage et le réglage des machines, les agrès et tous autres travaux se font dès que le bâtiment est à flot.

QUAIS, BASSINS ET BASSINS DE RADOUB

Tous ces travaux exécutés à bord nécessitent des bassins à l'abri du mouvement des eaux.

On profite des marées pour mettre à sec les bassins de radoub où sont calés les navires à réparer.

Ces bassins sont de grandes écluses ouvertes d'un côté seulement. Les portes en sont fermées au niveau inférieur de la basse marée; l'eau qui y resterait emmagasinée est épuisée à l'aide de puissantes pompes à vapeur.

SERVICES ET DÉPENDANCES

Il est nécessaire de trouver, auprès de cette vaste industrie, des dépôts de toutes sortes; des hangars pour les charbons et cokes, des usines pour la production des forces motrices, les services d'éclairage, les ateliers d'entretien et de réparation du matériel et des outils. Une infirmerie, une pharmacie, etc.

Le terrain dont on pourra disposer n'excèdera pas 600 mètres en plus grande dimension.

On fera le plan, la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 001 pour mètre.

Pl. 51. PRIX : GAUTRUCHE, élève de M. ANDRÉ.
Pl. 52. LAUTHE, — BERNIER.
Pl. 53. BOSSIS, — LALOUX.
Pl. 54. BRIÈRE, — RAULIN & HÉRAUD.
Pl. 55. BOUTTERIN, — — —
Pl. 56. Albert LE MONNIER, — — —

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Une Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon

On suppose que dans cet édifice construit spécialement pour servir à la sépulture des grands hommes de notre pays, il existerait (dans l'axe principal du monument et un peu en arrière de la coupole) une superbe clôture destinée à annoncer et à défendre l'accès de la descente aux galeries souterraines.

C'est la façade de cette clôture, côté de la coupole, qui fait l'objet du programme.

Elle se composerait principalement d'une baie centrale correspondant aux degrés descendant à la crypte, et serait traitée avec la majesté d'architecture et le luxe de décoration qui convient à la gravité du sujet, à l'ampleur et au caractère plutôt triomphal que funèbre de l'ensemble de l'édifice.

Des statues, bas-reliefs, motifs décoratifs, inscriptions, etc., peuvent être groupés avec la porte centrale; les parties de clôture à droite et à gauche, pouvant être ajourées ou pleines au choix des concurrents.

La largeur de la travée occupée par la clôture serait de 12 mètres; sa hauteur sous clef de voûte est indéterminée.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour le choix des matériaux à employer, ainsi que pour les dimensions à donner aux différents éléments de leur composition qui devra se découper en silhouette décorative sur le fond du monument.

On fera pour les esquisses : le plan, la fàçade et la coupe à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : la façade à 0 m. 05 pour mètre; le plan et la coupe à 0 m. 025 pour mètre.

Pl. 57. *1re Médaille* .... Albert LE MONNIER, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD.
Pl. 58. — .... Georges GUMPEL, — ANDRÉ.
Pl. 59. *1re Seconde Médaille.* Léon ARNAL, — BERNIER.
Pl. 60. — — DELAGRANGE, — PAULIN.
Pl. 61. — — KELLOGG, — DEGLANE.
Pl. 62. — — LALOY, — LALOUX.

Une Salle de Concert

Cet édifice, destiné à des auditions publiques de musique d'ensemble avec orchestre, chœurs et soli, sera isolé de tous côtés. Il comprendra trois divisions principales :

1° Les services du public; 2° Les services drs artistes et l'administration; 3° La salle proprement dite.

SERVICES DU PUBLIC

Une ou deux descentes à couvert ou simplement abritées; Avant-vestibule avec tambour d'entrée; Guichets pour la vente des billets; Un grand vestibule; Un vaste vestiaire communiquant directement avec le vestibule et organisé pour un service rapide; Des galeries et des escaliers disposés pour desservir commodément toutes les parties de la salle; Un petit buffet; Des water-closets et des urinoirs. Toutes les places des galeries doivent être desservies par deux escaliers au moins; il convient d'éviter les emmarchements à quartier tournant.

SERVICES DES ARTISTES ET ADMINISTRATION

Descente abritée et vestibule; Logement de concierge; Un poste pour les pompiers; Bureau de location facilement accessible du dehors; Deux ou trois bureaux pour l'administration et les comptables; Un foyer pour les instrumentistes; Un foyer pour les choristes hommes; Un foyer pour les choristes femmes; Six à huit loges et un salon pour les solistes; Vestiaires, lavabos et water-closets à proximité des foyers et loges; Un ou deux dépôts d'instruments; Une petite bibliothèque ou dépôt de partitions avec cabinet pour le bibliothécaire; Deux cabinets pour les chefs d'orchestre. Ces divers locaux pourront occuper plusieurs étages; mais il convient que les communications soient très faciles entre les foyers et l'estrade de la salle.

Tous les locaux établis au-dessus du rez-de-chaussée doivent être desservis par deux escaliers.

Un large passage communiquant de plain-pied avec le dehors sera ménagé pour les gros instruments.

SALLE PROPREMENT DITE

La salle proprement dite, de forme rectangulaire ou avec fond légèrement incurvé à l'extrémité opposée à l'orchestre, devra pouvoir contenir de 1,500 à 1,800 auditeurs confortablement assis; elle sera éclairée le jour par des baies verticales ou un plafond vitré, ou par les deux modes d'éclairage à la fois, et le soir par la lumière électrique.

La partie la plus basse du parterre sera à peu de hauteur au-dessus du sol extérieur, de manière à pouvoir, en cas de besoin, sortir directement par des portes ouvertes sur les faces latérales; il sera fortement incliné de manière à rejoindre une première galerie établie sur trois côtés ou sur le fond seulement.

Il ne sera pas établi de loges sur les faces latérales; mais il pourra en être établi vers le fond.

Une seconde galerie pourra exister au-dessus des premières loges et se prolonger jusqu'au fond de la salle.

Les services d'entrée : vestibules, vestiaires, etc., pourront être partiellement établis sous ces loges ou galeries.

Un foyer servira de dégagement aux premières loges.

L'emplacement réservé à l'orchestre comprendra une plateforme peu élevée au-dessus du parterre et légèrement inclinée pour les choristes et les solistes chanteurs ou instrumentistes et, à la suite, huit à dix larges gradins pour les instrumentistes. Un buffet de grandes orgues sera établi en arrière de ces gradins.

Les parois de l'espace réservé à l'orchestre et les parois latérales de la salle pourront être construites en matériaux rigides; le fond devant, afin d'éviter les échos, former surface absorbante sera, au contraire, constitué par des matériaux légers : bois pour distributions et gradins, étoffes ignifugées pour tentures, etc.

Le plafond sera plan ou légèrement courbe, avec ou sans voussures de raccordement avec les parois verticales sur lesquelles il convient d'éviter les fortes saillies.

Les rapports suivants entre les dimensions d'une salle semblable à celle projetée ont donné de bons résultats comme acoustique :

Longueur totale du fond de la scène jusqu'au fond des gradins, deux fois et demie la largeur;

Hauteur sous plafond mesurée du point le plus bas du parterre, cinq sixièmes de la largeur.

Des sous-sols seront établis sous tout l'édifice.

Le terrain à occuper par les constructions n'excédera pas 100 mètres sur 70.

On fera, pour les esquisses : La moitié du plan au niveau du parterre et l'autre moitié prise au niveau de la première galerie, l'élévation principale et la coupe longitudinale à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes dessins comme suit : les deux plans complets et la coupe à 0 m. 005 pour mètre, l'élévation au double.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé ou au crayon seulement, ainsi que tout dépassement de terrain ou tout manque de concordance entre les divers dessins, entraînera la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl. 63, 64, 65. *1re Seconde Médaille.* CHAURÈS, élève de MM. PASCAL.
Pl. 66, 67, 68. — — DUBECQ, — LALOUX.
Pl. 69, 70, 71. — — DUPRÉ, — ESQUIÉ.
Pl. 72, 73, 74. — — HENNEQUET, — PAULIN.
Pl. 75, 76, 77. — — KOHN. — PAULIN.
Pl. 78, 79, 80. — — MAILLE, — REDON.
Pl. 81, 82, 83. — — MICHEL, — BERNIER.
Pl. 84, 85, 86. — — NENCIULESCO, — LALOUX.
Pl. 87, 88, 89. — — RAVAZÉ, — PAULIN.
Pl. 90, 91, 92. — — SACHS, — PAULIN.
Pl. 93, 94, 95. — — THOORÈS, — LAMBERT.
Pl. 96, 97, 98. *2e Seconde Médaille.* CHENET, — HÉRAUD.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Une Fontaine monumentale dans un grand rond-point de Parc

Le sommet en sera occupé par un très grand vase en marbre pouvant être accompagné d'autres vases contenant des plantes ou laissant échapper de l'eau.

Des vasques, des figures, des formes architecturales et sculpturales fourniront des éléments variés aux jeux de l'eau jusqu'à un grand bassin au niveau du sol, point de naissance d'un canal.

Il ne s'agit point d'une de ces compositions comme il y en a de si heureuses à Versailles pour les grandes eaux — où les combinaisons des masses de liquide l'emportent sur les formes décoratives.

Cette fontaine, extrémité d'un aqueduc souterrain, faisant fonction de château d'eau et desservant des bassins d'un niveau inférieur aurait un écoulement constant et important, mais laisserait bien dessinés ses contours architectoniques.

Maximum de dimension de la base de la fontaine plongeant dans le bassin: 10 mètres.

Echelle de l'esquisse: 0 m. 02 pour mètre; plan, façade et coupe.

Echelle du rendu, dessin ou modelage: 0 m. 05 pour mètre pour l'élévation; moitié du plan et de la coupe à la même échelle.

Pl. 99-100. { *1re Seconde Médaille.* Durand, élève de M. Deglane.
1re Médaille......... Dognon, — Paulin.

Un Char allégorique

Ce char, destiné à figurer dans une cavalcade organisée à l'occasion d'un évènement heureux pour une grande ville protectrice des Arts évoquera, par sa conception et la figuration qui l'animera, le souvenir d'une des époques où les artistes ont le plus largement contribué à l'illustration de la cité.

L'Architecture, la Sculpture et la Peinture participeront à sa décoration; l'emplacement d'un orchestre destiné à faire entendre les œuvres des compatriotes musiciens y sera aménagé.

L'ensemble pourra avoir 10 mètres de longueur, non compris les attelages, sur 5 mètres de largeur; la hauteur est indéterminée.

Il convient toutefois que les masses pesantes soient établies vers le bas, afin d'assurer la stabilité.

On fera le plan à 0 m. 02 pour mètre et l'élévation de côté à 0 m. 04 ou, au lieu de cette élévation, une perspective dont le premier plan, pris vers l'avant, sera au double de cette seconde échelle.

V. BLAVETTE.

Pl. 101. *1re Seconde Médaille:* Dognon, élève de M. Paulin.
Pl. 102. Expert Roger, élève de MM. Redon & Umbdenstock.
Pl. 103. Boudard, élève de M. Duquesne.
Pl. 104. Crevel, élève de M. Paulin.

Un Établissement pour la préparation des vins de Champagne

Les vins de Champagne ne sont pas livrés à la consommation tels qu'ils sortent des celliers des vignerons; ils sont l'objet, dans des établissements appropriés, de longues et minutieuses préparations. Additionnés de sirop de sucre, mis en bouteilles et bouchés, ils fermentent à nouveau. Après un long séjour dans des caves conservant, autant que possible, une température basse et uniforme, les bouteilles sont débouchées sur place pour en faire sortir le résidu de la fermentation, remplies; rebouchées définitivement et laissées en repos.

C'est au sortir de ces caves qu'elles sont capsulées, étiquetées et emballées dans des paniers ou dans des caisses pour être expédiées vers les lieux de consommation.

D'anciennes carrières pratiquées dans la masse crayeuse ont été utilisées pour constituer les premières caves; mais l'industrie de la préparation des vins mousseux s'étant considérablement développée, de nouvelles galeries ont été spécialement creusées et disposées pour la commodité des exploitations et la surveillance facile des opérations qui s'y pratiquent.

Ces galeries, ventilées par des cheminées montant jusqu'à la surface du sol, ont souvent plusieurs kilomètres de développement.

Certains établissements sont installés au-dessus des caves; dans ce cas, les communications s'établissent au moyen d'escaliers, de monte-charges et d'ascenseurs. D'autres sont installés au pied d'un coteau dont la partie basse est enlevée afin d'obtenir une face verticale dans laquelle on pratique les entrées des caves.

Des voies ferrées sont établies dans les principales galeries.

Les galeries courantes ont de 5 à 6 mètres de largeur; il convient de laisser entre elles des piédroits proportionnés à la masse à supporter et à la résistance de la matière.

L'établissement projeté, établi au-dessus des caves ou en avant, pourra être relié à une ligne de chemin de fer par une voie de raccordement; son entrée principale sera sur une grande voie publique : route ou rue.

Il comprendra :

A l'entrée, un ou deux pavillons pour concierge et jardinier et, à la suite, des bâtiments isolés pour :

La réception, la conservation et la manutention des matières premières destinées à l'emballage;

La tonnellerie et la conservation des fûts vides;

Les approvisionnements divers : sucre, eaux-de-vie, bouchons, matériel de bouchage, etc.:

La réception, l'emmagasinage et le rinçage des bouteilles;

Une petite usine pour la production du courant électrique et la compression de l'eau destinée au rinçage mécanique des bouteilles;

Un dépôt de combustible;

Des écuries pour dix chevaux, des remises et abris pour voitures, camions et wagonnets;

Un grand ensemble composé des bureaux de la direction avec un salon de dégustation, d'un hall central accessible aux voitures, de vastes celliers pour la conservation et la manutention des vins en nature, d'un ou deux laboratoires pour la préparation des sirops, d'ateliers pour le nettoyage des bouteilles remontées des caves, la vérification du bouchage, le capsulage des bouchons, l'emballage et l'expédition.

Le hall abritera les foudres dans lesquels se font les mélanges; il servira à la réception et à l'expédition des vins, au tirage, à la mise en bouteilles et au premier bouchage; il sera en communication directe avec les caves.

Des maisons d'habitation groupées ou isolées pour le personnel fixe et une confortable habitation avec jardin et dépendances particulières pour le directeur de l'établissement compléteront ce vaste ensemble.

Le terrain occupé par les constructions, non compris les caves, n'excédera pas 400 mètres sur 300.

Le périmètre extérieur de l'établissement est indéterminé.

On fera, pour les esquisses : Le plan, une coupe et une élévation d'ensemble à l'échelle de 0 m. 001 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes plan et coupe à 0 m. 002 pour mètre et l'élévation du bâtiment principal, avec arrachements des bâtiments voisins, à 0 m. 01 pour mètre.

Les caves n'étant pas comprises dans le terrain donné, leurs entrées seules seront indiquées.

Toute esquisse négligée ou au crayon seulement, tout dessin rendu au crayon seulement ou tout manque de concordance entre les éléments du projet entraînera la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl. 105, 106, 107. *1re Médaille*............ Delaon, élève de MM. Laloux.
Pl. 108, 109. *1re Seconde Médaille*... Barré, — Daumet & Esquié.
Pl. 110, 111, 112. — — Masson, — Duquesne.
Pl. 113, 114, 115. — — Ravazé, — Paulin.

Une Enceinte et des Bâtiments pour les Expositions Agricoles et Horticoles

Ce vaste ensemble destiné à des expositions périodiques des produits et du matériel de l'agriculture et de l'horticulture comprendra :

1° Un bâtiment principal clos et couvert destiné à l'exposition des animaux de toutes espèces, du matériel agricole et des produits des récoltes;

2° Des serres pour l'exposition des plantes rares et des fleurs;

3° Des abris couverts et des espaces libres pouvant, suivant les besoins, servir à l'exposition du gros matériel et des machines, à la construction de modèles d'habitation et à l'installation de vergers et de jardins provisoires.

Le bâtiment principal se composera d'un vaste hall et de galeries au-dessus desquelles sera établi un premier étage desservi par de larges escaliers, des ascenseurs et des monte-charges.

Le hall et les galeries devront pouvoir se prêter à des distributions variées et à des aménagements provisoires.

Des sous-sols seront établis sous une partie des galeries pour remiser le matériel servant à ces aménagements.

Ce bâtiment principal complété par des pavillons destinés à abriter des postes de pompiers et de police, des bureaux et des salles de commissions, sera relié par des circulations couvertes non closes, aux serres destinées, elles aussi, à recevoir des installations provisoires.

Les abris couverts pourront être rattachés au bâtiment principal ou isolés.

L'ensemble établi dans un parc sera clos: partie par un saut-de-loup, partie par des grilles. Des pavillons de gardiens et de jardiniers et des kiosques de contrôle seront établis aux entrées.

En dehors de périodes d'exposition, les espaces libres seront affectés à des exercices de sport.

La plus grande dimension de la surface occupée par les bâtiments clos et les serres n'excèdera pas 300 mètres. Les dimensions de l'enceinte sont indéterminées.

On fera le plan et la coupe à 0 m. 001 pour mètre et la moitié de l'élévation au double.

V. BLAVETTE.

Pl. 116. *1re Seconde Médaille.* Delaon, élève de M. Laloux.
Pl. 117. — — Astruc, — Redon.
Pl. 118. *1re Mention*.......... Chenet, — Héraud.
Pl. 119. *1re Seconde Médaille.* Expert Roger, élève de MM. Redon & Umbdenstock.

L'Escalier de pierre d'un Château au XVIe Siècle

Les escaliers droits ont remplacé au XVIe siècle les escaliers circulaires à noyau plein. On les établissait perpendiculairement aux murs de façades afin que le départ et l'arrivée de ces escaliers, qui étaient à double volée, pussent coincider avec les niveaux des planchers. Le palier intermédiaire étant à mi-étage, les fenêtres de ce côté devaient se décrocher : aussi le plus souvent ces grands escaliers étaient-ils placés dans des pavillons saillants : on affranchissait ainsi les baies des paliers de la sujétion des ordonnances régulières.

Généralement chaque volée d'escalier était comprise entre des murs pleins servant d'appui à des voûtes rampantes décorées de sculptures. Le palais du Louvre, les châteaux de Serrant, d'Azay-le-Rideau, etc., offrent des exemples de ces escaliers droits.

On eut l'idée, avant de disposer les marches autour d'une cage ajourée, d'évider le mur compris entre les deux volées. Le château de Montal (Lot) offre un remarquable exemple de cette disposition. Les marches, portées sur des limons moulurés, ont leur dessous sculpté, accusant ainsi la construction de l'escalier par la décoration la plus riche, et le mur intermédiaire portant deux limons est ajouré, de telle sorte qu'on puisse avoir des vues de la montée sur la descente.

C'est un escalier de ce genre qui fait l'objet du concours.

Il est entendu que le croquis de coupe et les détails de sculpture empruntés au château de Montal ne sont donnés qu'à titre d'indication et que la plus grande latitude est laissée aux concurrents pour la disposition (structure et décoration) des murs latéraux et du mur intermédiaire ajouré, lequel peut être formé de piliers, colonnes, etc., dont les évidements peuvent suivre l'inclinaison des marches par lignes rampantes ou par décrochements, etc.

On prendra seulement pour base le plan à 0 m. 01 joint au programme dont les dimensions à l'intérieur : 6 m. 50 et 12 m. 50, sont seules fixées. L'autre donnée du programme est la hauteur des étages de plancher à plancher : 6 m. 50 pour le rez-de-chaussée, 6 m. 50 pour le premier étage et 5 m. 50 pour le deuxième étage, soit ensemble 18 m. 50; on arrêtera la coupe au sol du troisième étage sans s'occuper des combles.

Ces grands escaliers s'arrêtaient généralement au deuxième étage : l'accès aux étages supérieurs était donné par un petit escalier en tourelle; on rendait utilisable ainsi aux derniers étages l'espace occupé par les escaliers aux étages inférieurs.

On fera pour l'esquisse, le plan et la coupe longitudinale à 0 m. 01 pour mètre: pour le rendu, le plan à 0 m. 015 et la coupe à 0 m. 03.

Lucien MAGNE.

Pl. 120. Expert Roger, élève de MM. Redon & Umbdenstock.
Pl. 121. Le Monnier, — Héraud.
Pl. 122. Tortel, — Héraud.

Une Bibliothèque publique

Cet établissement situé dans une grande ville, siège d'une Université, sera établi à proximité des diverses Facultés et des principales Ecoles.

Il comprendra :

Un porche; Un vestibule; Un ou deux grands vestiaires; Un cabinet précédé d'une antichambre pour l'administrateur et quelques bureaux pour le secrétariat; Une grande salle de lecture située à rez-de-chaussée; Une petite salle de lecture pour les revues et publications périodiques; Trois ou quatre cabinets pour le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires; Des vastes magasins pour le classement et le rangement d'environ 1,500,000 volumes; Un ou deux bâtiments complètement isolés seront disposés pour le logement de deux concierges, de l'administrateur, du chef du secrétariat, de deux chauffeurs, d'un électricien et de deux ou trois gardiens avec leurs familles.

Le soubassement du bâtiment principal sera occupé par les dépôts divers, le bureau de la réception des ouvrages, les ateliers de reliure et de réparation des livres, le dépôt des doubles, le service du catalogue, etc.

La grande salle de lecture d'une surface de 1,000 à 1,200 mètres sera précédée d'un tambour d'entrée; les bureaux de distribution et de restitution des livres seront à l'opposé de cette entrée; un dépôt provisoire de livres sera interposé entre ces bureaux et les magasins.

Une fiche de contrôle étant remise à chaque lecteur au moment où il pénètre dans la salle de lecture et devant être rendue par lui, à sa sortie, avec attestation de la restitution des ouvrages qui lui ont été communiqués, il convient, afin d'éviter des complications de service, que des urinoirs et des water-closets, sans communication avec l'extérieur, soient établis à proximité de cette salle.

En vue d'éviter l'emploi de marchepieds et d'escabeaux, les magasins à livres seront divisés par plusieurs planchers pleins ou ajourés en petits étages de 2 m. 10 à 2 m. 20 de hauteur.

De nombreux escaliers grands et petits relieront ces étages; des monte-charges seront établis où il sera nécessaire.

Un mètre carré de surface de rayonnage correspond, en moyenne, à 75 volumes.

Des postes de secours contre l'incendie seront disposés de manière qu'aucun point ne soit en dehors de la portée des jets des lances

Les magasins et dépôts ne sont pas accessibles au public.

L'ensemble des constructions sera chauffé par la vapeur, les magasins à charbon et les générateurs seront installés sous une cour extérieure ou sous les bâtiments de service. Aucun foyer ne devra exister dans la Bibliothèque proprement dite ni dans les bureaux.

L'ensemble des constructions et cours occupera un rectangle de 130 mètres sur 90.

On fera, pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à une échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les mêmes plan et coupe à 0 m. 005 pour mètre et la même élévation au double.

Toute esquisse négligée ou au crayon seulement, tout dessin rendu au crayon seulement ou tout manque de concordance entre les éléments du projet entraînera la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl. 123 à 125. Depondt, élève de M. Pascal.
Pl. 126 à 128. Murphy, — Bernier.
Pl. 129 à 131. Delannoy, — Hulot.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1909

PROGRAMME :

Un grand Casino de Bains de Mer

A moitié hauteur de rapides déclivités descendant d'une surface sur laquelle est établie une petite ville fréquentée par des baigneurs, est un plateau auquel on accède par une large faille dans les rochers.

Au-dessous est une belle plage de sable, très garnie de cabines et de toutes les dépendances confortables pour un public élégant et nombreux. Des escaliers et des ascenseurs constamment en service relient directement le Casino avec la ville au-dessus et l'établissement de bains de mer au-dessous.

Le Casino comportant une longue terrasse ayant vue sur la mer se compose d'un vaste café-restaurant, avec petits salons et grandes pièces pour réunions, repas de corps, etc. Derrière sont les cuisines, laboratoires, pièces de service, avec accès direct de l'extérieur. Des salles de jeu, publiques et particulières sont voisines de ce grand café et se relient avec des salles de fêtes et de bal à un théâtre accompagné des dépendances nécessaires (petite scène, loges d'acteurs et de figurants) pouvant être utilisé pour la ville dans les intervalles des saisons de bains.

Des bureaux pour la direction, la réception et l'inscription des abonnés, des logements pour quelques fonctionnaires compléteront, avec des vestibules d'accès, des salles d'attente pour les domestiques et des abris pour voitures et automobiles, les dépendances nécessaires à cet établissement.

La plus grande dimension en largeur sera de cent mètres. On supposera que, dans le sens de profondeur, le plateau dont il a été fait allusion en commençant, n'aura pas davantage en y comprenant la terrasse du devant et les services auxquels on accèdera par des rampes dont il ne sera rendu compte qu'en amorce.

Le plan, la façade et la coupe seront, pour l'esquisse, à l'échelle de 0 m. 002.

Pour le rendu, ils seront de 0 m. 005 pour le plan et, pour les autres dessins, de 0 m. 02 par mètre.

Pl. 132 à 134. Pierre Sibien, élève de M. Deglane.

CONCOURS CHENAVARD

Une Fête nautique sur le Canal de Versailles

Pl. 135 à 144. *2e Prix*.............. Léon Arnal, élève de M. Bernier.

Le Port de Paris

Pl. 145 à 148. *3e Prix*... Jacques Lambert, élève de M. Marcel Lambert.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Le Char des Beaux-Arts dans une Fête Nationale

A l'occasion d'une grande fête nationale, analogue à celles du début de la Révolution française, on a pensé faire figurer des cortèges symboliques d'ordre élevé.

Tel celui des Beaux-Arts qui doit être précédé d'un char faisant l'objet du présent concours.

Ce char aurait trait à l'apothéose de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, de la Poésie et de la Musique, représentées par cinq femmes costumées, seules figures vivantes de ce char. Il s'agit donc de les présenter dans un milieu décoratif en rapport avec le sujet choisi, associées à des emblèmes et motifs devant les faire valoir et les mettre en concordance avec la grandeur imposante de la fête. C'est dire que, comme il ne s'agit pas ici d'une mascarade, les qualités de noblesse et de style sont absolument exigées.

Malgré l'intérêt que pourrait comporter un attelage assorti de chevaux ou autres animaux, on n'indiquera pas ceux-ci, la composition se bornant uniquement au char, qui ne devra pas dépasser 8 mètres de longueur.

On recommande de donner aux figures vivantes, non des tailles de fantaisie, mais des dimensions en rapport avec la stature humaine, de façon à bien accuser l'échelle de la composition.

L'esquisse sera faite en dessin, *le char étant vu de profil*, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au triple de l'esquisse, c'est-à-dire à 0 m. 06 pour mètre.

Le Professeur, H. MAYEUX.

Pl. 149. Gautruche, élève de M. André.

Un Stand pour les Exercices et les Concours de Tir

Cet établissement installé à proximité d'une grande ville, dans un site pittoresque, formera un ensemble comprenant :

1° Une enceinte destinée à recevoir des constructions provisoires : tentes et baraquements à usage de buffets, cafés, buvettes, etc., nécessaires au moment de concours amenant une grande affluence de tireurs;

2° Un bâtiment principal et des bâtiments annexes abritant les services permanents;

3° Un champ de tir d'au moins 300 mètres de longueur, aménagé avec buttes et paraballes pour la protection des environs et se terminant au pied d'une haute colline.

Le bâtiment principal comprendra :

Au rez-de-chaussée :

Une grande salle de tir percée sur l'un de ses longs côtés, de 30 ouvertures correspondant à 30 cibles distantes de 12, 20 et 50 mètres. (L'entr'axe des ouvertures de tir ou créneaux est de 1 m. 60 environ). Cette salle sera divisée en deux parties par une barrière longitudinale montant à hauteur d'appui et séparant les tireurs des spectateurs. Des tables de greffiers seront établies près des tireurs;

Une pièce avec plusieurs guichets ouverts sur la grande salle pour la distribution et la vente des munitions;

Une armurerie avec atelier pour les petites réparations;

Une salle à manger pour 200 personnes avec office, cuisine et dépendances;

Une buvette;

Une infirmerie avec cabinet du médecin;

Quelques bureaux;

Des lavabos, water-closets et urinoirs;

Des escaliers intérieurs et extérieurs.

Au premier étage :

Une grande salle de tir correspondant à celle du rez-de-chaussée et percée aussi, vers le champ de tir, de 30 créneaux correspondant à 20 cibles distantes de 200 mètres et 10 éloignées de 300 mètres; Une salle de distribution et de vente de munitions; Une salle de Comité et deux salles de Commissions; Une salle de lecture et d'exposition des nouveautés balistiques; Des lavabos, water-closets et urinoirs.

Au deuxième étage et dans les parties des constructions formant silhouettes, seront aménagés quelques logements et des locaux pour les archives.

Les annexes comprendront : Des garages pour bicyclettes et automobiles; Une cantine militaire pour les marqueurs; Une buvette pour le personnel; Un pavillon pour la poste, le télégraphe et le téléphone; Un pavillon pour la presse; Un corps de garde; Plusieurs pavillons pour gardiens, jardiniers, etc.; Sur divers points du champ de tir, des buttes pour arrêter les balles et des abris bien garantis pour les marqueurs et pour le contrôle des cartons.

La plus grande dimension du terrain occupé n'excèdera pas 500 mètres en longueur et 200 en largeur.

La longueur du bâtiment principal n'excèdera pas 120 mètres.

On fera, pour les esquisses : Le plan du bâtiment principal pris au rez-de-chaussée, l'élévation et la coupe de ce bâtiment à 0 m. 002.

Pour le rendu : Le plan d'ensemble, non compris le champ de tir à 0 m. 001 pour mètre, le plan du rez-de-chaussée et le plan du premier étage du bâtiment principal à 0 m. 004 pour mètre, l'élévation et la coupe de ce bâtiment à 0 m. 006 pour mètre.

Se conformant à une décision du Jury, le professeur rappelle expressément aux élèves que toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, et que tout dessin rendu négligé ou au crayon seulement entraîne la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl. 150 à 152. *1re Seconde Médaille:* John Reid, élève de M. Laloux.
Pl. 153 à 155. — — Kellogg, élève de M. Deglane.
Pl. 156, 157. Guénot, élève de M. Defrasse.

CONCOURS

DETOUCHE DIT DESTOUCHES, DELAGE ET ROUX pour l'Année 1908

Programme :

Un Hôtel de Voyageurs de premier ordre dans une grande Capitale

Cet hôtel, devant recevoir l'élite internationale, serait construit avec luxe et ses installations devraient être des plus confortables.

Le terrain, ayant 80 mètres de largeur sur 140 mètres de profondeur, formerait un rectangle dont l'un des petits côtés donnerait sur une grande avenue, les trois autres côtés sur des rues de 20 mètres de large.

Le rez-de-chaussée comprendrait les vestibules d'arrivée, avec monte-charges pour les bagages et descente à couvert pour les voitures, les bureaux de renseignements, de réception, les caisses, les cabinets du directeur et du sous-directeur, les vestiaires, les cabines téléphoniques, un grand salon, des salons secondaires, une bibliothèque avec salles de lecture et de correspondance, une grande salle à manger et plusieurs salles de restaurant, des galeries, des halls ou jardins d'hiver, des grands escaliers, des ascenseurs, des escaliers de service, des salons de toilette avec w.-c., des salons de coiffure, des offices, etc., etc.

L'Hôtel doit avoir plusieurs entrées, dont une particulière pour les fournisseurs et gens de service.

Les étages, au nombre de quatre, comprendraient chacun une douzaine d'appartements avec antichambre, salon, salle à manger, chambres, cabinets de toilette, salles de bains, w.-c., etc., des chambres pouvant être données séparément avec antichambre et salle de bains, w.-c., etc., des offices avec monte-charges, des salons de réunion, des lingeries, des galeries, w.-c., etc. Le cinquième étage ou comble comprendrait les chambres de courriers et du personnel.

Dans les sous-sols on aménagerait un grand bar américain avec salles de billards et salons; des salles à manger pour les courriers et le personnel. Une grande cuisine avec toutes ses dépendances, pâtisserie, chocolaterie, cafeterie, glacière, etc., des grandes caves pour les réserves, une cave du jour, des dépôts de mobilier et de bagages, des ateliers de réparation et de peinture, une entrée avec escalier spécial pour les fournisseurs et gens de service, une grande chaufferie avec dépôts de charbon, des salles pour les compteurs, ventilateurs, dynamos, w.-c., vestiaires pour le personnel, etc., etc.; dans certaines parties entresolées seraient la comptabilité, les archives, les appartements du directeur et du sous-directeur et quelques chambres de voyageurs avec salon, salle de bains, w.-c., etc.

On fera pour les esquisses un plan du rez-de-chaussée et un plan du premier étage, une coupe longitudinale et une façade à l'échelle de 0 m. 002 et une partie de la façade principale à l'échelle de 0,01.

Pour le rendu un plan du sous-sol, un plan du rez-de-chaussée, un plan du premier étage, une coupe longitudinale à 0,01. La façade principale à 0,02 ainsi qu'une coupe donnant les parties principales de la réception.

Pour les hauteurs, on se renfermera dans les gabarits en usage à Paris.

Pl. 158 à 163. *1er Prix:* Tournon, élève de M. Bernier.

L'Entrée d'un Tunnel urbain

Deux quartiers importants d'une même ville sont séparés par le coteau sur lequel s'élève l'ancienne cité; le tunnel dont il s'agit d'aménager et de décorer l'une des entrées est destiné à établir des communications faciles entre ces deux quartiers; il sera accessible aux piétons et aux véhicules de toutes sortes.

L'ouverture du passage aura 20 mètres de largeur sur 16 de hauteur; elle sera couverte par une voûte en plein cintre.

Une rue, en pente perpendiculaire à sa direction, passe à environ 25 mètres au-dessus du sol du tunnel et à une trentaine de mètres en arrière de sa face d'entrée; une plate-forme pourra la réunir à celle-ci.

Cette entrée sera largement dégagée; sa décoration sera puissante et en rapport avec l'importance de l'œuvre exécutée.

Des escaliers pouvant être accompagnés de plantations et un ou deux ascenseurs accessibles au public, moyennant une légère rétribution, établiront des communications faciles entre le sol de la place sur laquelle s'ouvre l'entrée du tunnel et la rue passant au-dessus.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre et l'élévation au double.

Les dimensions de l'esquisse seront limitées à celles de la feuille demi-grand aigle.

V. BLAVETTE.

Pl. 164. E. Crevel, élève de M. Paulin.
Pl. 165. Roger Expert, élève de M. Redon.
Pl. 166. Tournon, élève de M. Bernier.

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME

Un Palais Colonial

Pl. 167 à 169.	Laprade,	élève de M.	Redon.
Pl. 170 à 172.	Woillez,	—	Marcel Lambert.
Pl. 173 à 175.	Haffner,	—	Laloux.
Pl. 176 à 178.	Louis Moreau,	—	Daumet & Esquié.
Pl. 179 à 181.	Abella,	—	Bernier.
Pl. 182 à 184.	Marrast,	—	Marcel Lambert.

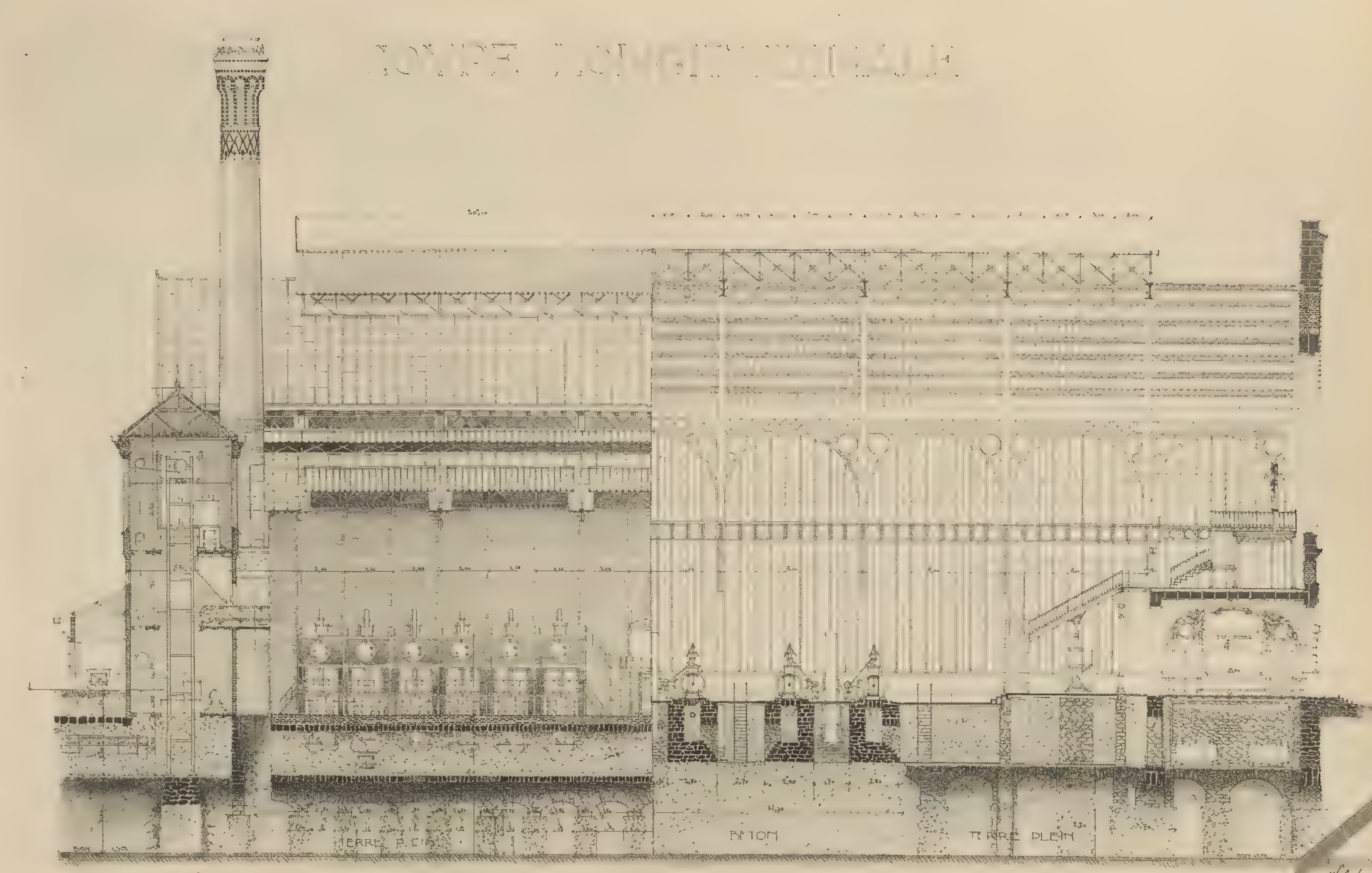
Publié par Armand GUÉRINET, Libraire-Éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

Prix Jay Médaille de Construction - M. SOLOTAREFF élève de M PASCAL - Usine d'Electricité



Sillotypie D. Le Doley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

Prix Jay Médaille de Construction - M. SOLOTAREFF élève de M. PASCAL - Usine d'Électricité



Héliotypie E. Le Deley, Paris

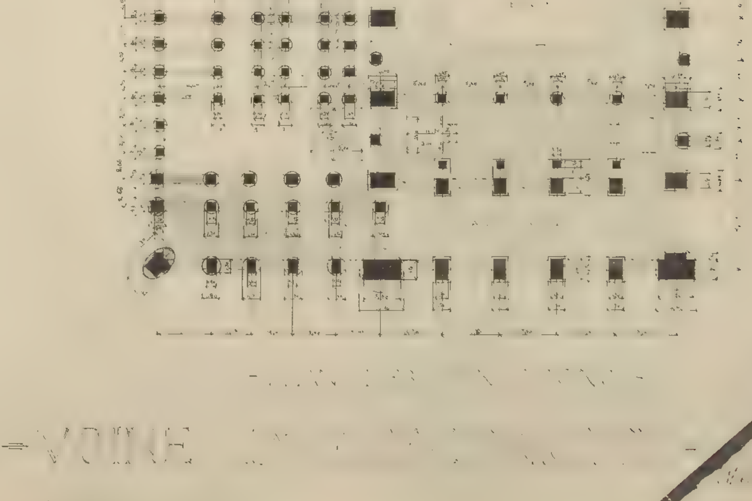
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

Prix Jay Médaille de Construction - M. SOLOTAREFF élève de M PASCAL - Usine d'Électricité

SALLE DES MACHINES

ADMINISTRA

AVANT COUR



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

Prix Jay Médaille de Construction M. SOLOTAREFF, élève de M. PASCAL - Usine d'Électricité



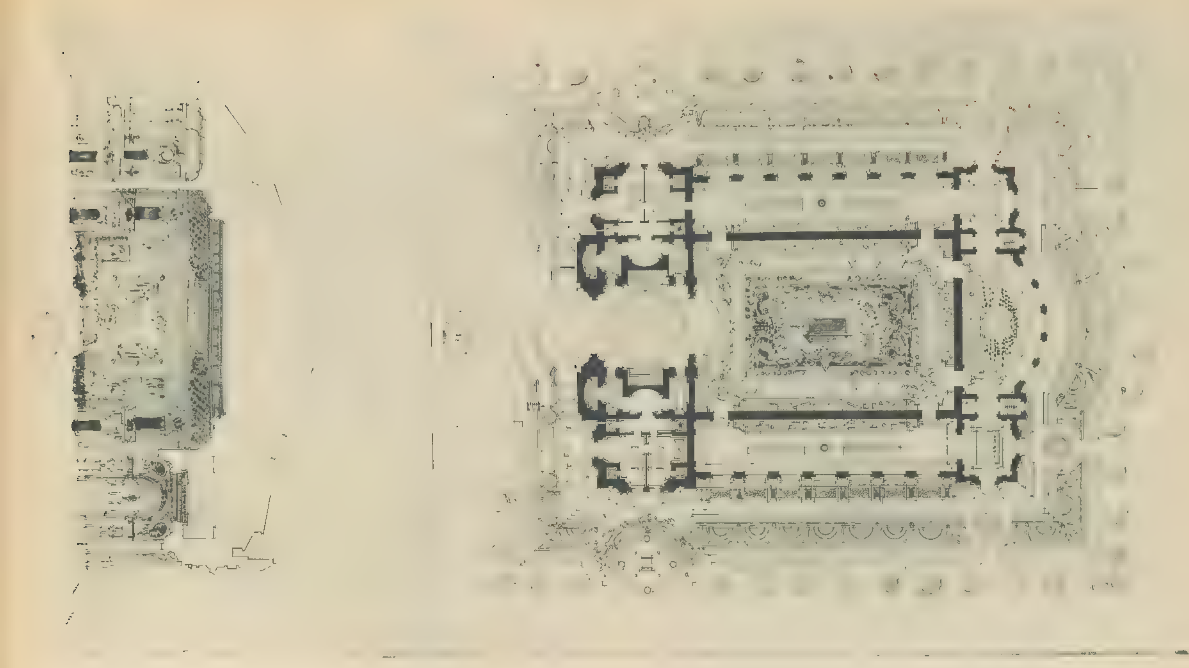
Héliotypie E. Le Deley, Paris

M. Roger EXPERT, élève de MM. JMBOENSTOCK & REDON - Une Fontaine dans la cour du Louvre, XVIe siècle



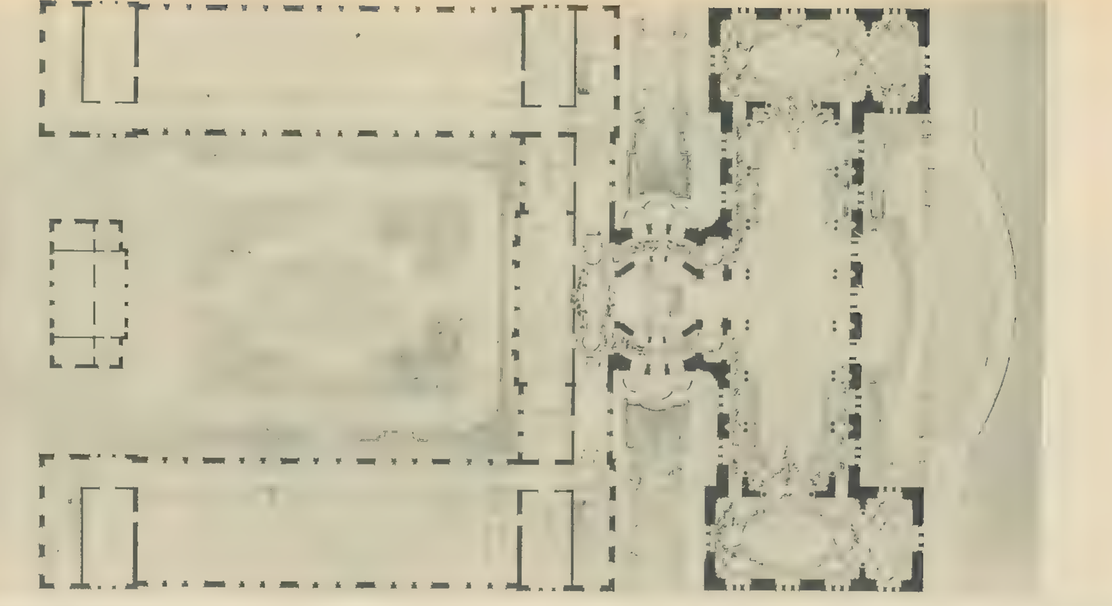
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg St-Martin, Paris

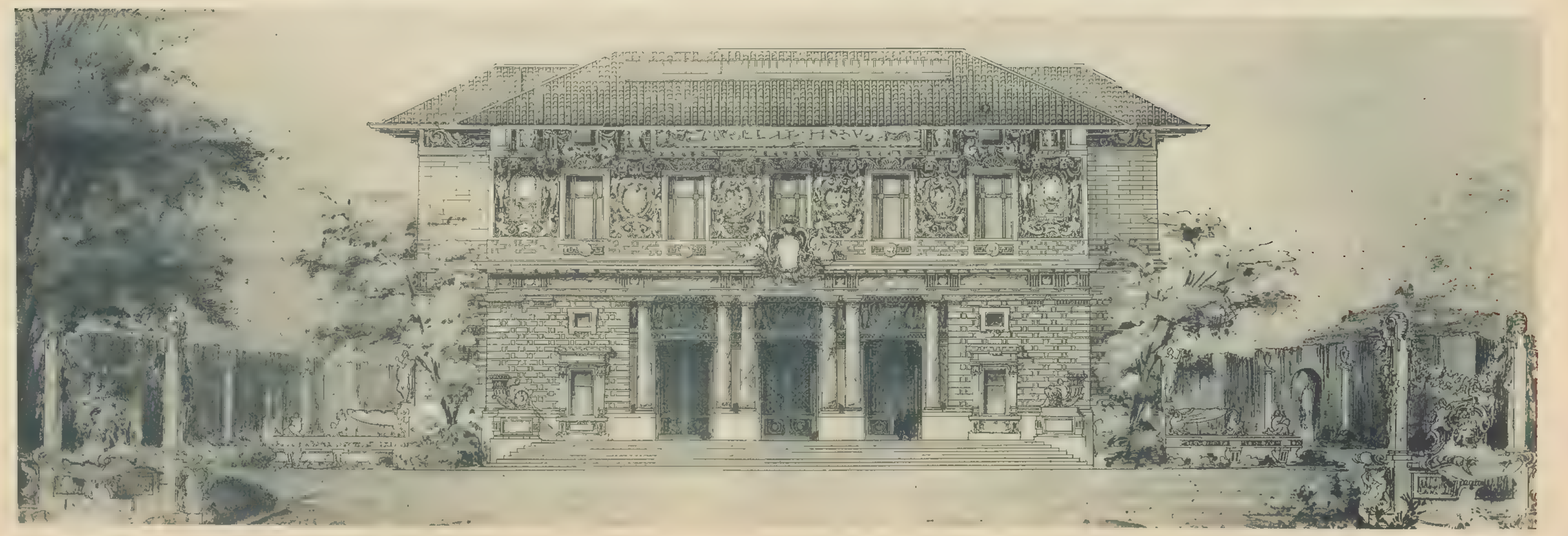
Esquisse. 1re seconde Médaille : M. M..ARD, élève de M. PASCAL. — Un petit Théâtre de Marionnettes. 1re seconde Médaille : M. BOUTTERIN



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

1re Médaille - M. ALLEMAN, élève de M. PASCAL - Un petit Musée de Tissus d'Art





Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

1re seconde Médaille - M. BUET, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art

1re Médaille - M. CHAUCHON, élève de M. REDON - Un petit Musée de Tissus d'Art

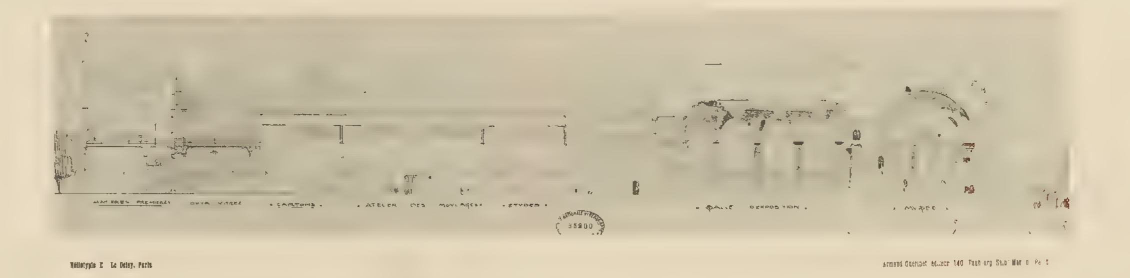


Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris

1re seconde Médaille - M. BJET, élève de MM. RAL..N & HERALD - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art

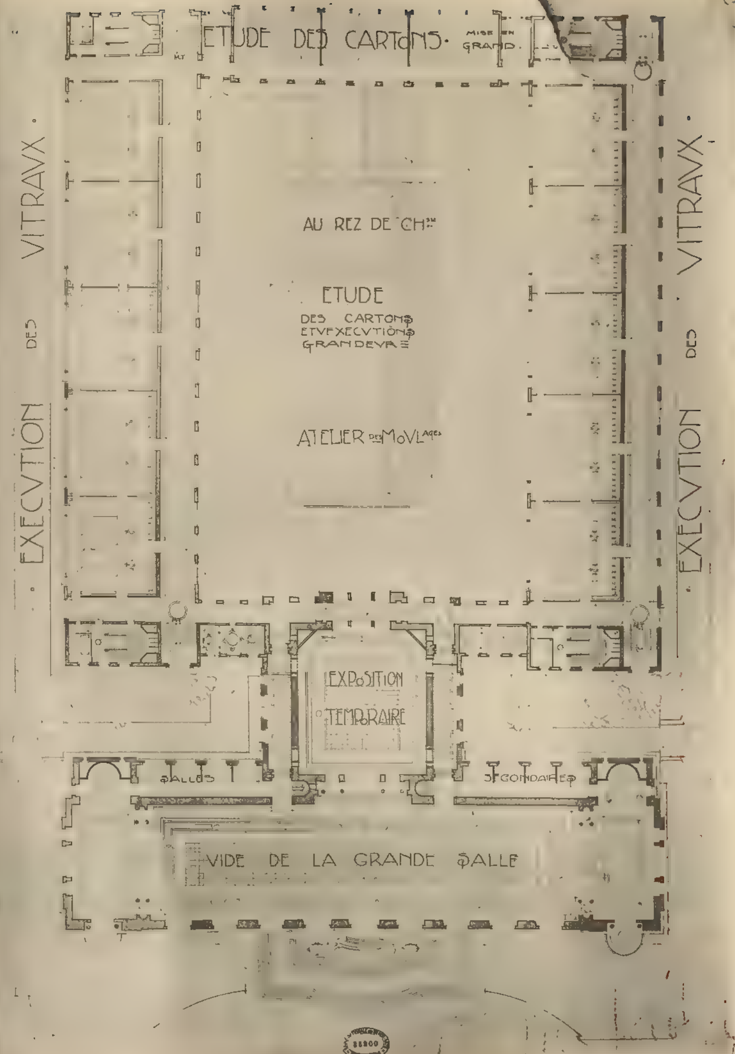




Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

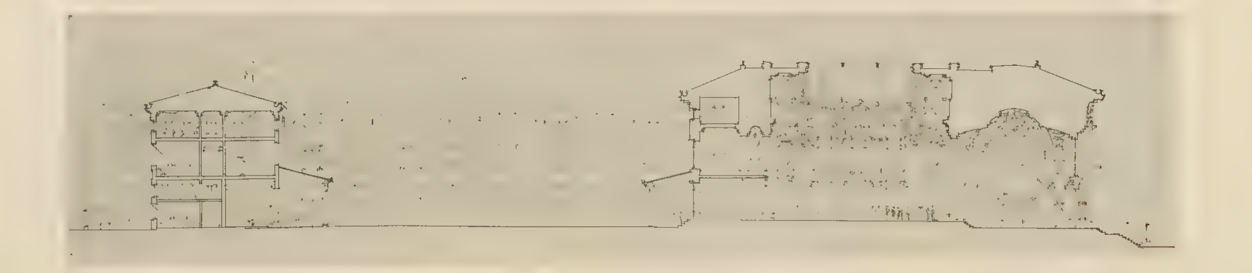
1re Médaille – M. EXPERT, élève de M. UMBDENSTOCK – Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, édit., 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

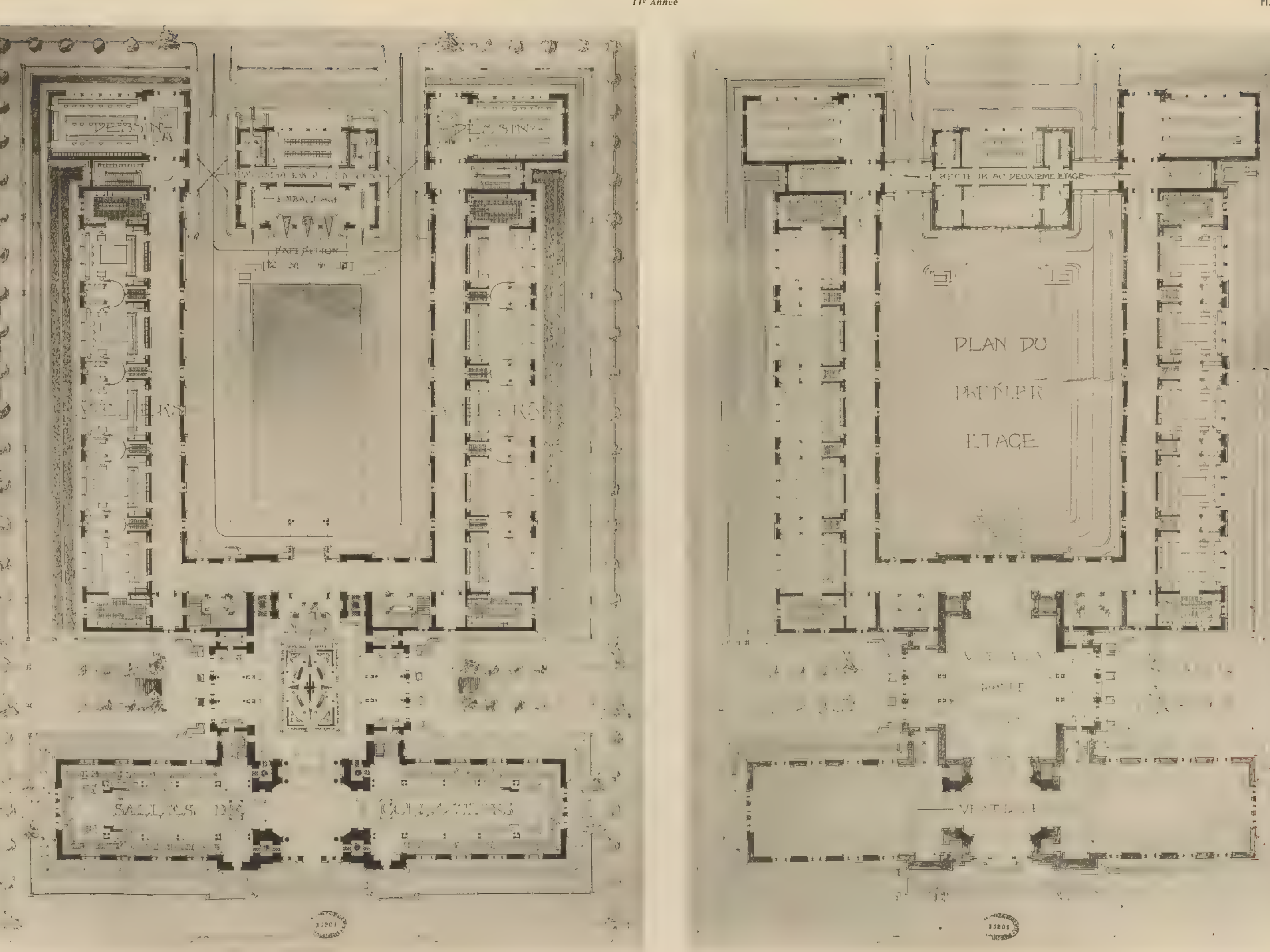
1re Médaille – M. EXPERT, élève de M. UMBDENSTOCK – Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art



Héliotypie E. Le Deley Paris

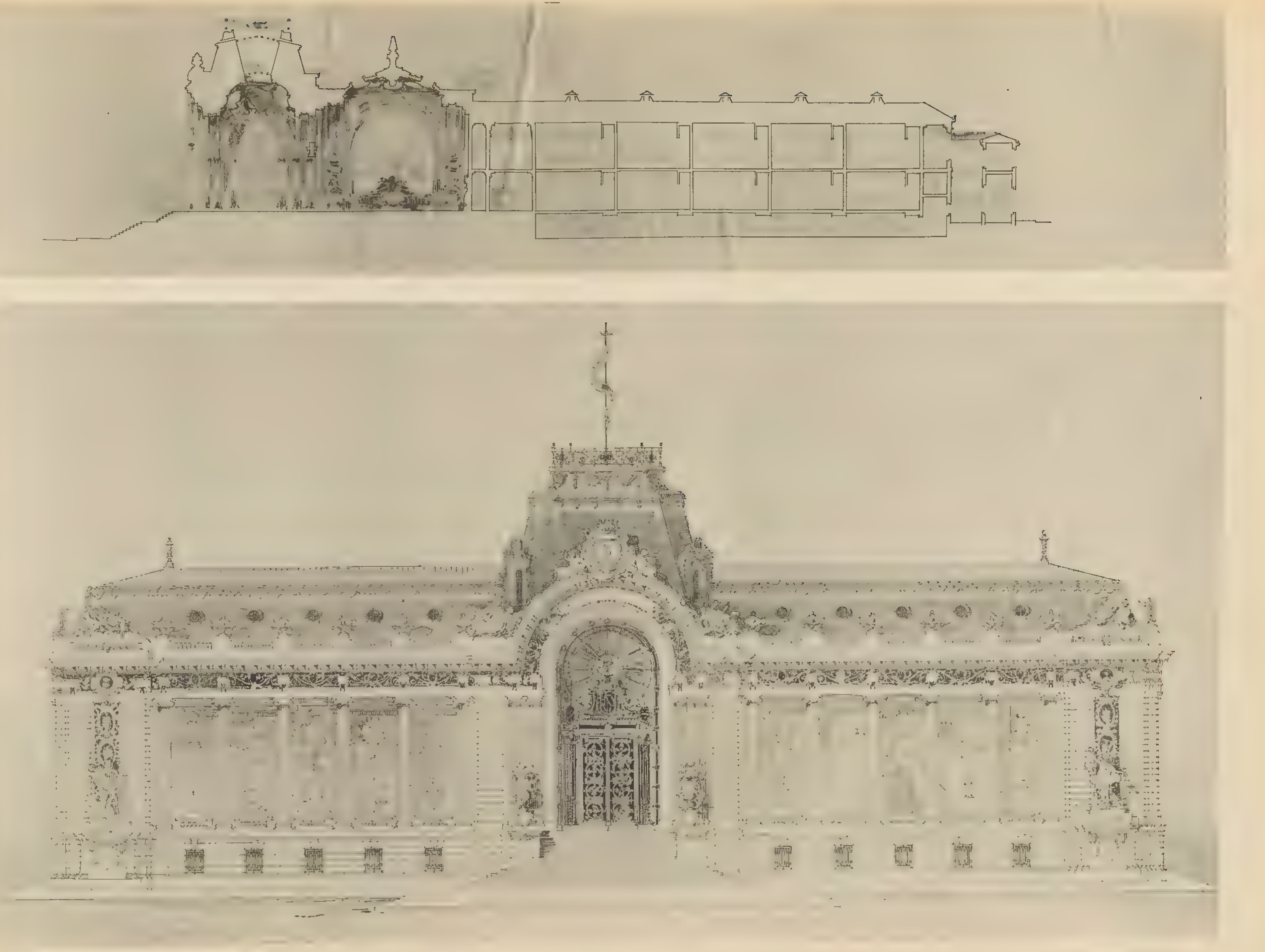
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St Martin. Paris

1re Médaille - M. MEEKS élève de M. DEGLANE - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art



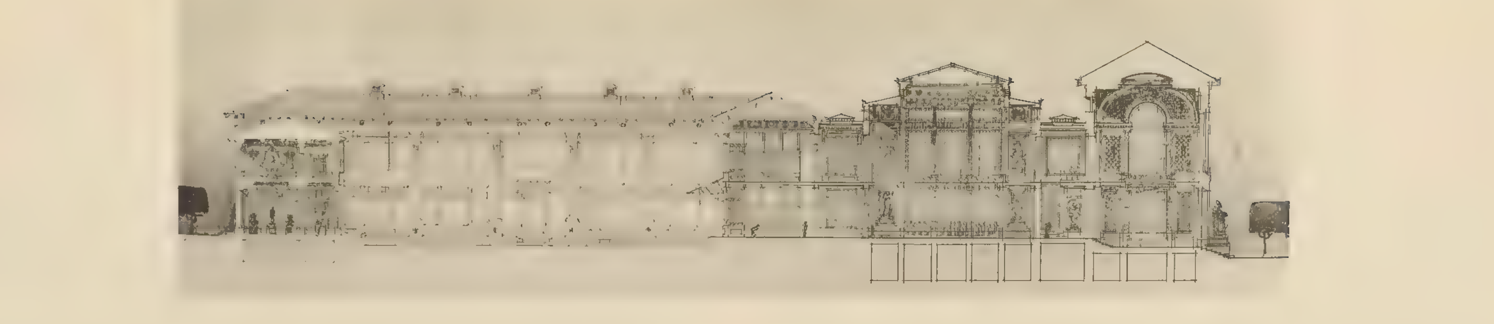
1re Médaille - M. MEEKS, élève de M. DEGLANE - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg St-Martin, Paris



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

1re seconde Médaille - M. A..EMAN élève de M. PASCAL - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art



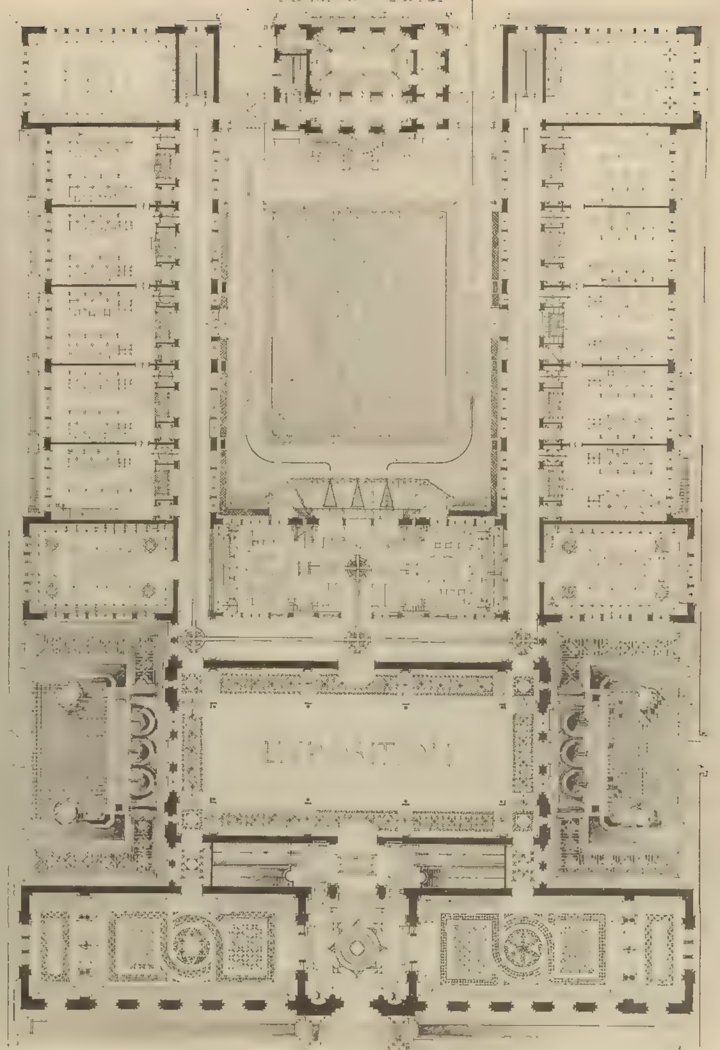


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

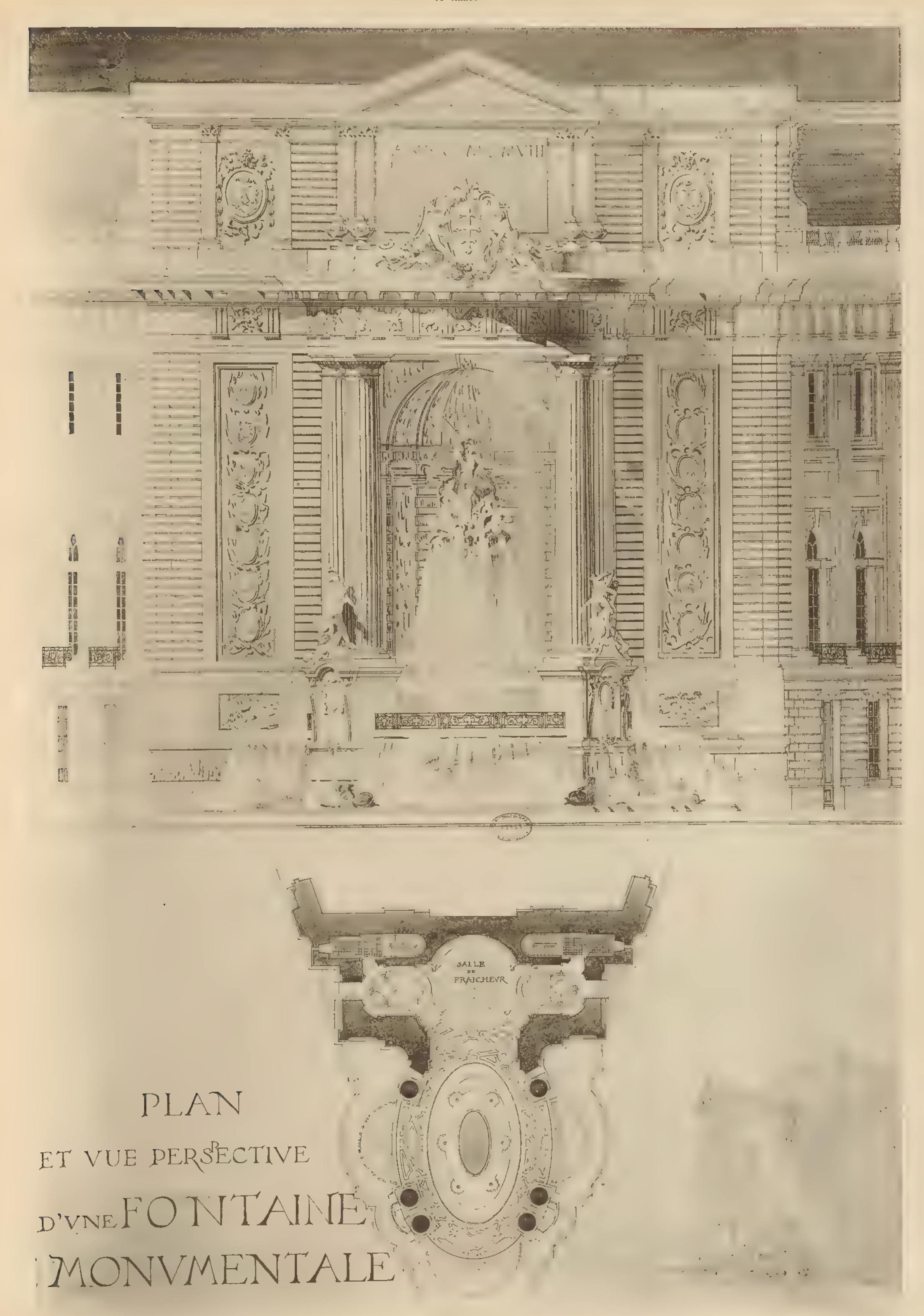
1re seconde Médaille - M. MURPHY élève de M. BERNIER - Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art

ENTRÉE. ENTRÉE
PREMIER GROUPE
DEUXIÈME GROUPE
DESSINATEURS
PESS MATEURS
EXPOSITION
ŒUVRES ANCINNES



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

Une Manufacture de Mosaïque et de Vitraux d'Art 1re seconde Médaille M. ALLEMAN, élève de M. PASCAL 1re seconde Médaille - M. MURPHY, élève de M. BERNIER



Phototypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Médaille - M. CASSAGNE, élève de M LALOUX - Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St-Martin Paris

1re Médaille - M. Émile THOMAS, élève de M. LALOUX - Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Médaille - M. LEMONNIER, élève de MM. RAULIN & HERAUD - Une Fontaine Monumentale



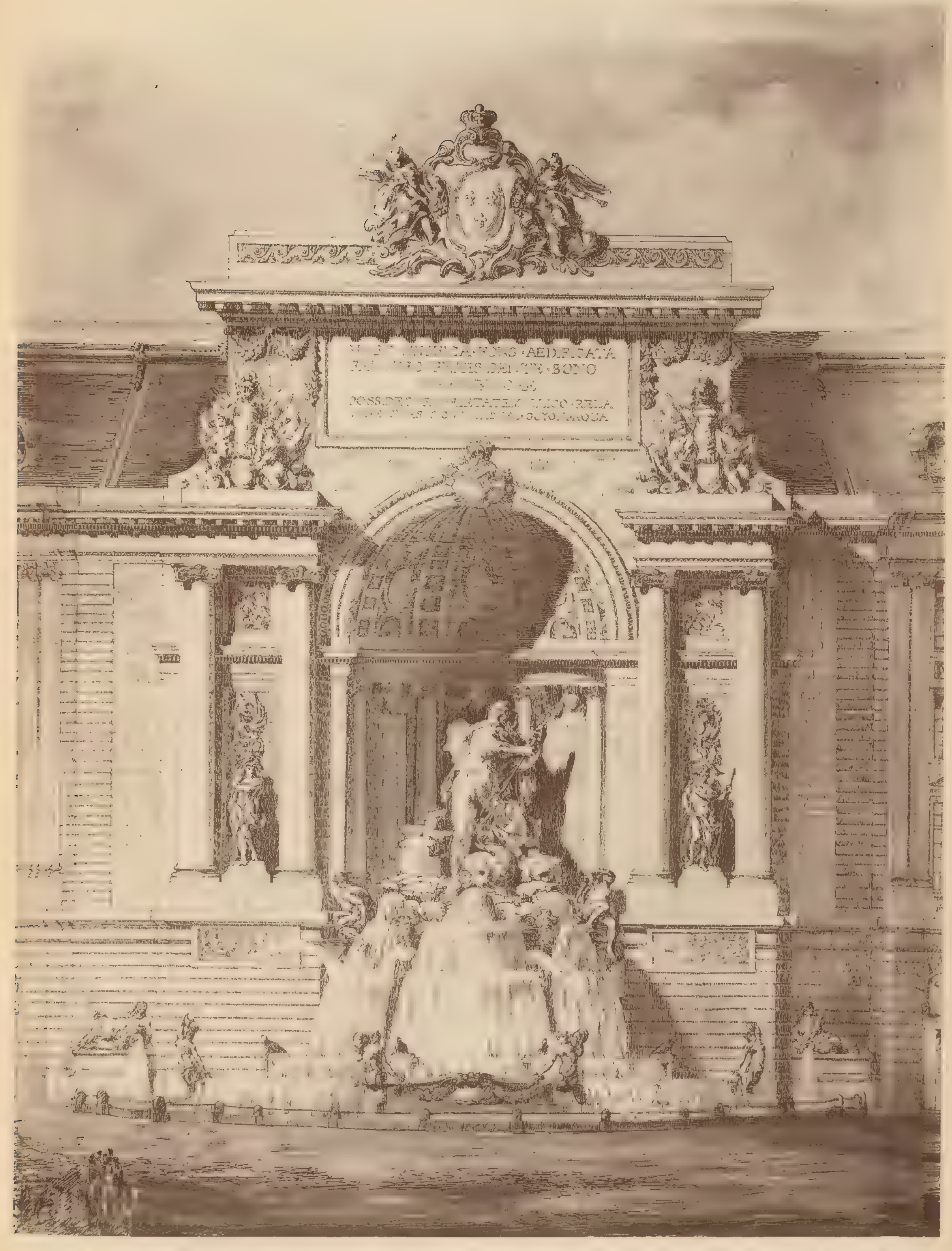
Héliotypie E. Le Deley Paris

1re Médaille - M. BRUNOT, élève de MM RAULIN & HERAUD - Une Fontaine Monumentale

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris



1re Médaille – M. RÉGIN, élève de M. REDON - Une Fontaine Monumentale

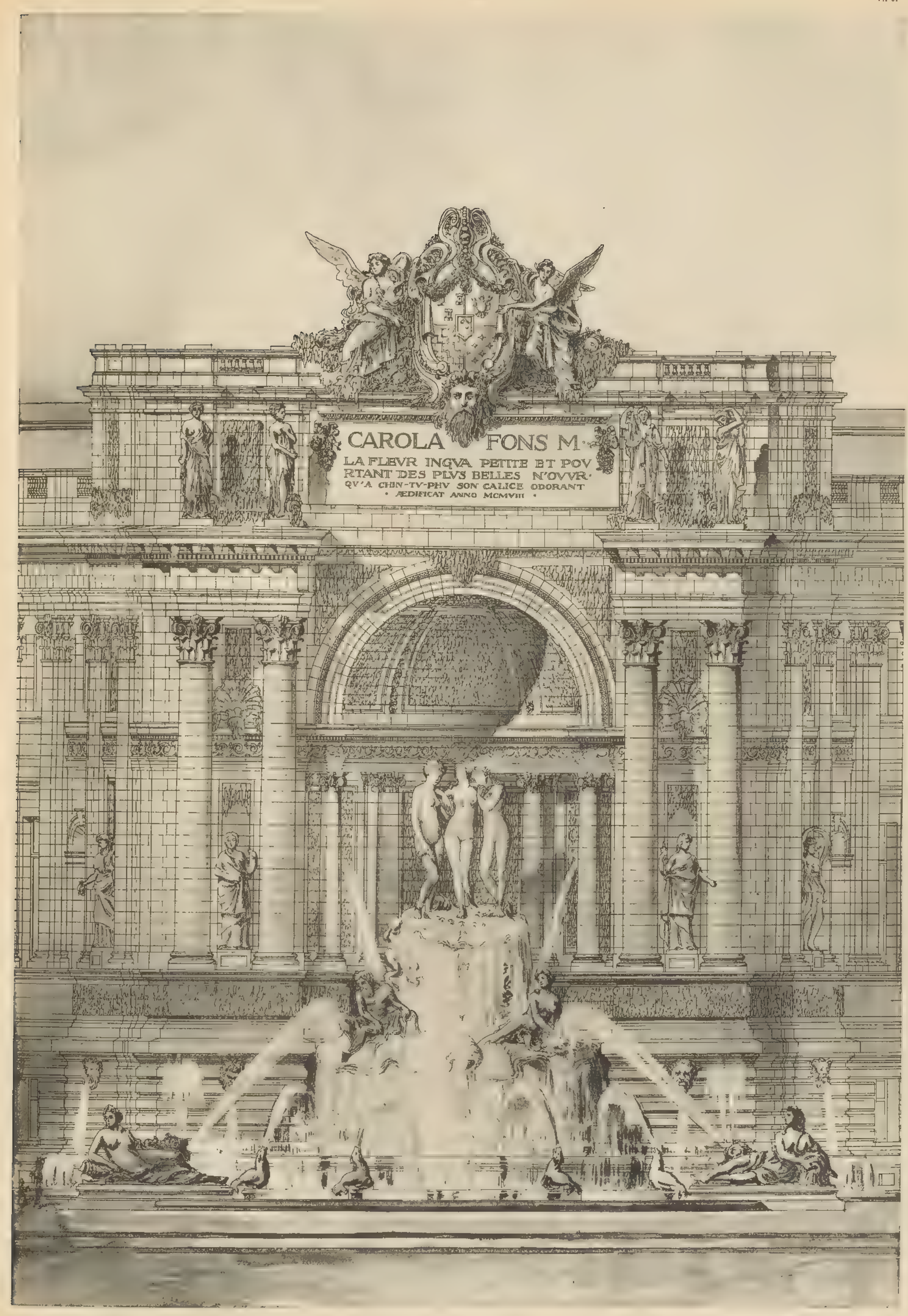


1re Médaille - M. SEIGLET, élève de M. DEGLANE - Une Fontaine Monumentale



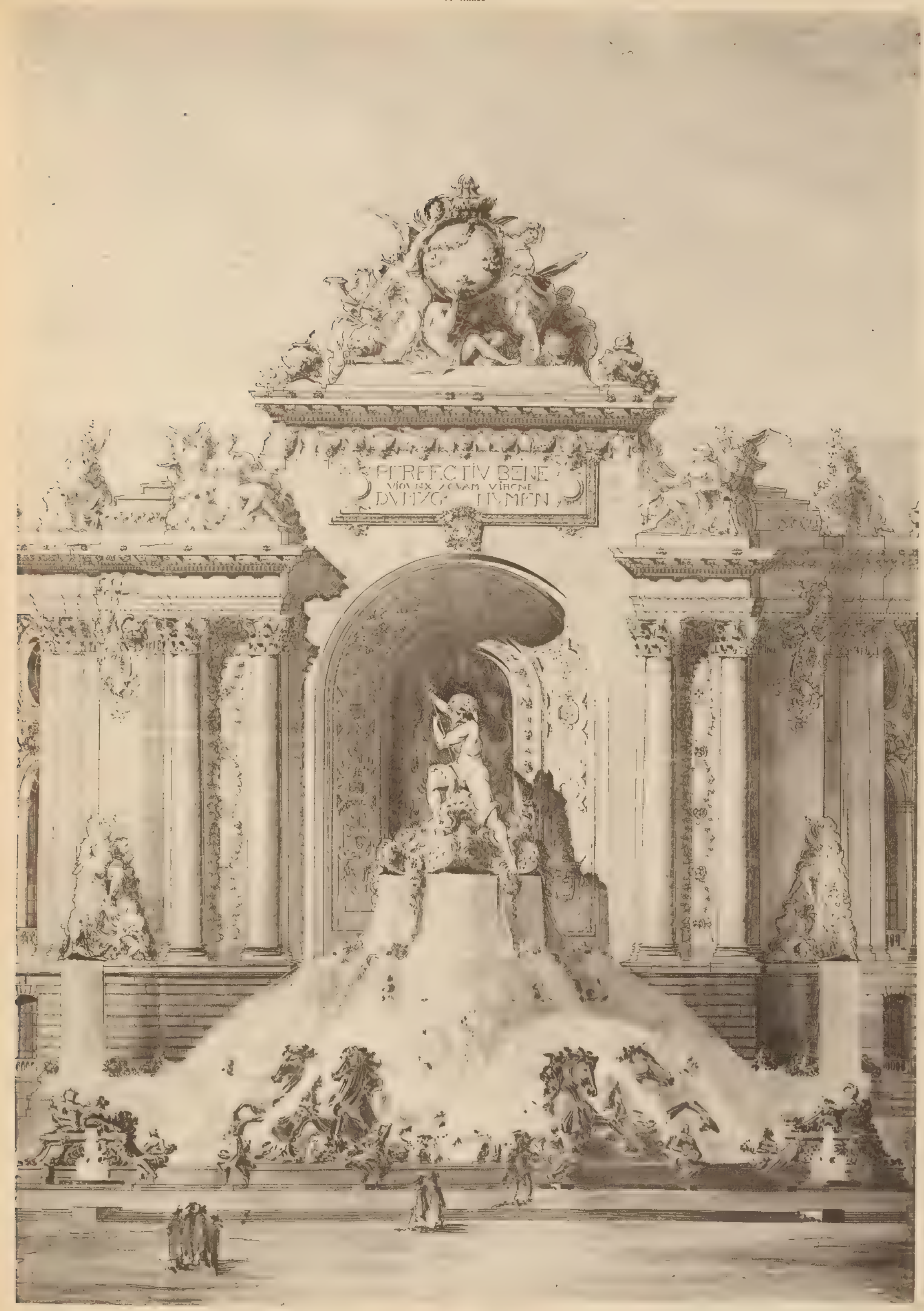
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

1re seconde Médaille — M. Ed. PAUTY, élève de M. BERNIER — Une Fontaine Monumentale



Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

1re seconde Médaille - M. DANGLA, élève de M. PAULIN - Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

1re seconde Médaille - M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN - Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

1re seconde Médaille – M. DOGNON, élève de M. PAULIN – Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

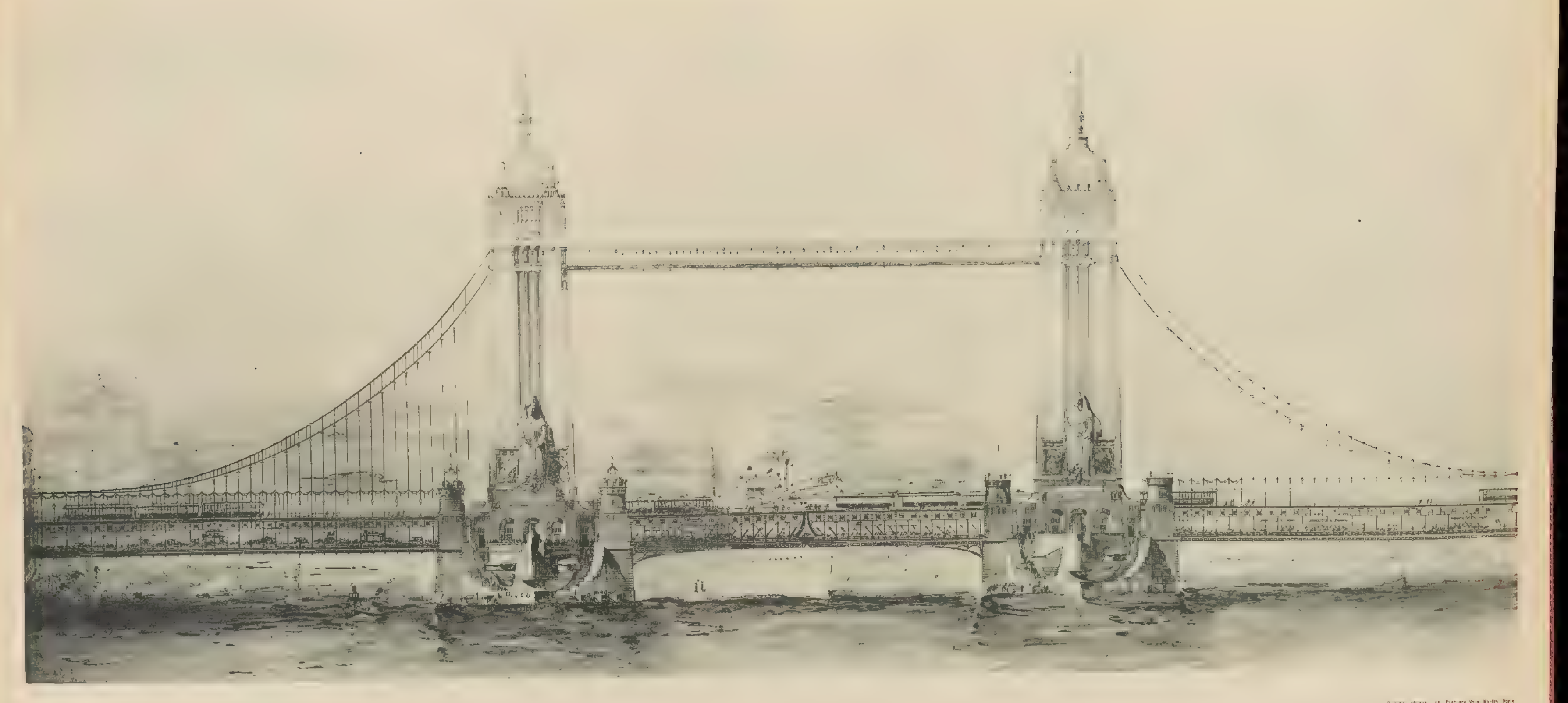
1re seconde Médaille - M. MICHEL, élève de M. BERNIER - Une Fontaine Monumentale



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

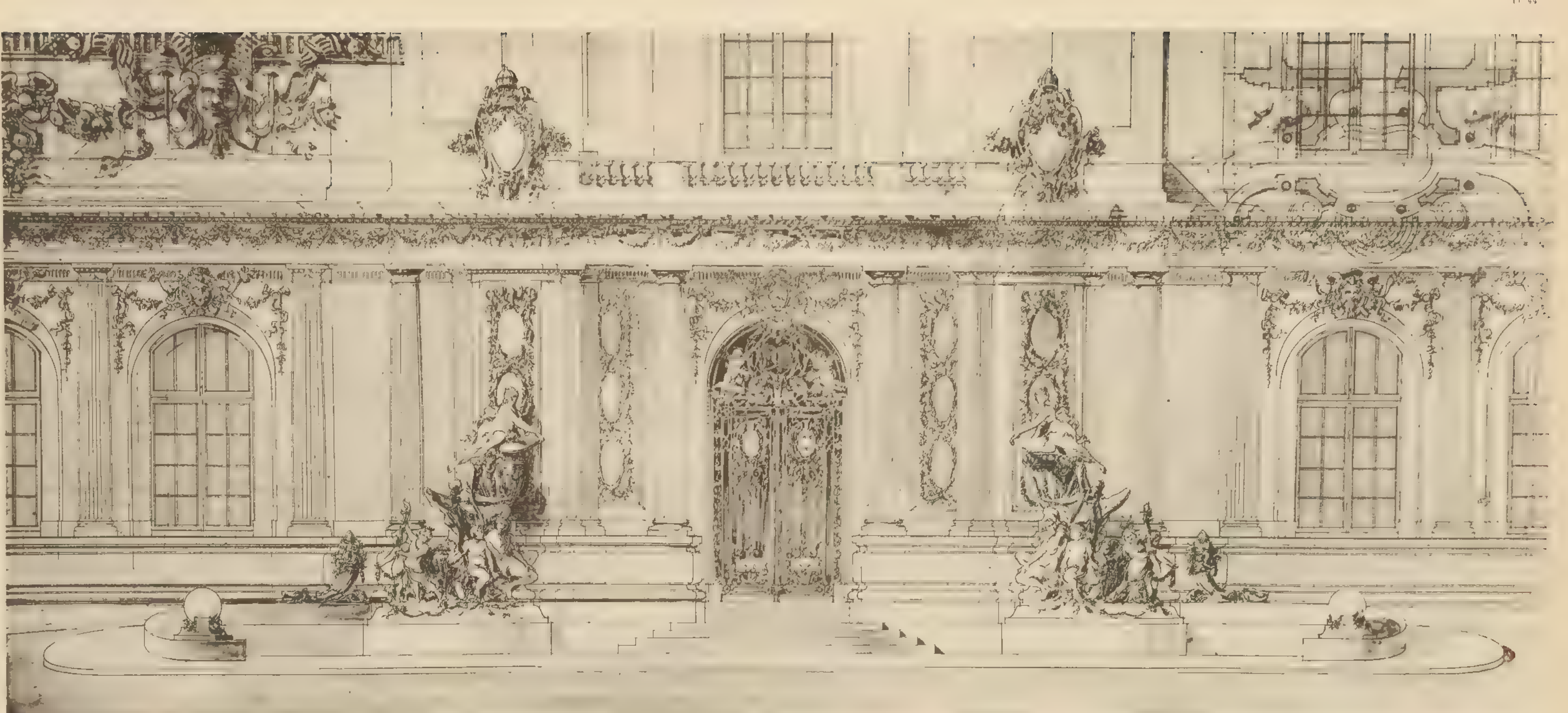
Concours Américain – M HALLEY, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD – Un Pont à l'entrée d'une Ville de Commerce – M BOSSIS élève de M LALOUX



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

Concours des Architectes Américains – Prix : M. LAPRADE, élève de M. REDON - Un Pont à l'entrée d'une Ville de Commerce



Héliotypie E. Le Deley Paris

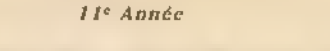
1re Médaille - Concours Godebœuf - M. LE GUEN, élève de M. LALOUX - Une descente à couvert



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

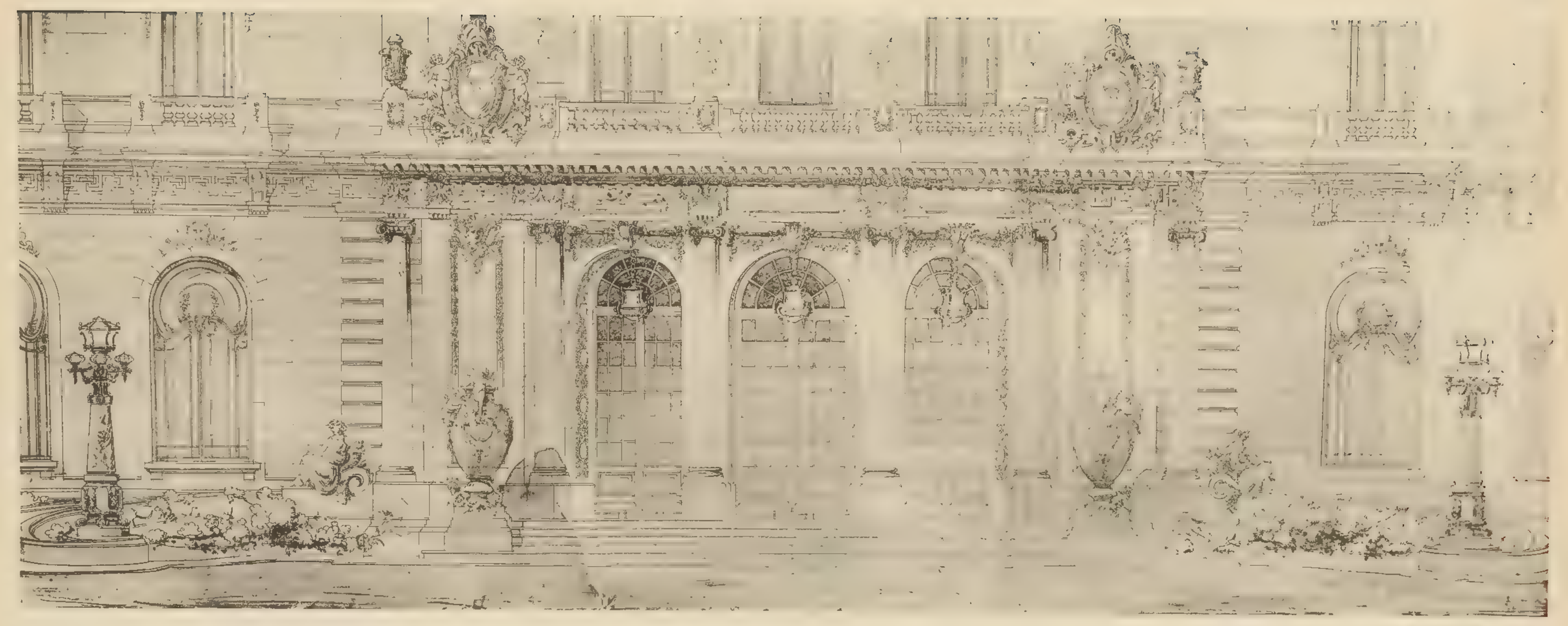
1re Médaille - Concours Godebœuf - M. MARTINAUD élève de M. LALOUX - Une descente à couvert



Phototypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

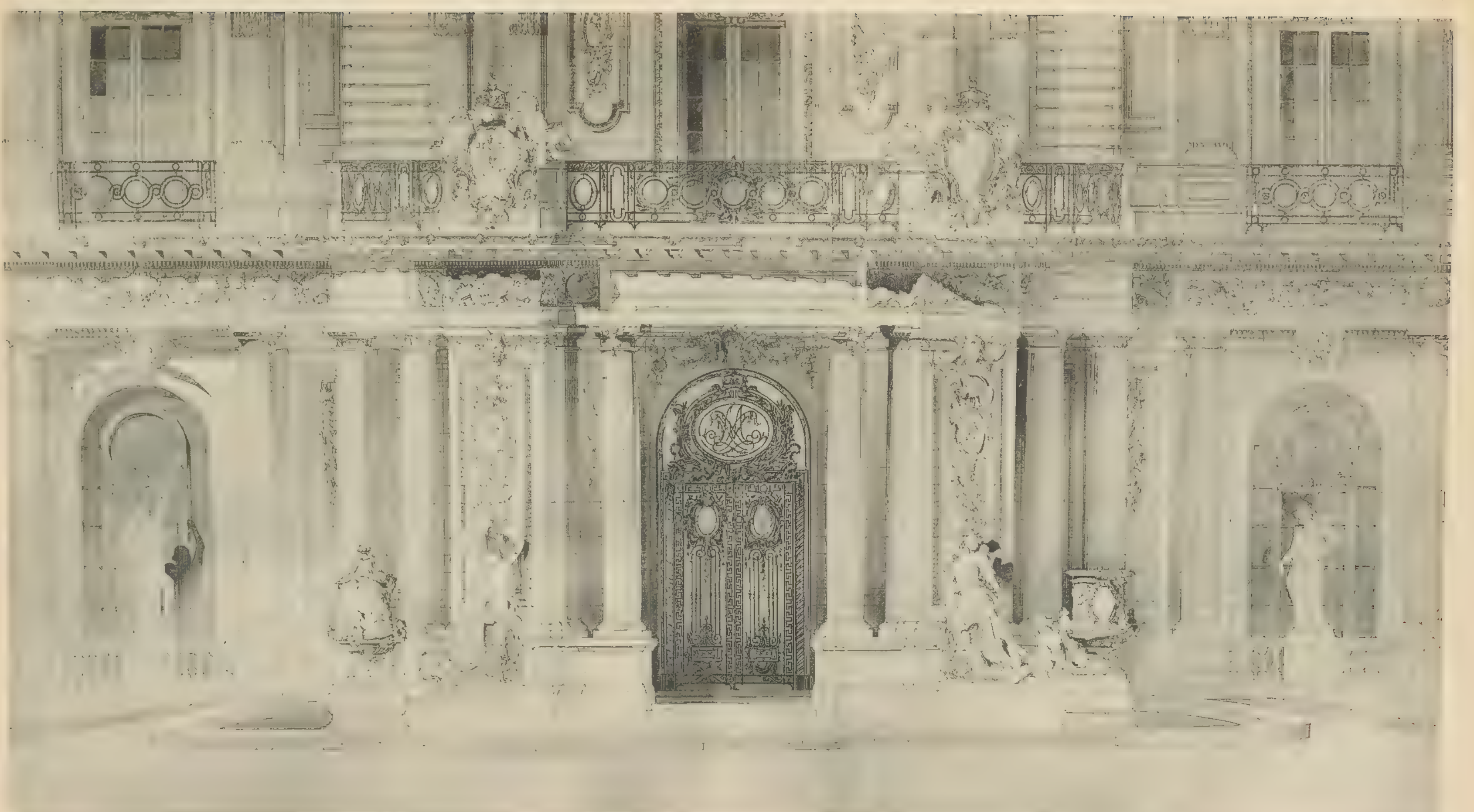
1re Médaille – Concours Godebœuf M. MELENDÈS, élève de M. LALOUX – Une descente à couvert



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

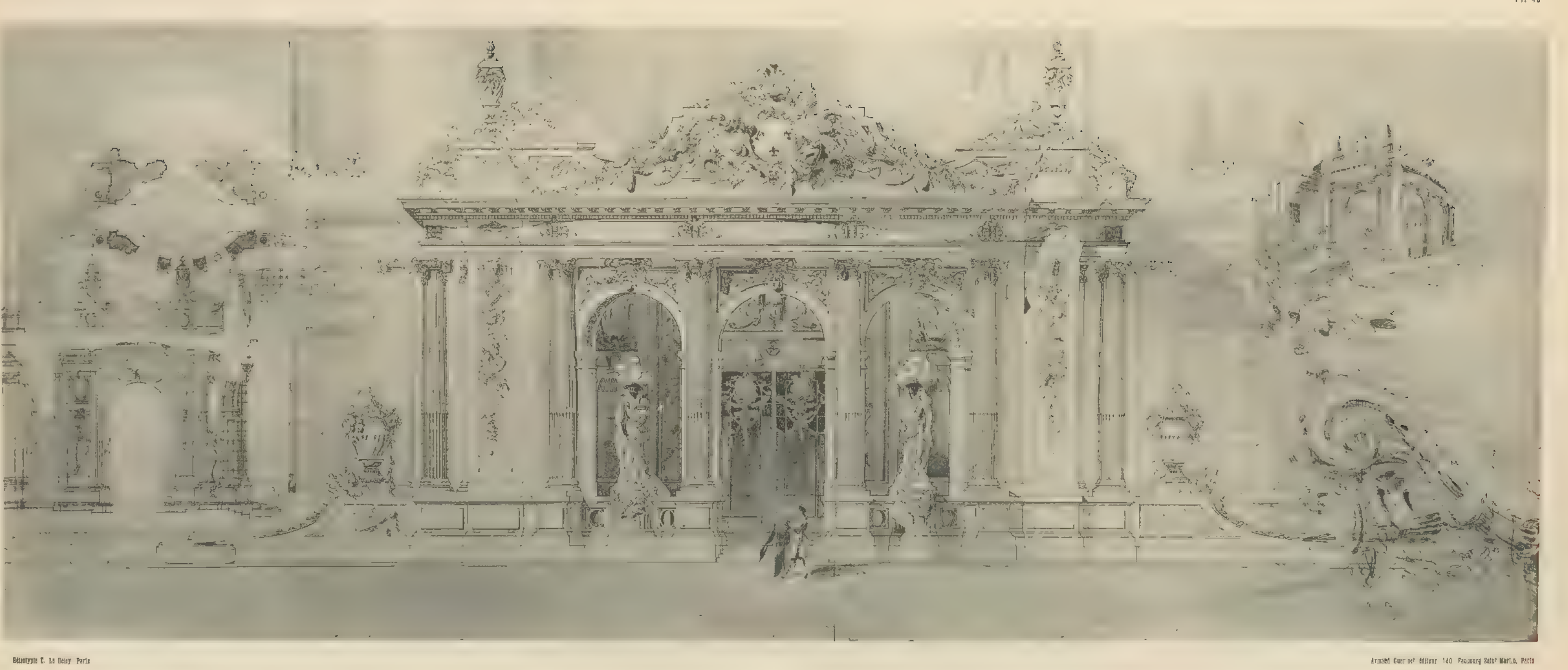
1re seconde Médaille - Concours Godebœuf - M. BRIÈRE, élève de MM. RAULIN & HÉRAUD - Une descente à couvert



Phototypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - 1re Médaille - M. HIRONS, élève de M. LALOUX - Une descente à couvert



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF – 1re Seconde Médaille M. ARNAL, élève de M. BERNIER Une descente à couvert

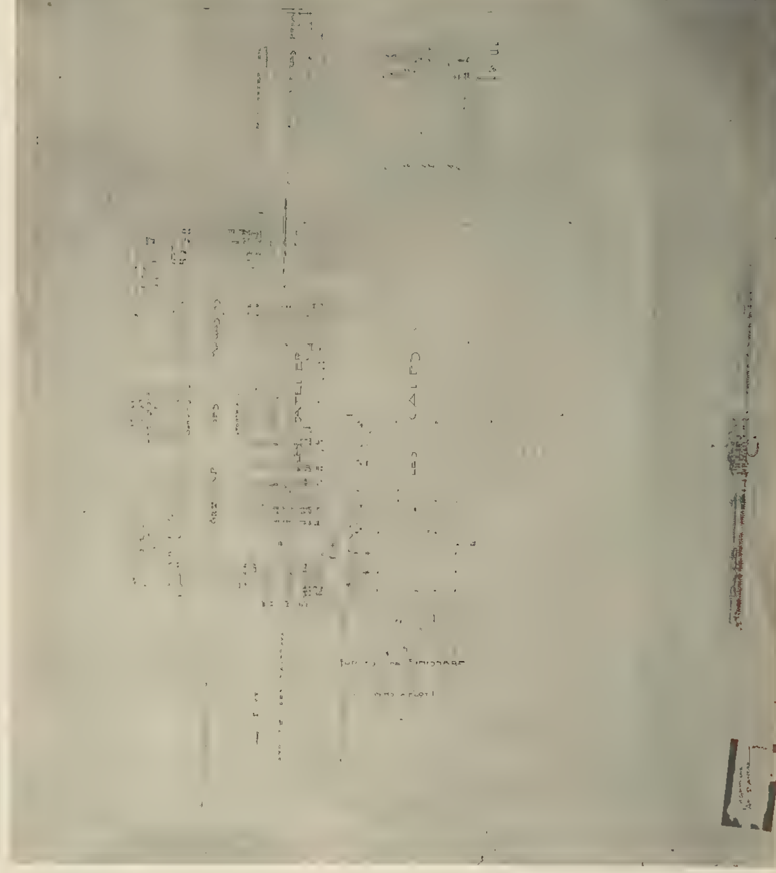


Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

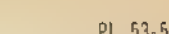
CONCOURS GODEBŒUF - 1re Seconde Médaille - M. Abel MAHIEU, élève de M. REDON - Une descente à couvert

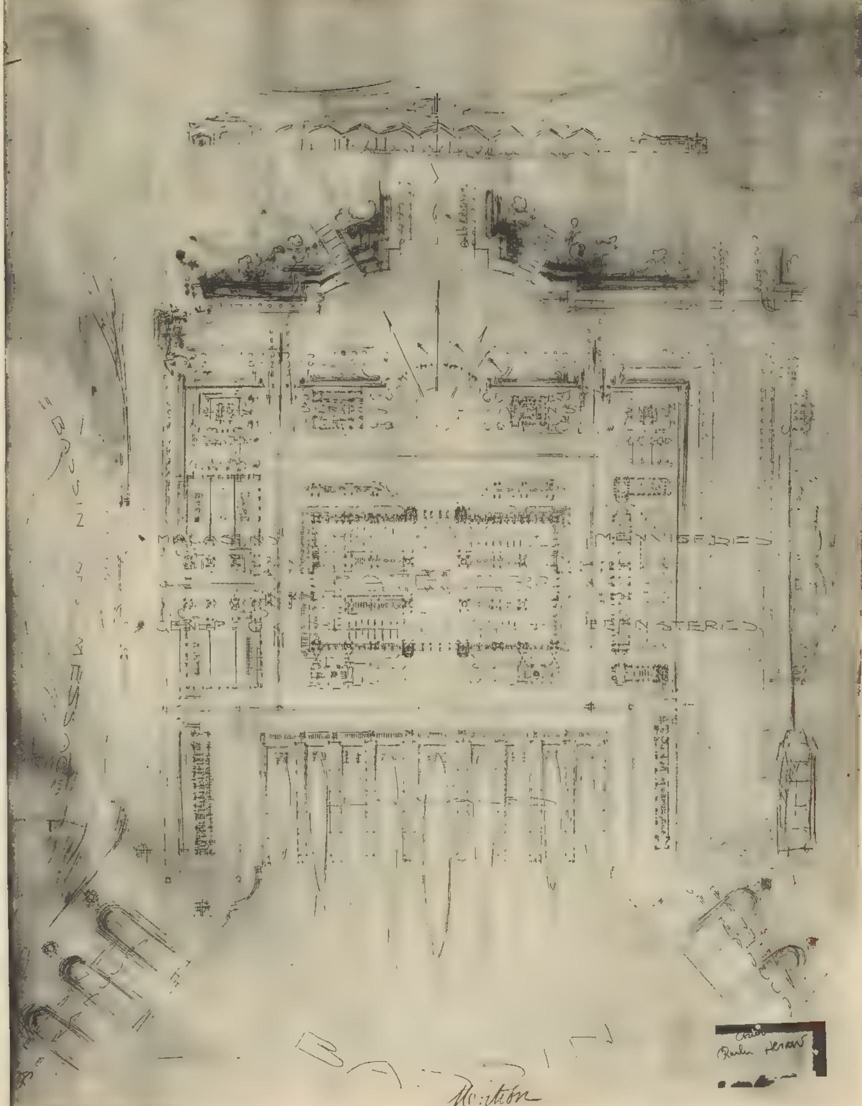




Héliotypie E. Le Deley Paris

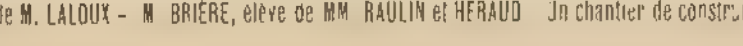
CONCOURS LABARRE M. LAUTHE élève de M. BERNIER   Prix – M. GAUTRUCHE, élève de M. ANDRÉ – Un chantier de constructions navales



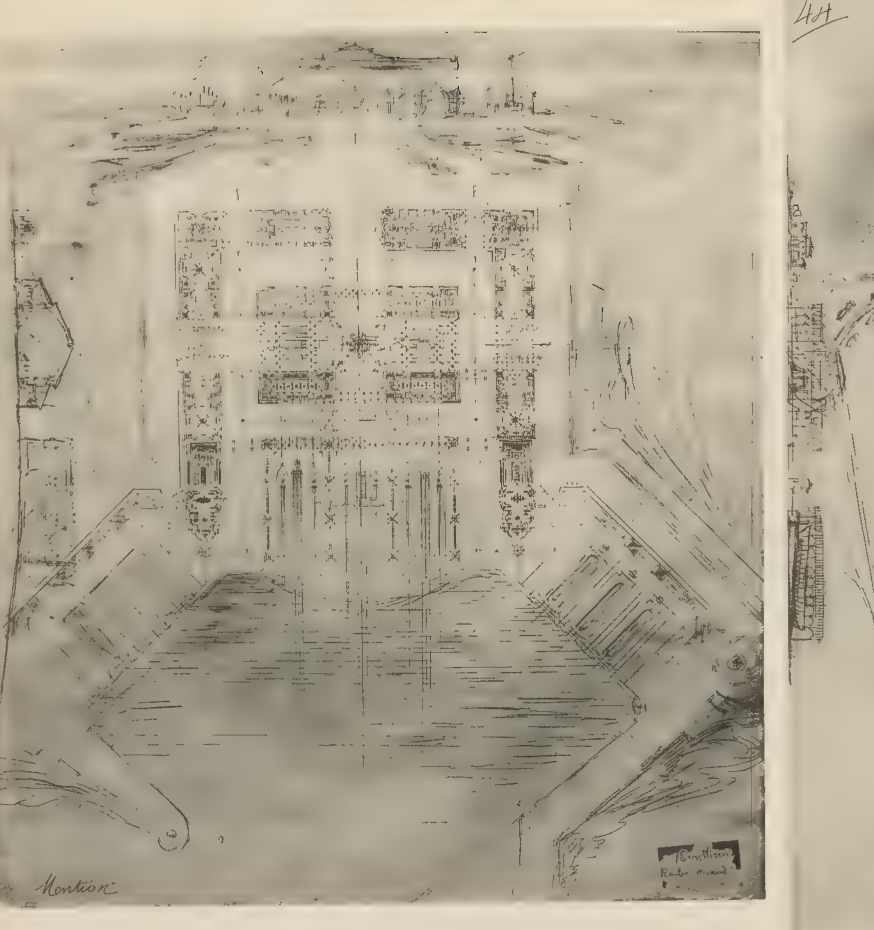


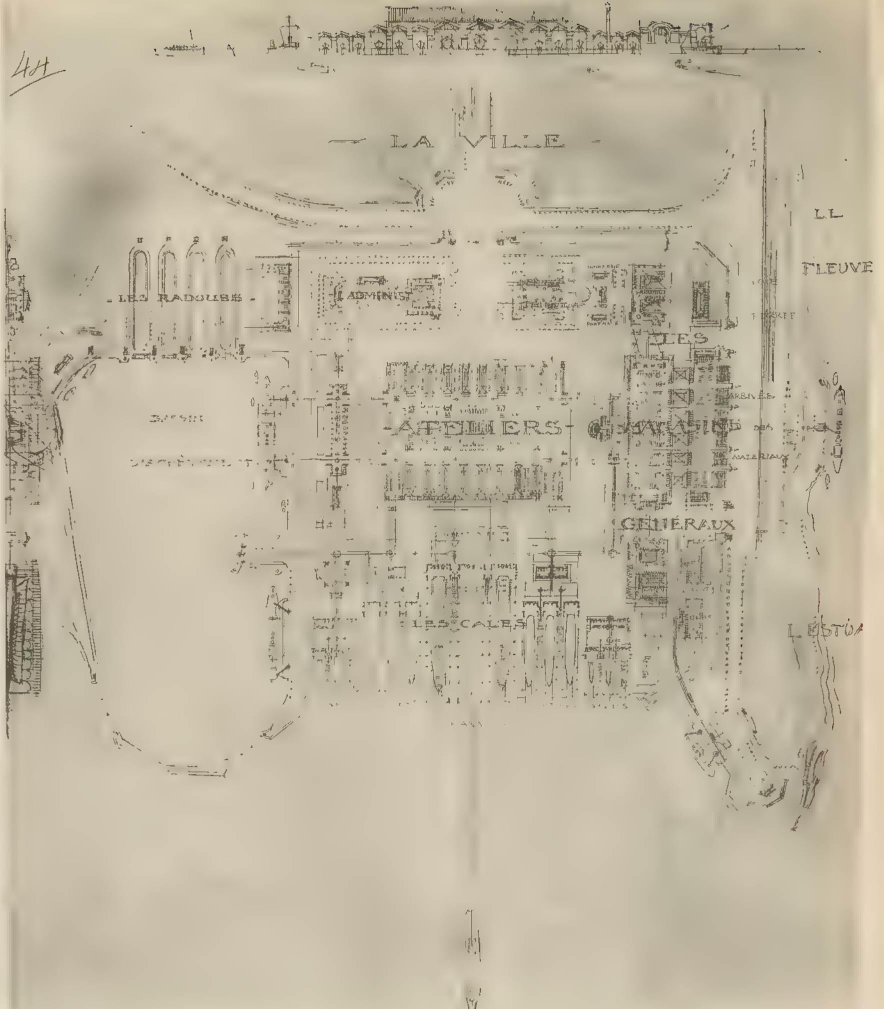
Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris



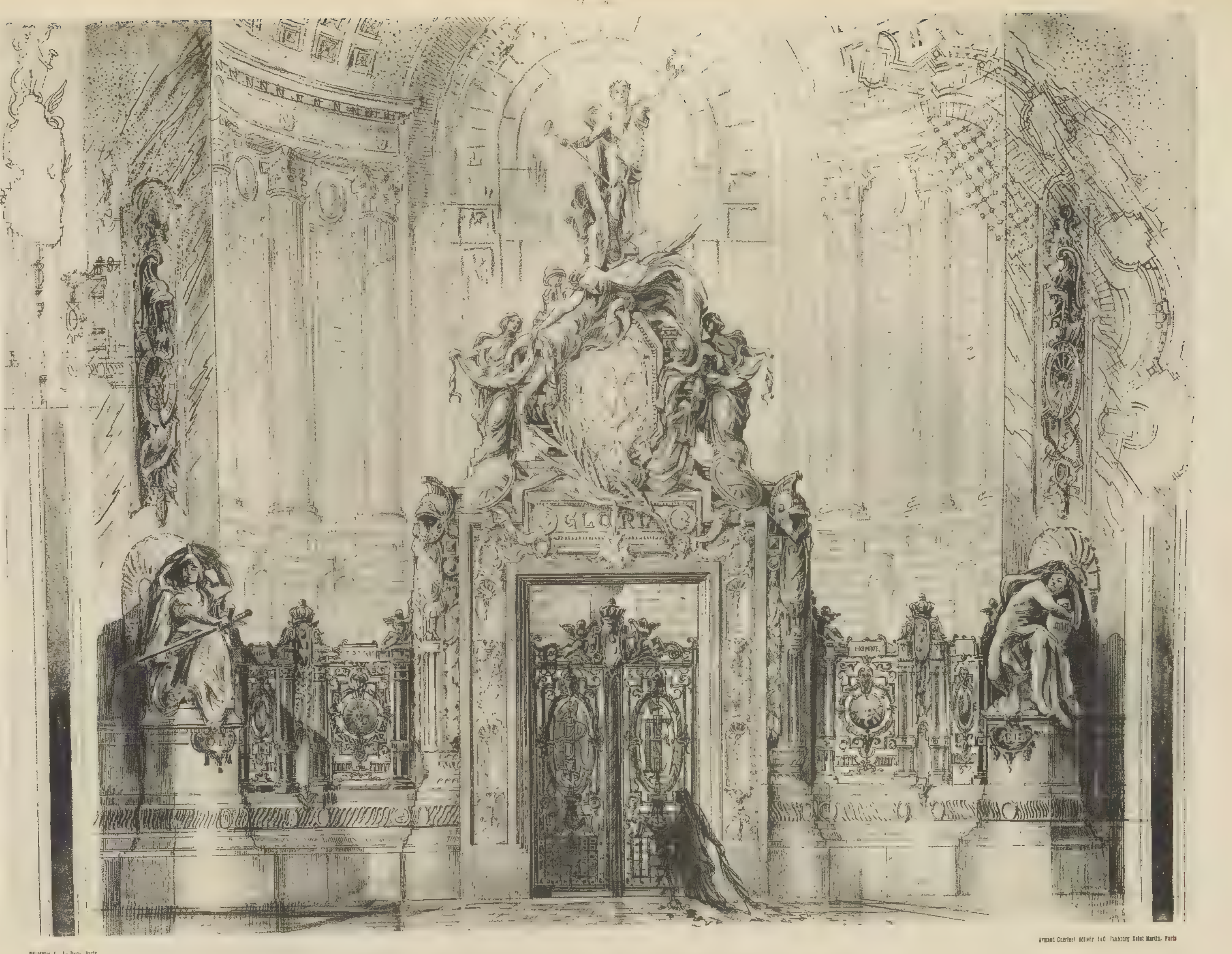
CONCOURS LABARRE - M. BOSSIS, élève de M. LALOUX - M. BRIÈRE, élève de MM. RAULIN et HÉRAUD. Un chantier de constructions navales





Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS LABARRE - M. BOUTTERIN, élève de MM. RAULIN et HERAUD - M. Albert LE MONNIER, élève de MM. RAULIN et HERAUD - Un chantier de constructions navales



Héliotypie E. Le Deley Paris

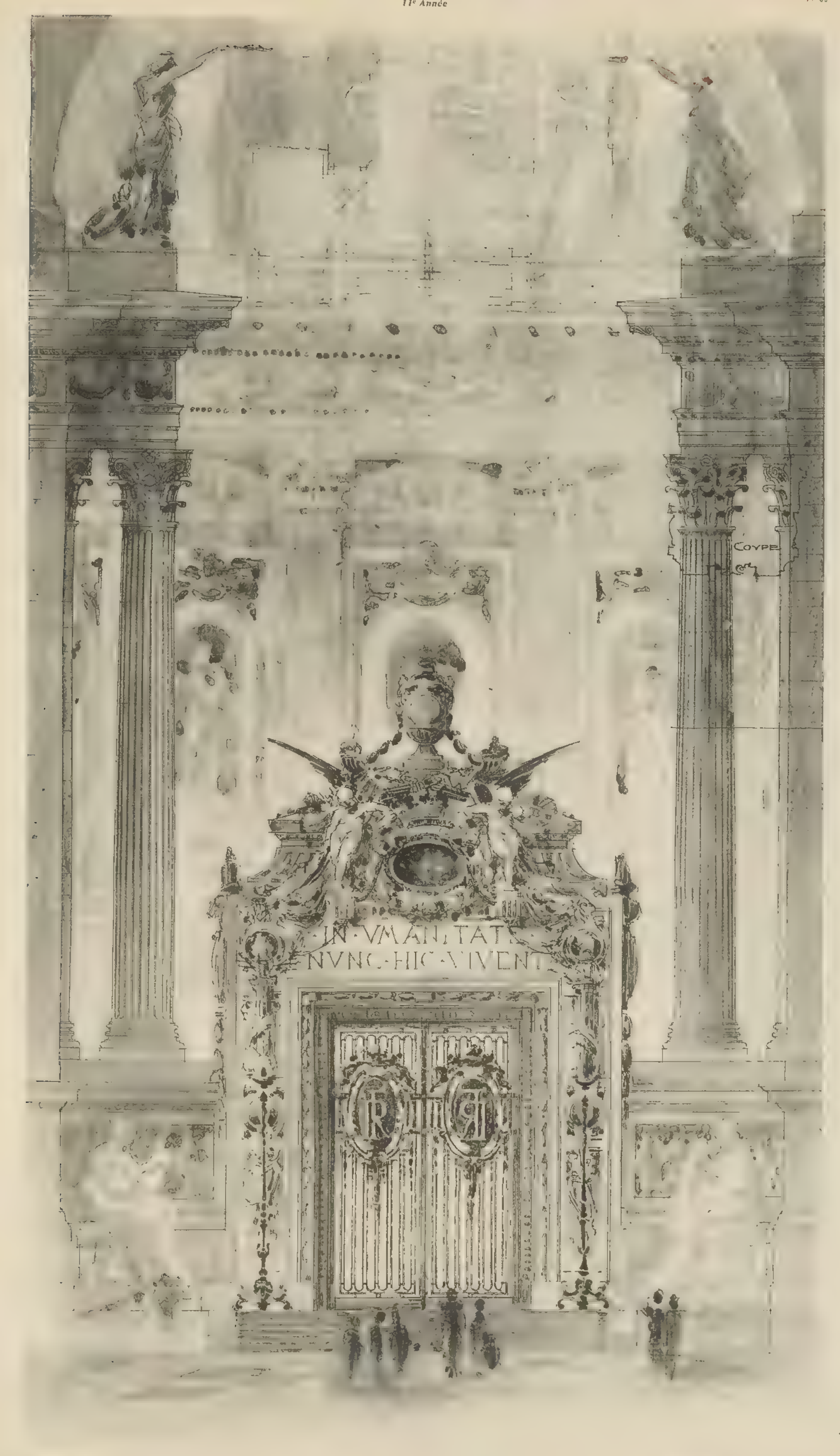
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - 1re Médaille M. Albert LE MONNIER, élève de MM. RAULIN et HERAUD - Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon



Hélotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

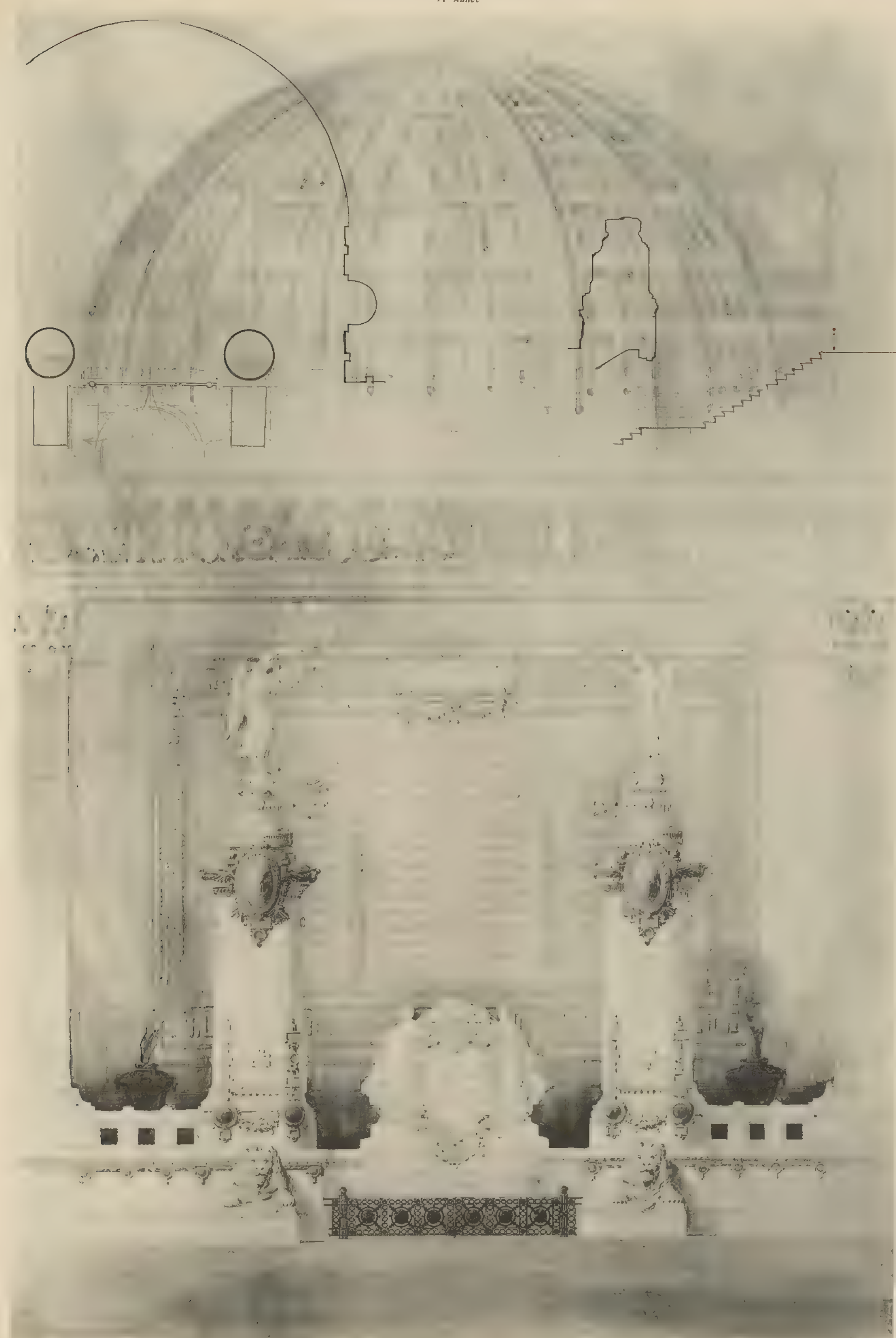
CONCOURS ROLGEVIN - 1re Médaille - M. Georges GUMPEL, élève de M. ANDRÉ - Cloture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon



Paris

A. Guérinet, Éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN — 1re Seconde Médaille — M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER - Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - 1re Seconde Médaille - M. DELAGRANGE, élève de M. PAULIN - Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon



Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

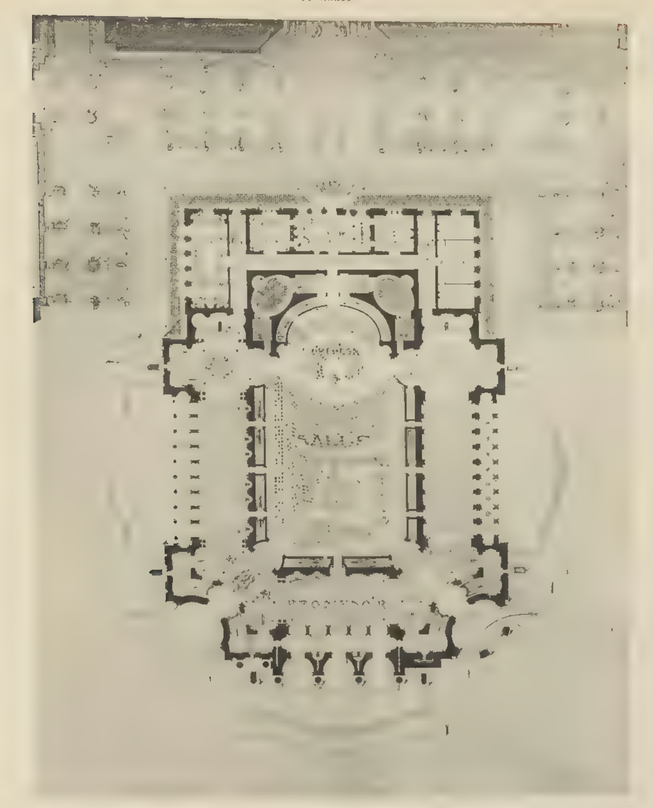
CONCOURS ROUGEVIN - 1re Seconde Médaille - M. KELLOGG, élève de M. DEGLANE - Clôture marquant l'entrée de la Crypte d'un Panthéon



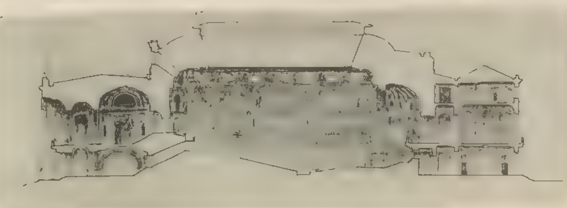
Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - 1re Seconde Médaille - M. LALOY, élève de M. LALOUX - Clôture [illegible] Pavillon



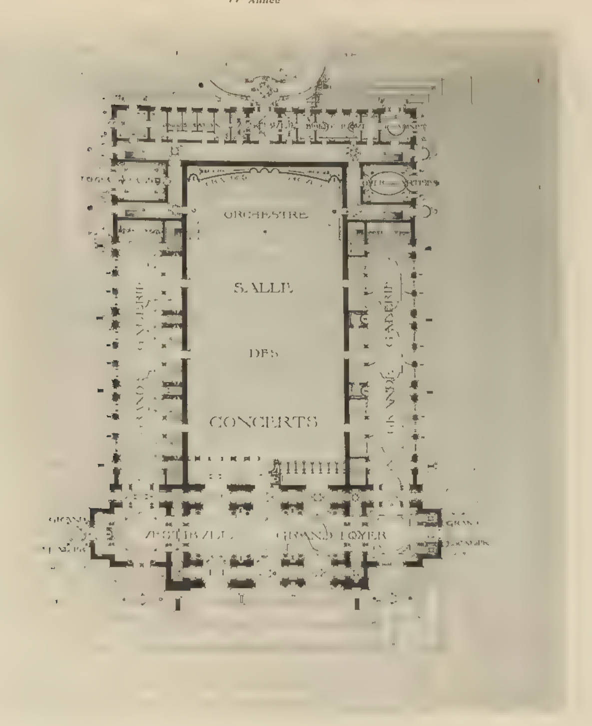




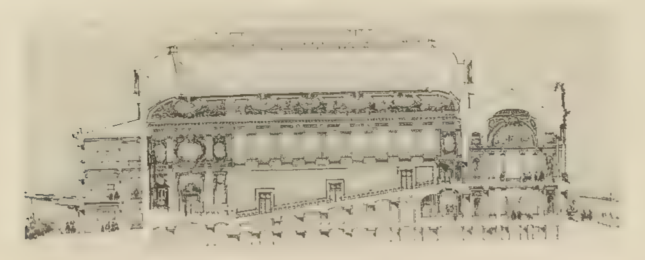
Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M CHAJRES, élève de M. PASCAL



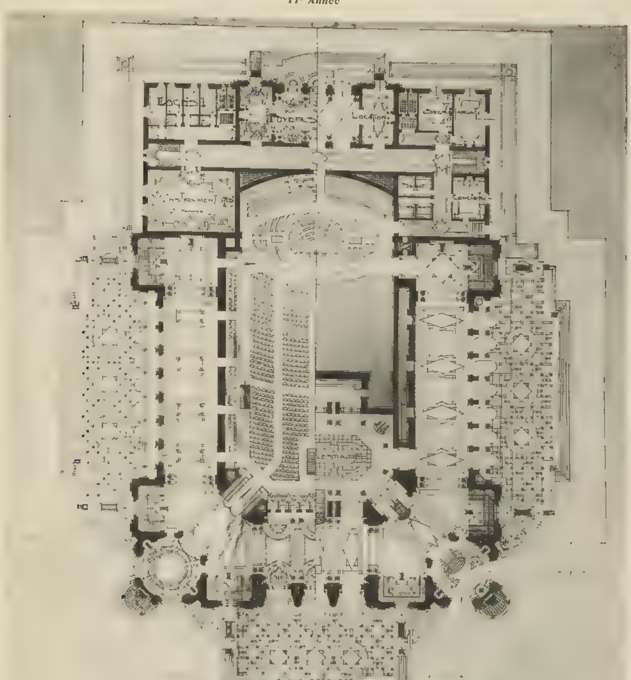


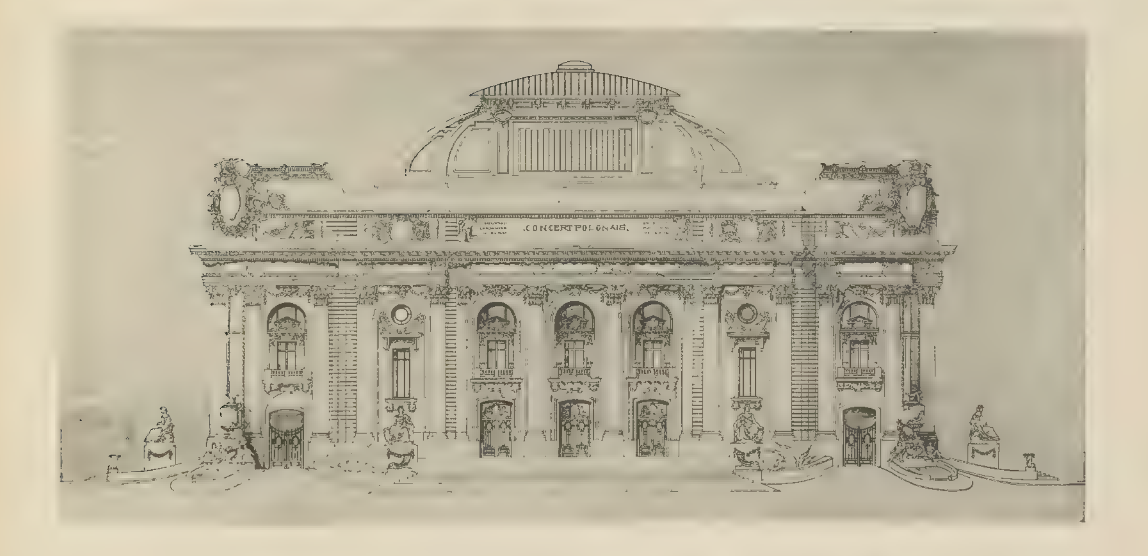


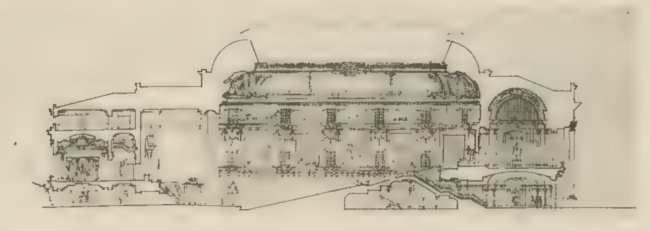
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. DUBECQ, élève de M. LALOUX

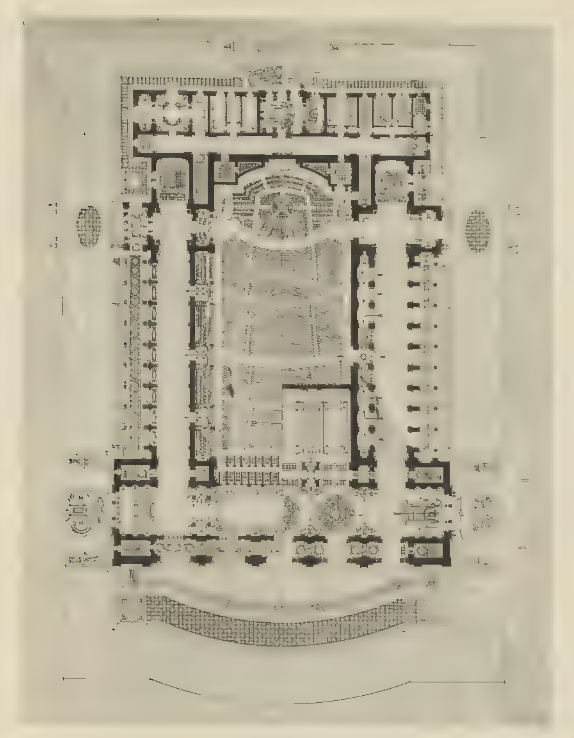




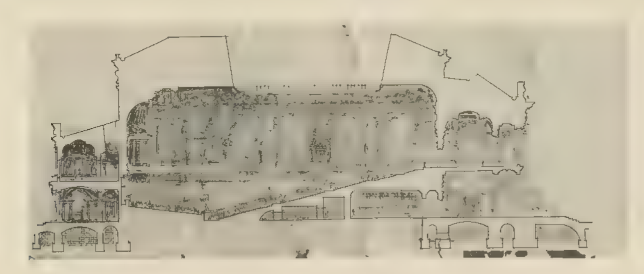


Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. DUPRÉ, élève de M. ESQUIÉ

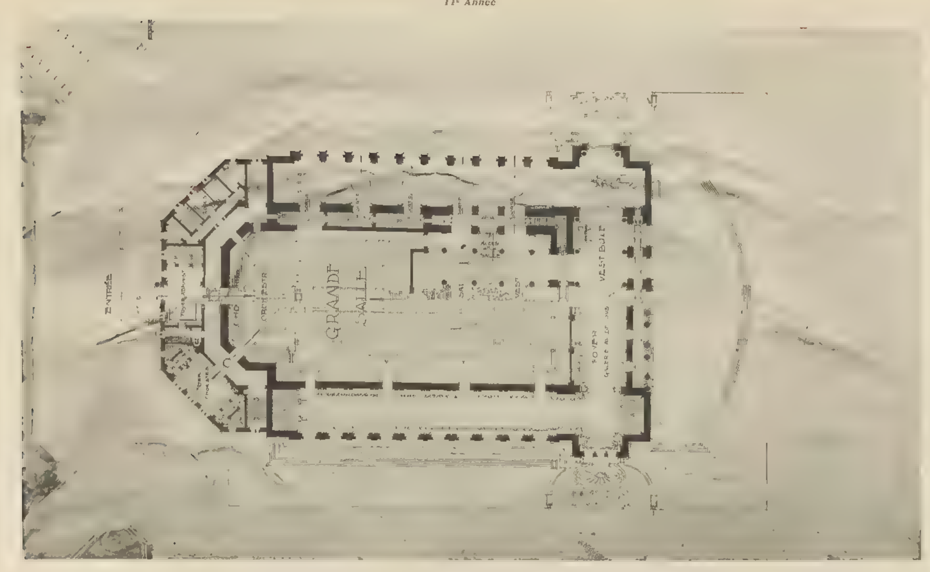


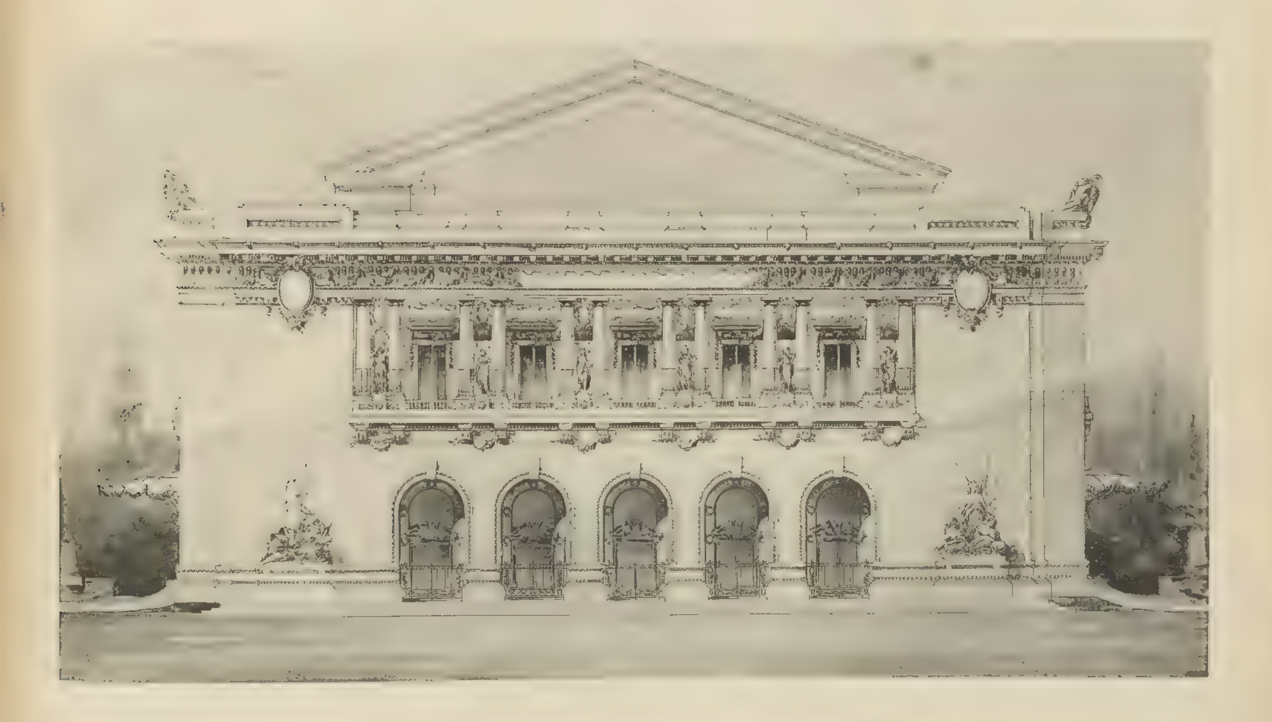


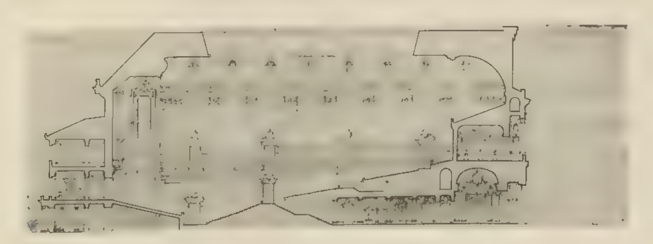


Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

Une Salle de Concert – 1re Seconde Médaille – M. HENNEQUET, élève de M. PAULIN



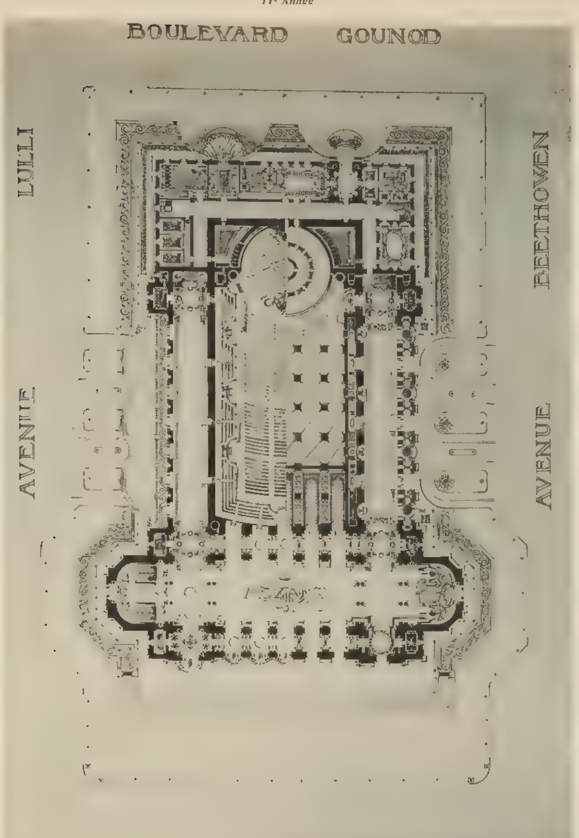




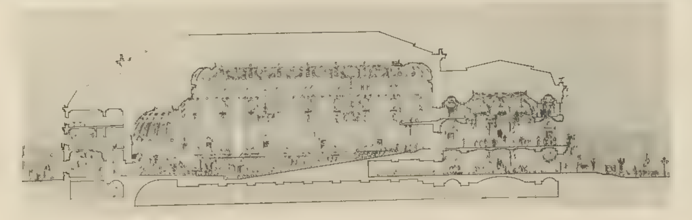
Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg St-Martin, Paris

Une Salle de Concert – 1re Seconde Médaille – M. KOHN, élève de M. PAULIN

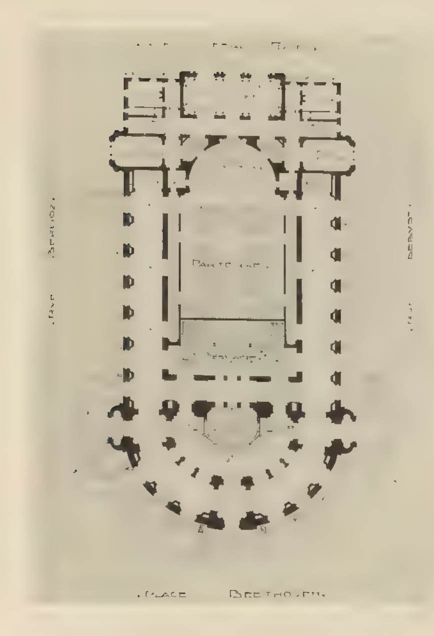


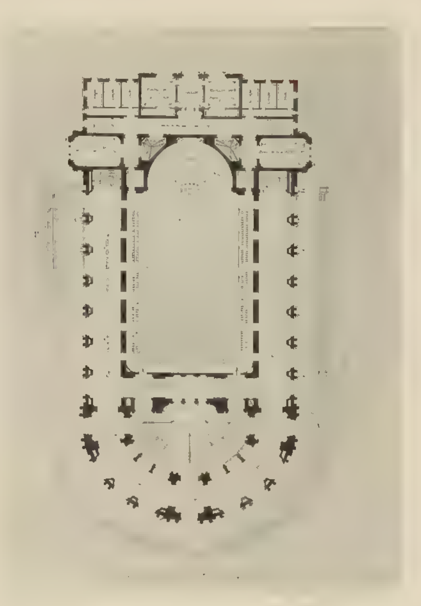




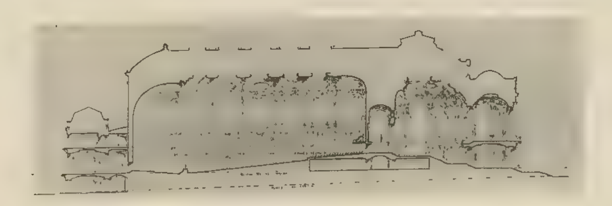
Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin. Paris

Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. MAILLE, élève de M. REDON



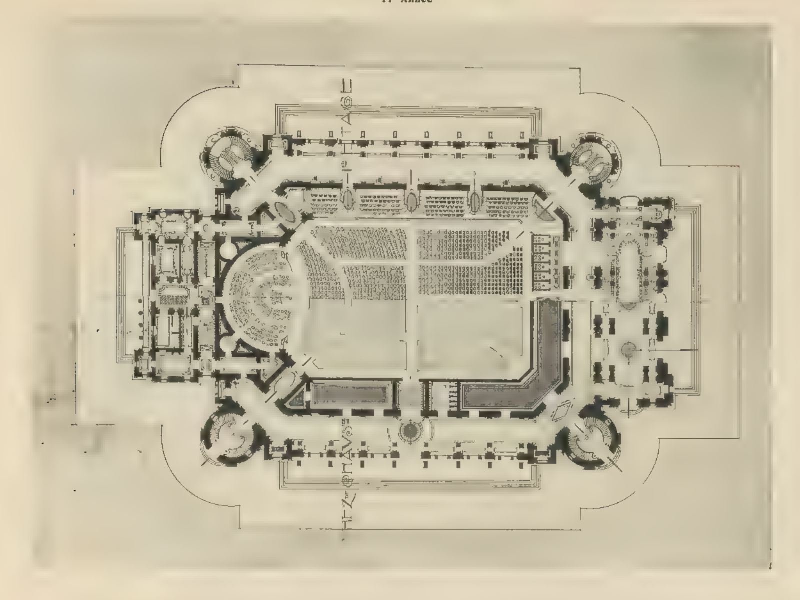


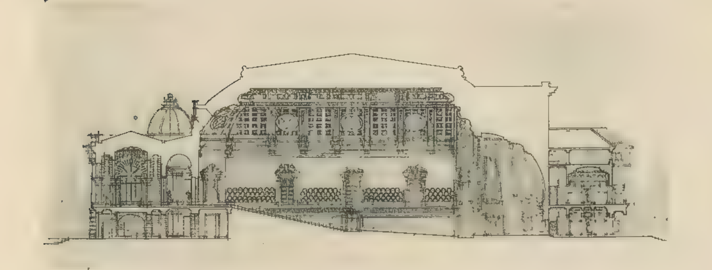




Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, Éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. MICHEL, élève de M. BERNIER

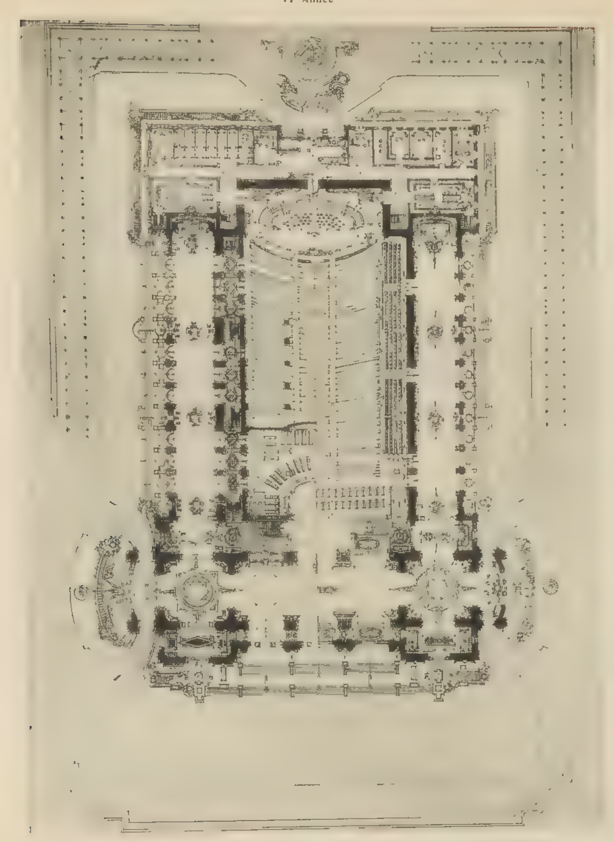


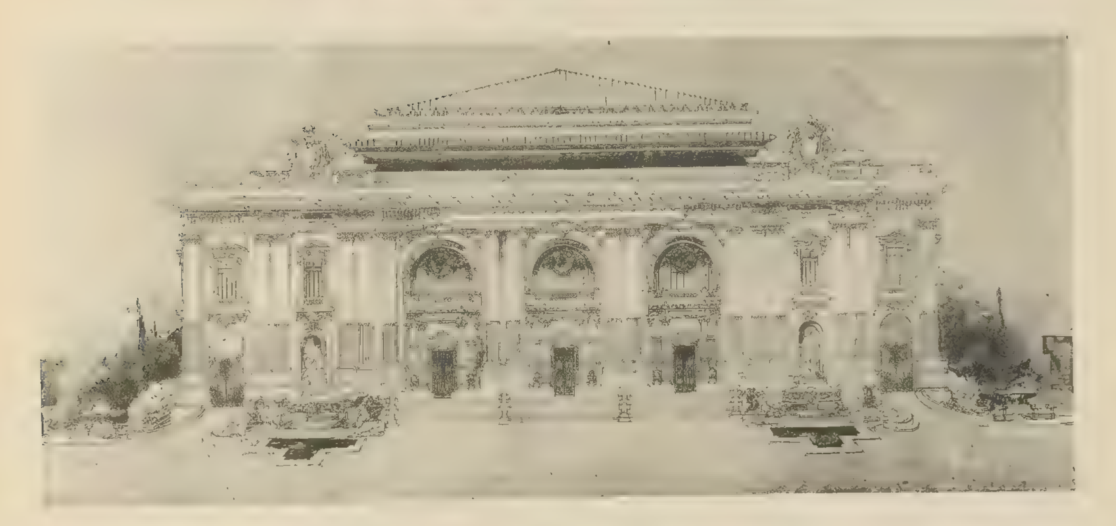


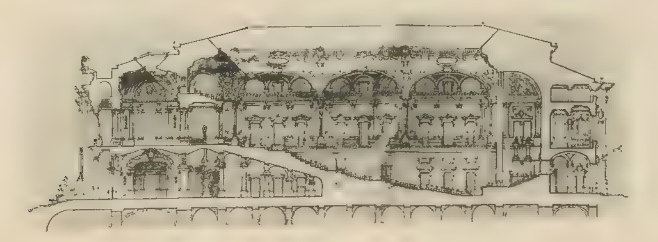


Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

Une Salle de Concert – 1re Seconde Médaille – M. NENCIULESCO, élève de M. LALOUX



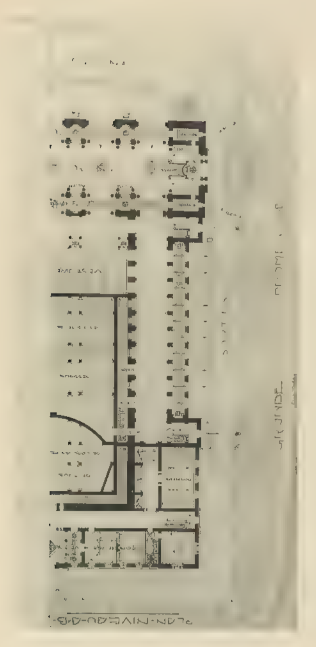


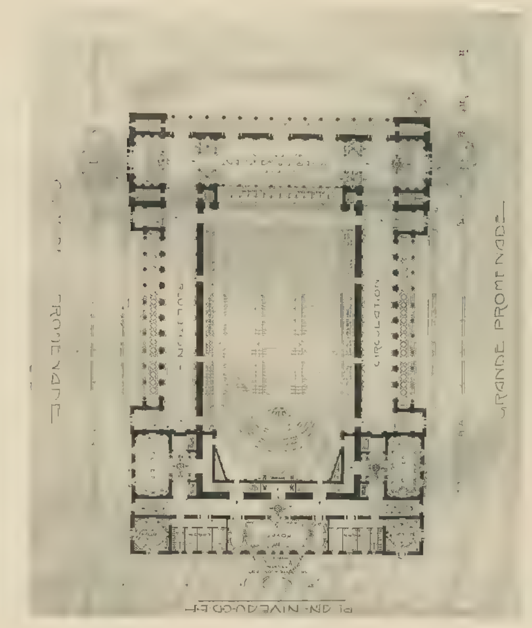


Héliotypie E. Le Deley, Paris

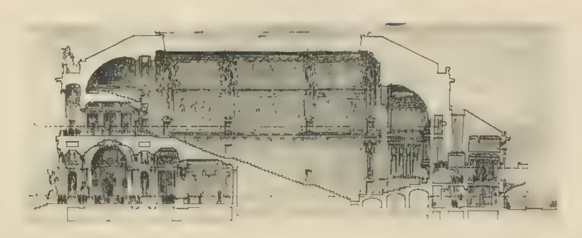
Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. RAVAZÉ, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris





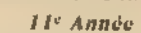


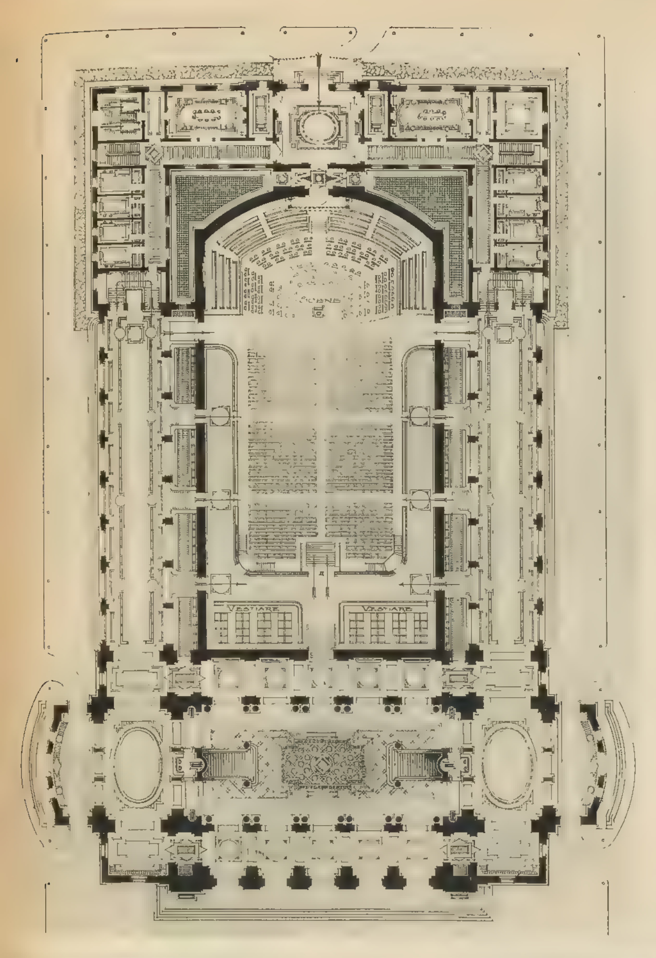


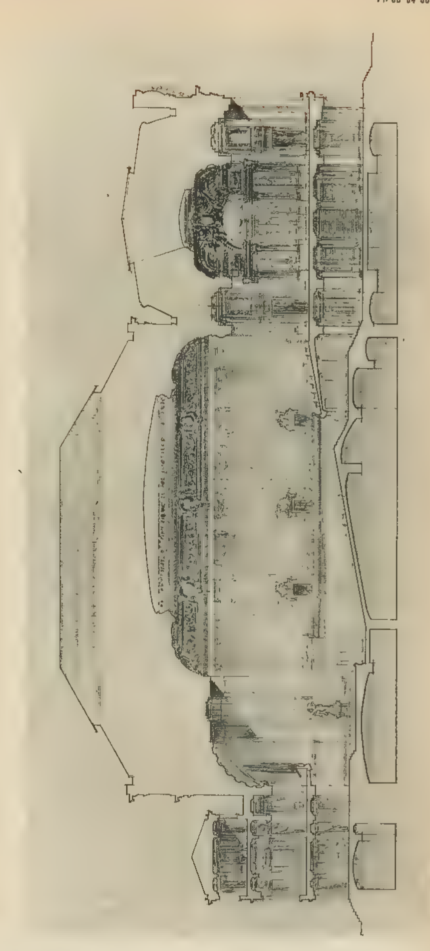
Héliotypie E. Le Deley, Paris

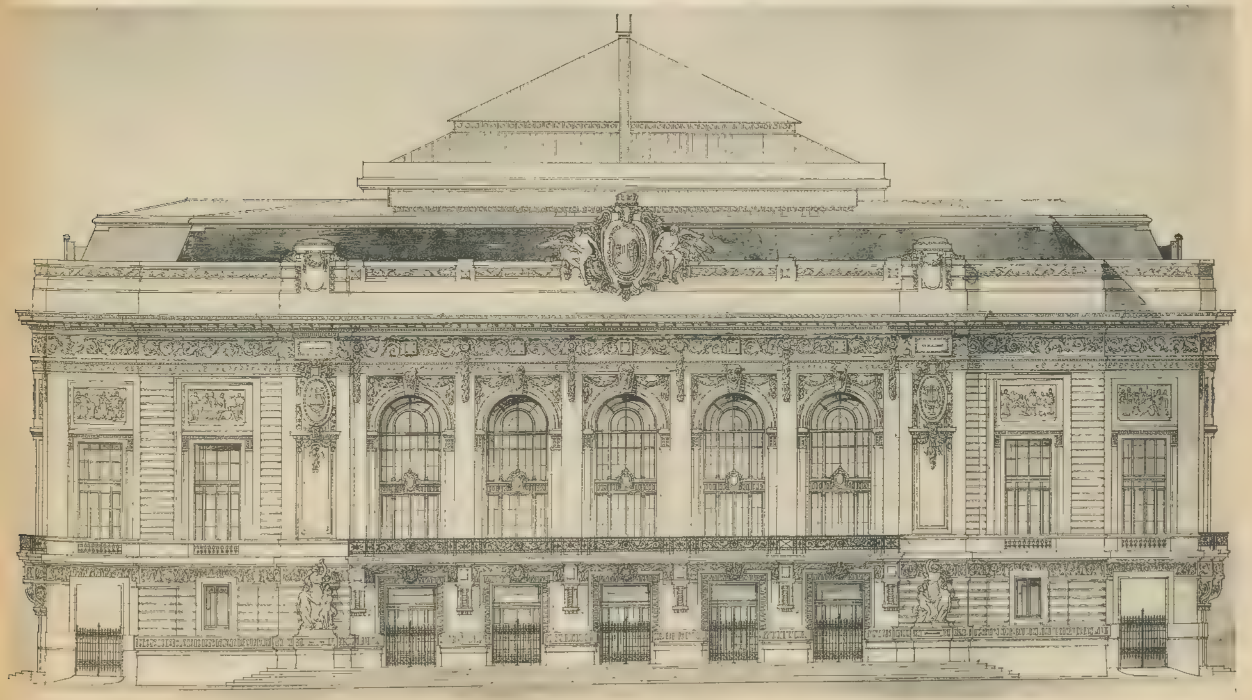
Une Salle de Concert - 1re Seconde Médaille - M. SACHS, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris



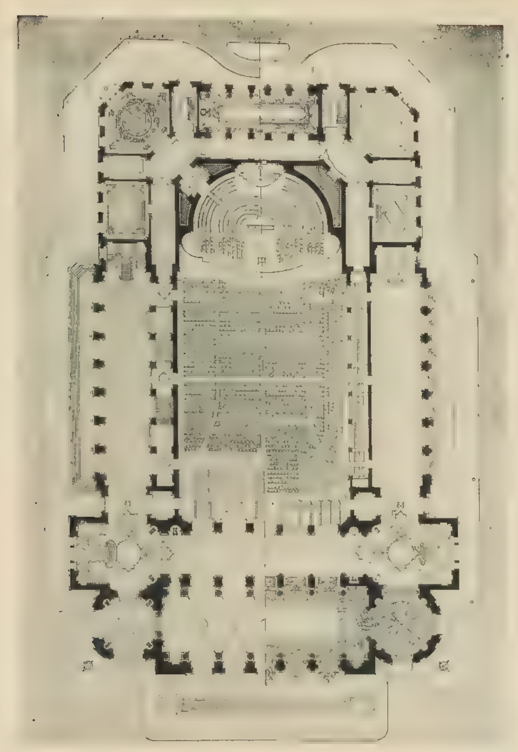


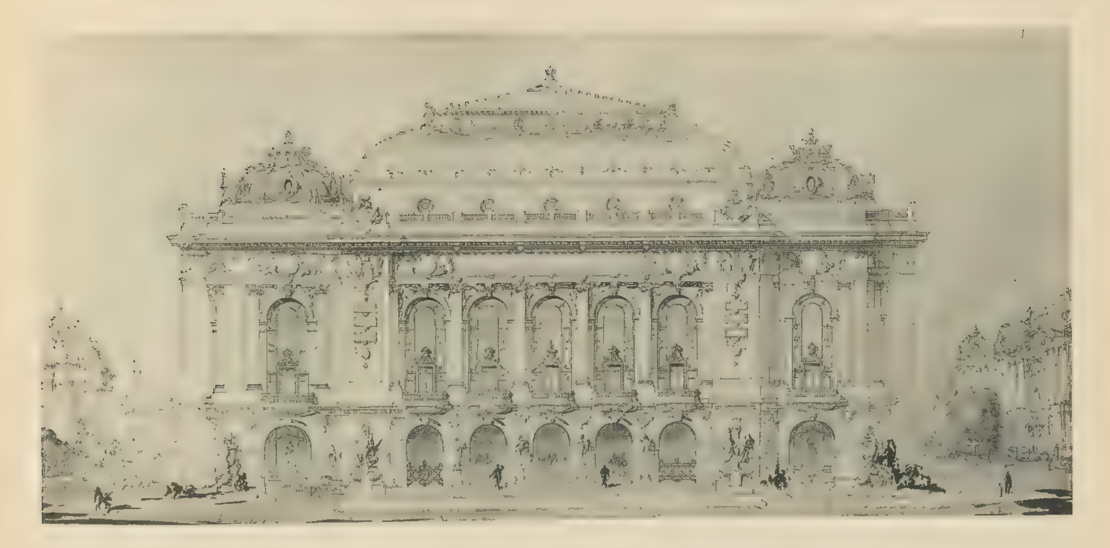


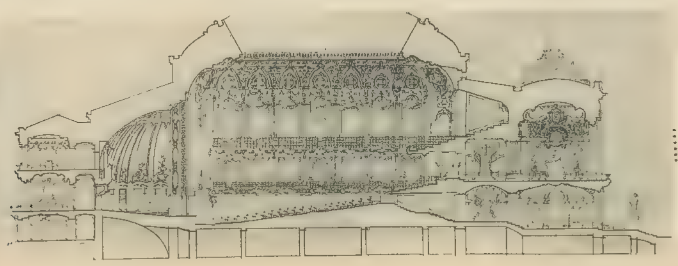


Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

Une Salle de Concert – 1re Seconde Médaille – M. THOORÈS, élève de M. LAMBERT







Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin. Paris

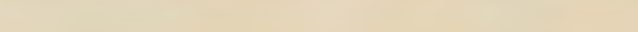
Une Salle de Concert - 2me Seconde Médaille - M. CHENET, élève de M. HÉRAUD







Héliotypie E. Le Deley, Paris



CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE : Une Fontaine. M. DURANT, élève de M. DEGLANE, 1re Seconde Médaille. M. DOCNON, élève de M. PAL..., 1re Médaille.

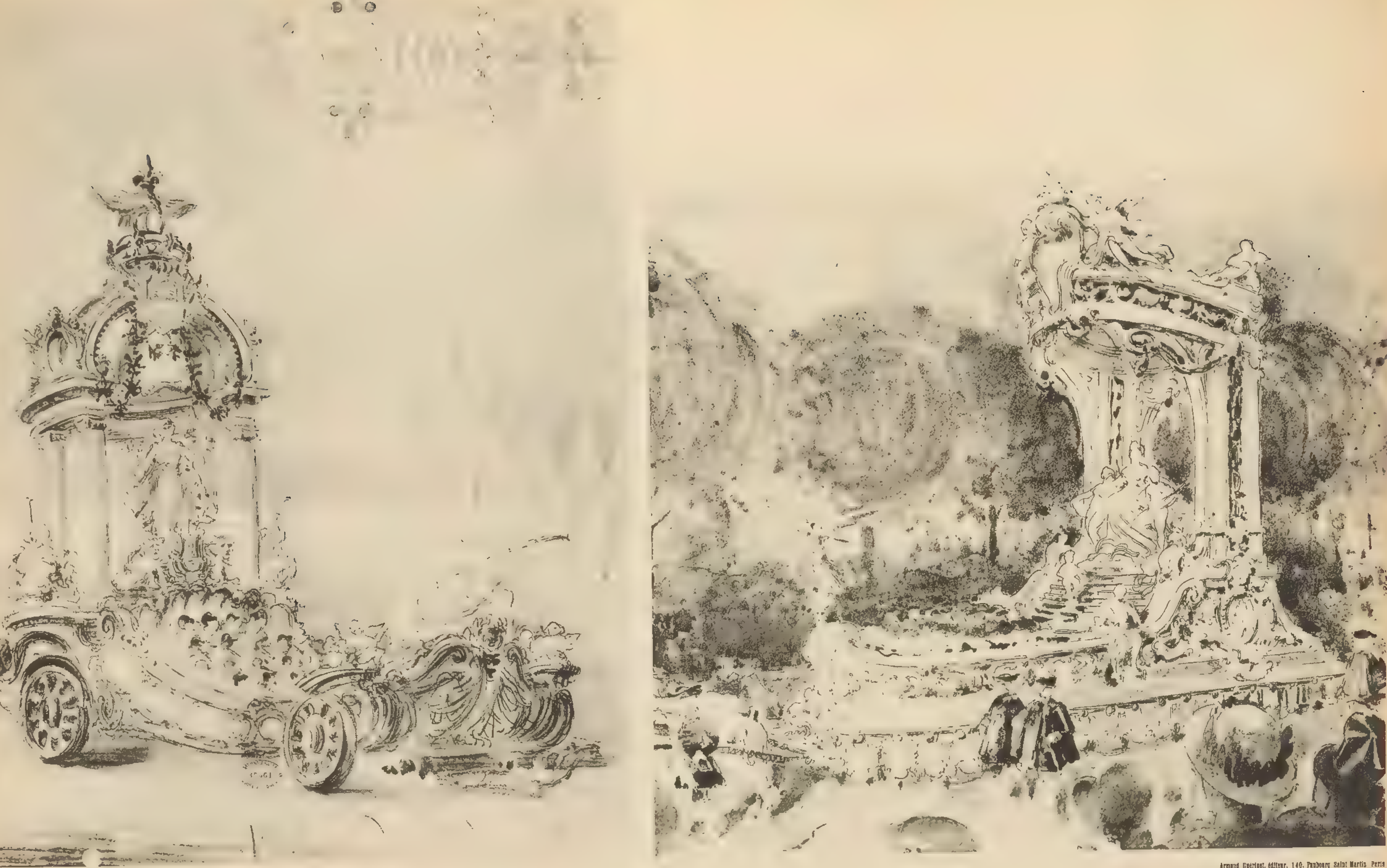




Phototypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Esquisse-Esquisse – 1re Seconde Médaille – M. DOGNON, élève de M. PAULIN – Un Char allégorique

1re Seconde Médaille – M. EXPERT Roger, élève de MM. REDON & UMBDENSTOCK – Un Char allégorique



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

Esquisse Esquisse - M. BOUDARD, élève de M. DUQUESNE - M. CREVEL, élève de M. PAULIN - Un Char allégorique





Héliotypie E. Le Deley Paris

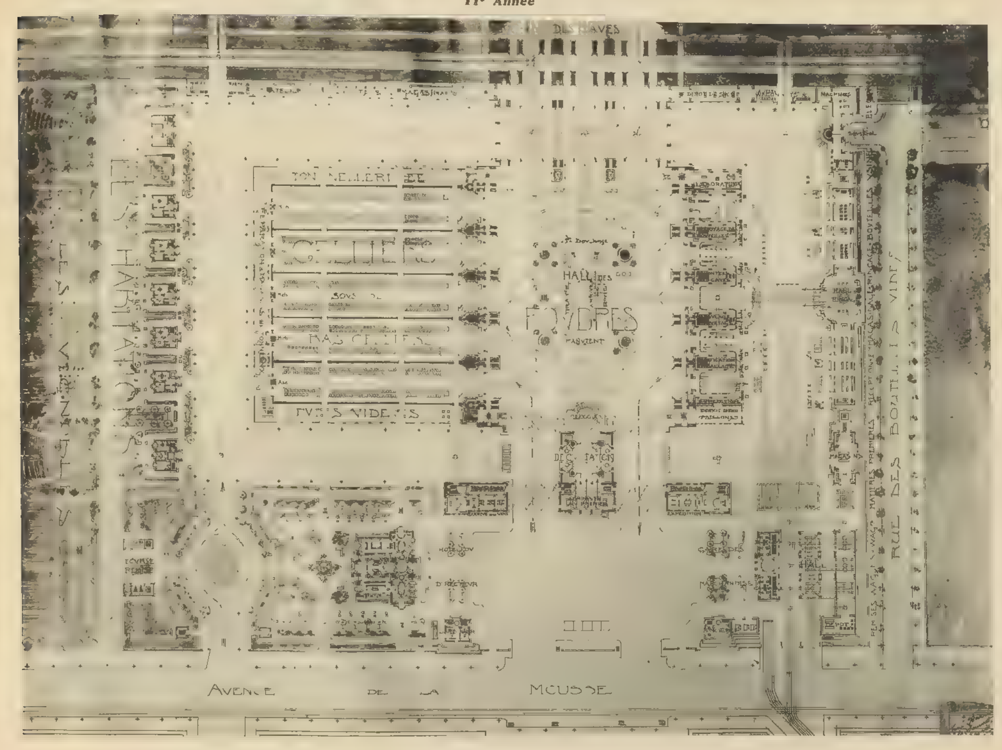
1re Médaille - M. DELAON élève de M. LALOUX - Un Établissement pour la préparation des Vins de Champagne

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

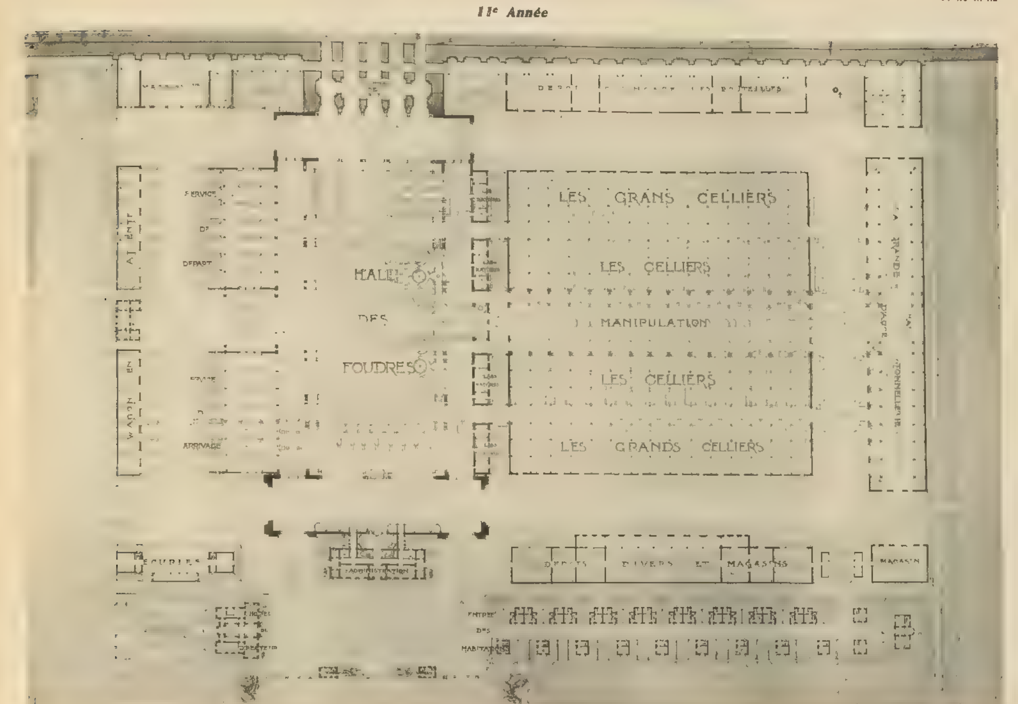
1re Médaille – M. DELAON élève de M. LALOUX – Un Établissement pour la préparation des Vins de Champagne





Héliotypie E. Le Deley, Paris
Massé-Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Seconde Médaille – M. BARRÉ, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ – Un Établissement de Vins de Champagne

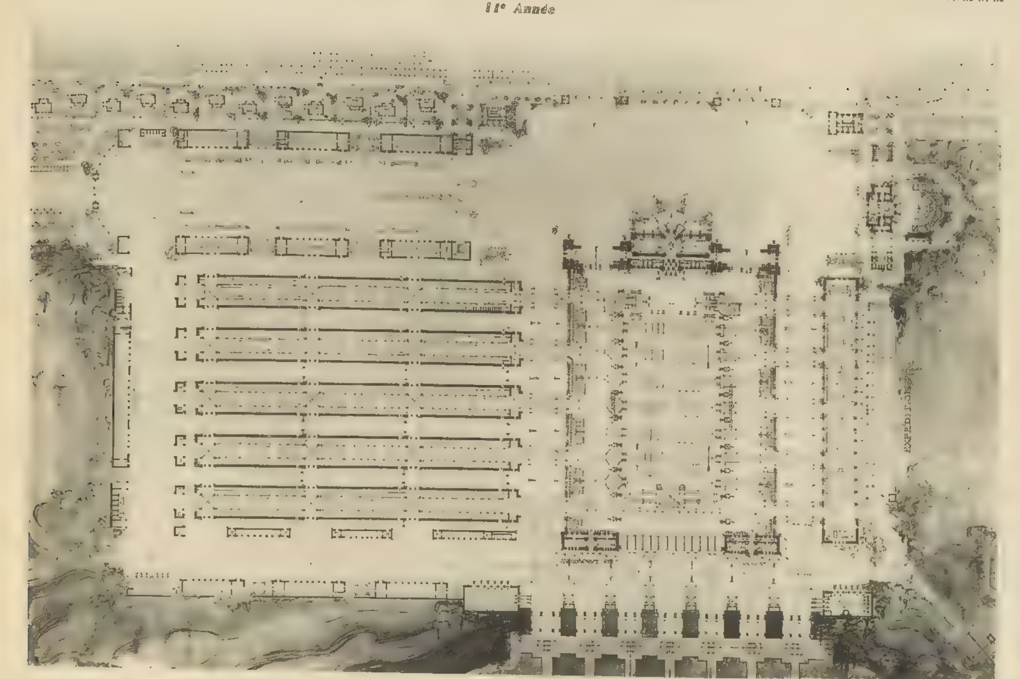






Phototypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Seconde Médaille – M. MASSON, élève de M. DUQUESNE – Un Établissement de Vins de Champagne



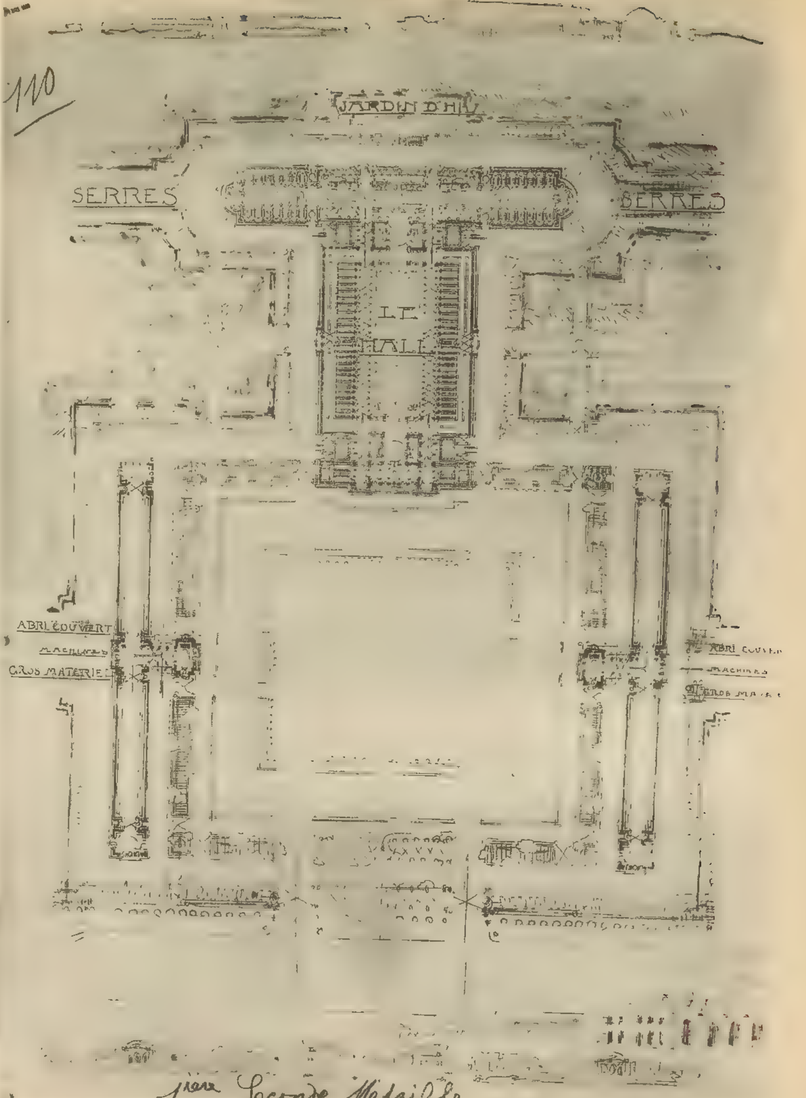


Phototypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Seconde Médaille – M. RAVAZÉ, élève de M. PAULIN – Un Établissement de Vins de Champagne

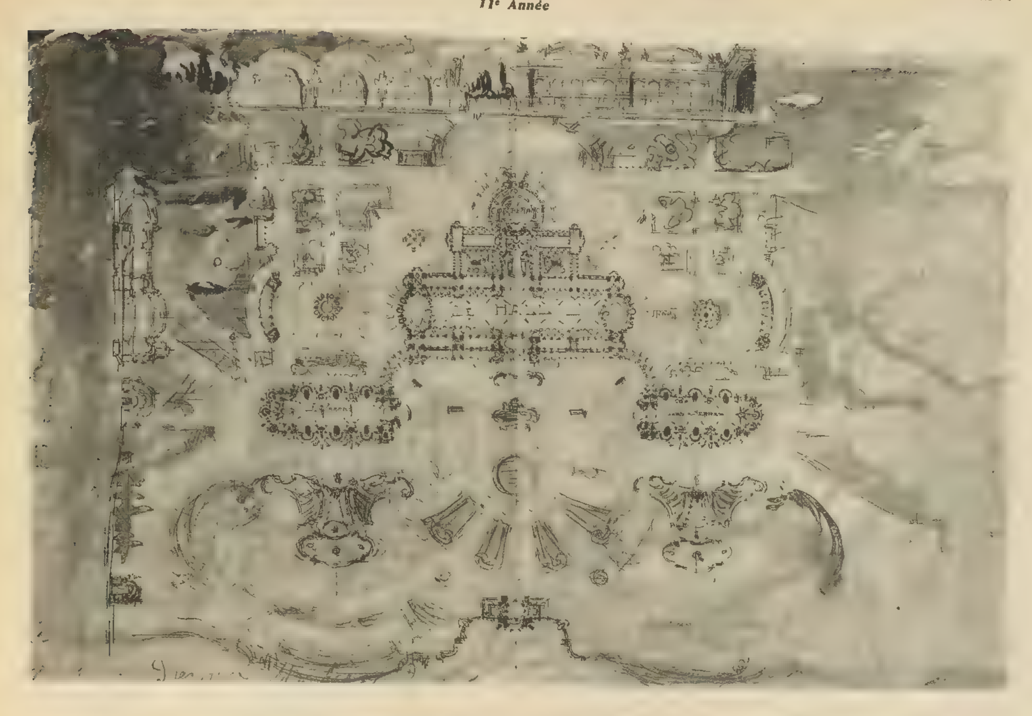
Héliotypie E. Le Deley, Paris

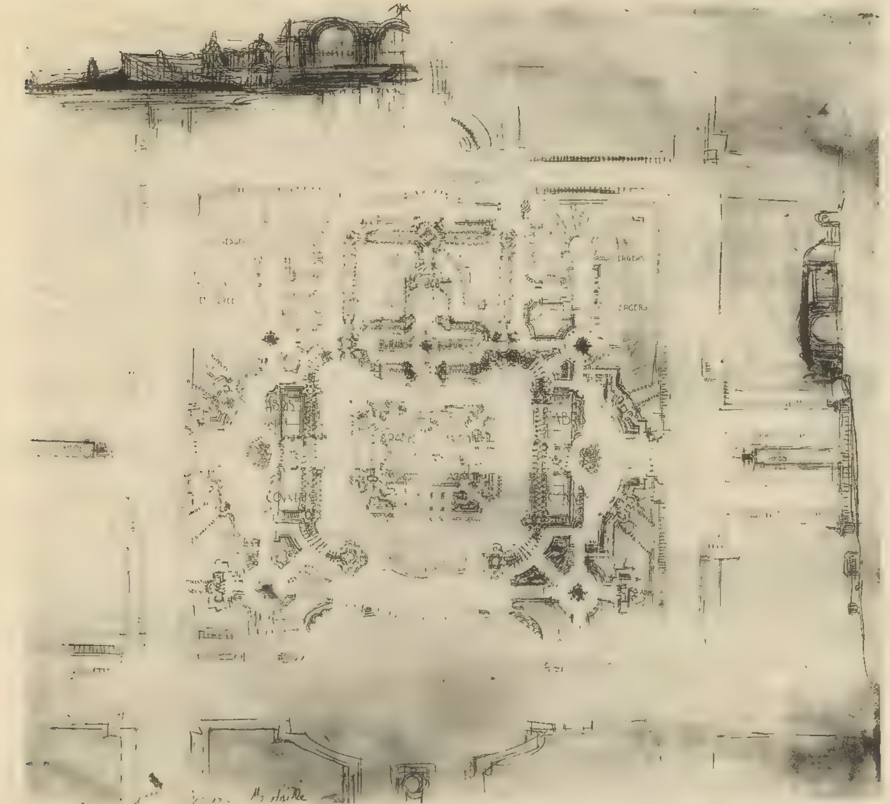
1re Seconde Médaille — M. DELAON, élève de M. LALOUX — Une Enceinte et des Bâtiments pour les Expositions Agricoles et Horticoles



Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Seconde Médaille — M. ASTRUC, élève de M. REDON — Une Enceinte et des Bâtiments pour les Expositions Agricoles et Horticoles





Phototypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Seconde Médaille - M. EXPERT Roger, élève de MM. REDON & UMBDENSTOCK - Une Enceinte et des Bâtiments pour les Expositions Agricoles et Horticoles

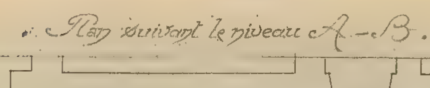
et 1re Mention - M. CHENET, élève de M. HÉRAUD

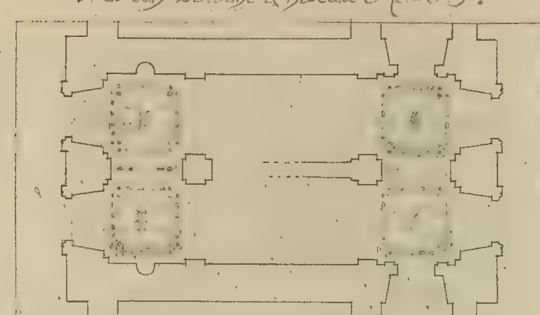


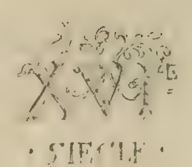
Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - M. Roger EXPERT, élève de MM. REDON & UMBDENSTOCK - L'Escalier d'un Château

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris







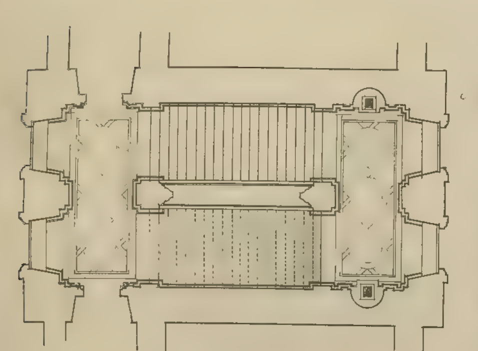
L'ESCALIER·D'VN·CHASTEAV

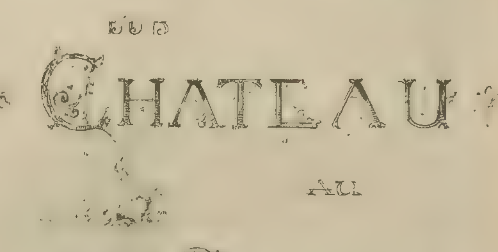
Dressé à l'échelle ci-jointe.

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE – M. LE MONNIER, élève de M. Héraud – L'Escalier d'un Château

L'ESCALIER DE PIERRE

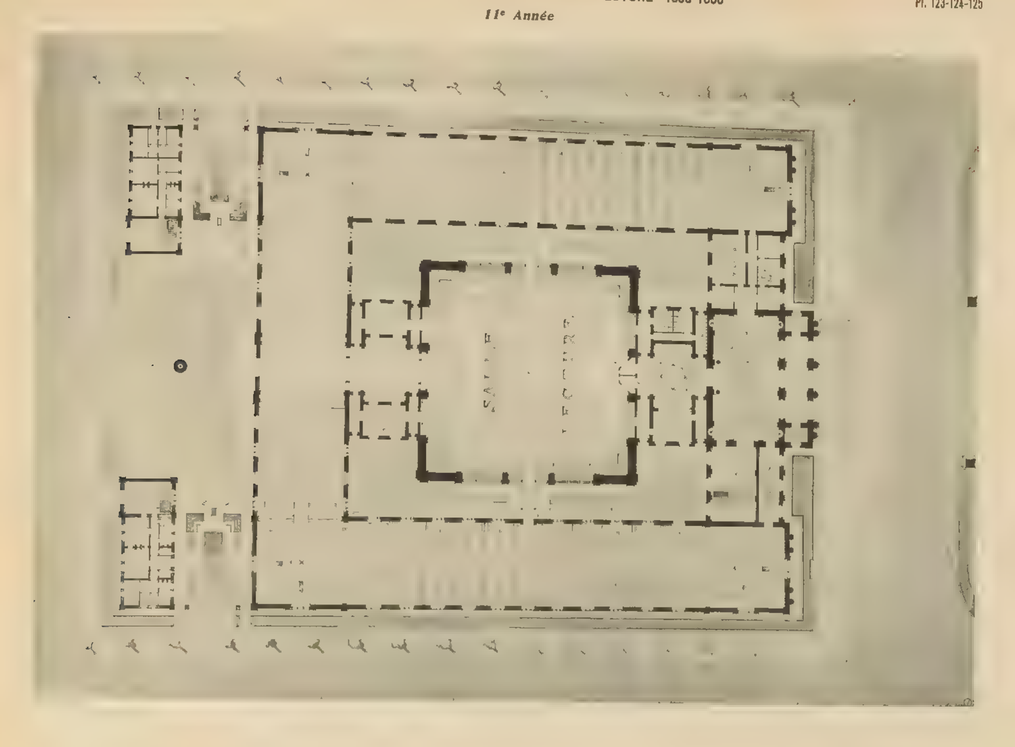


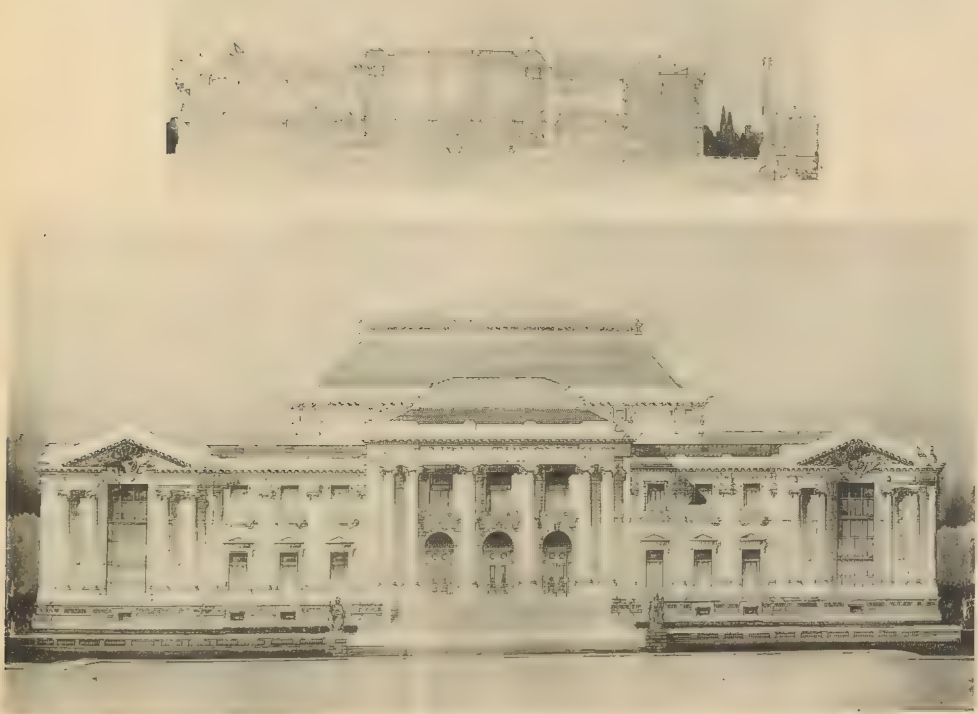


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

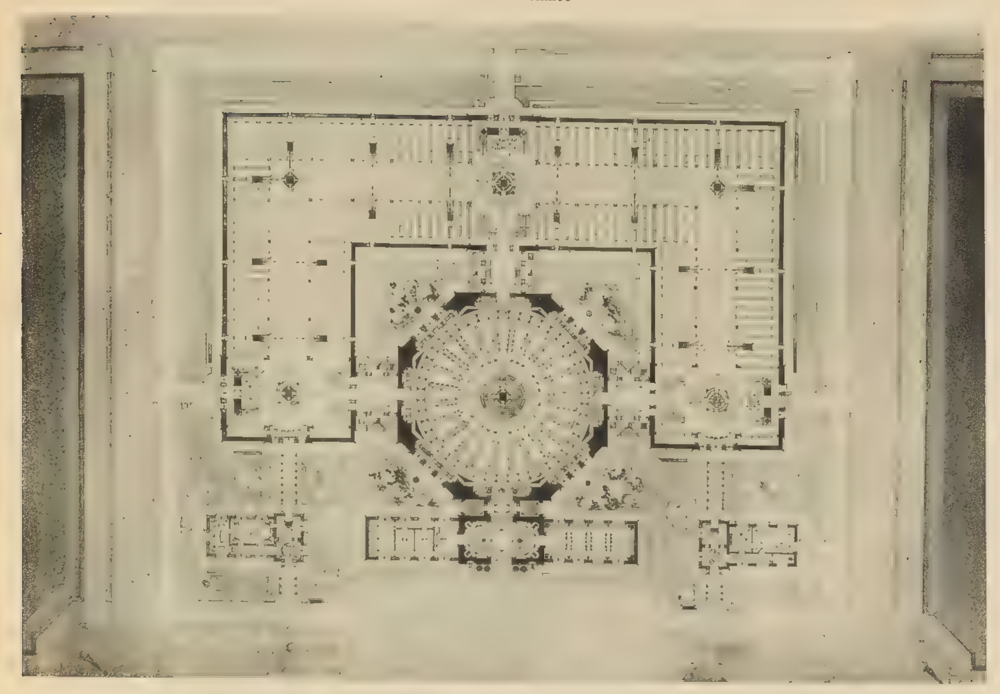
CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE. M. TORTEL, élève de M. HÉRAUD. - L'Escalier d'un Château.

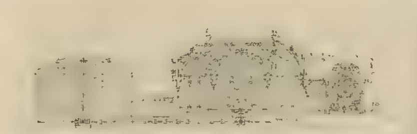




Phototypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. DEPONDT, élève de M. PASCAL - Une Bibliothèque



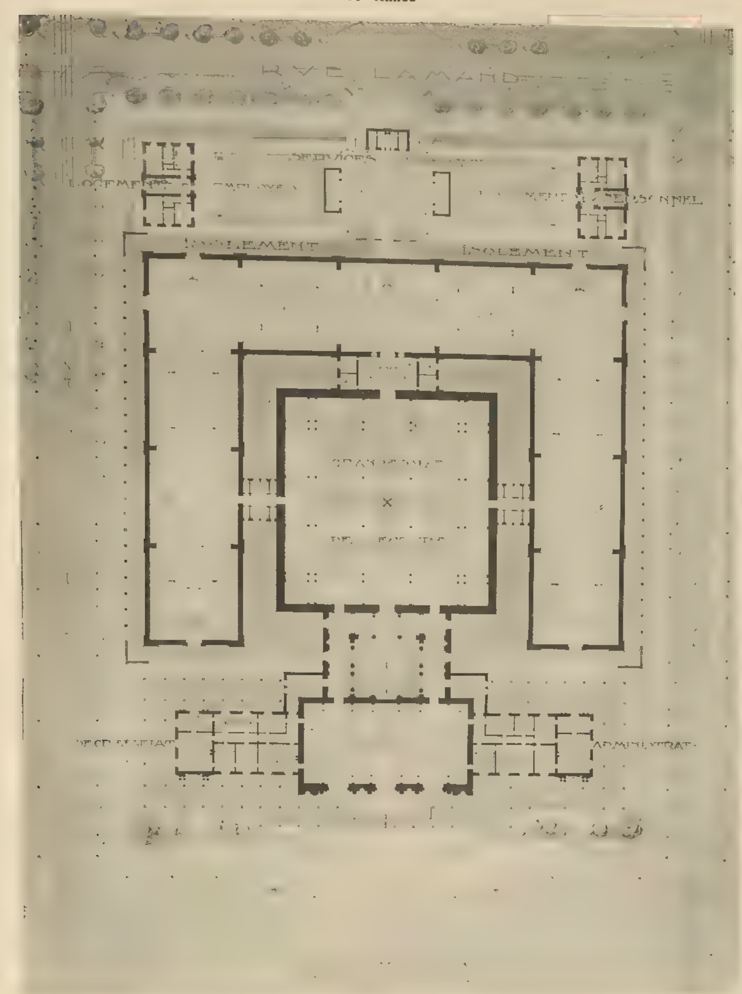




Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. MURPHY élève de M. BERNIER - Une Bibliothèque





Héliotypie E. Le Deley. Paris Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. DELANNOY, élève de M. HULOT - Une Bibliothèque



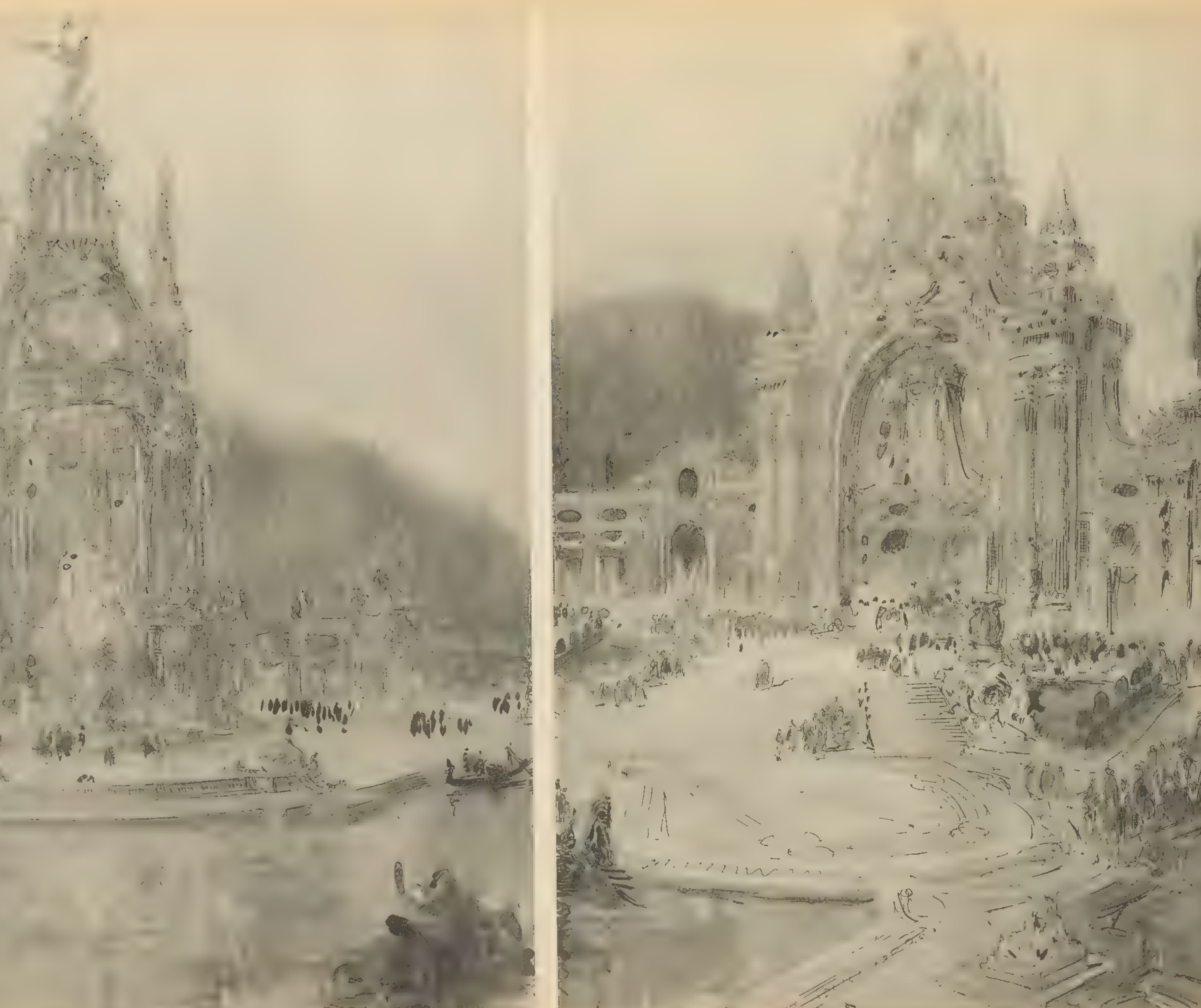
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS Achille LECLÈRE - M. Pierre SIBIEN - Casino au bord de la Mer



Héliotypie E. Le Deley, Paris

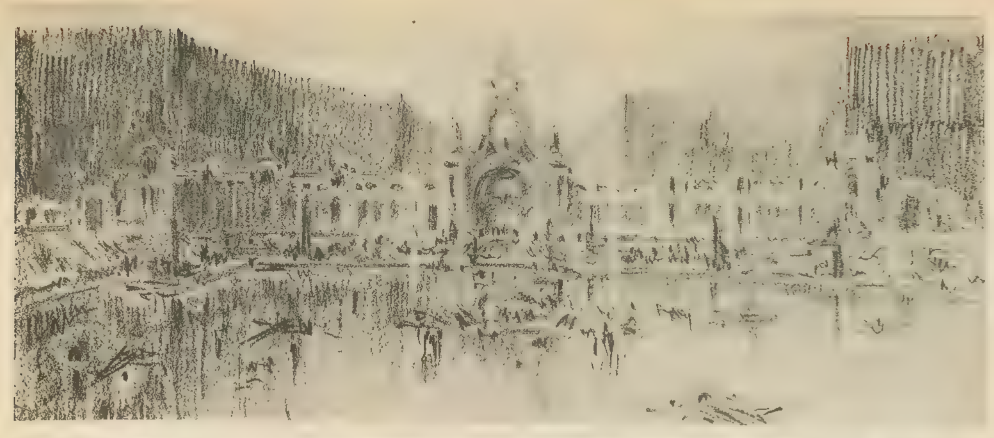
CONCOURS CHENAVARD – M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER – Une Fête Nautique sur le Canal de Versailles



Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHENAVARD - M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER - Une Fête Nautique sur le Canal de Versailles

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris









Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD – M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER – Une Fête Nautique sur le Canal de Versailles

PLAN DU CANAL DE VERSAILLES

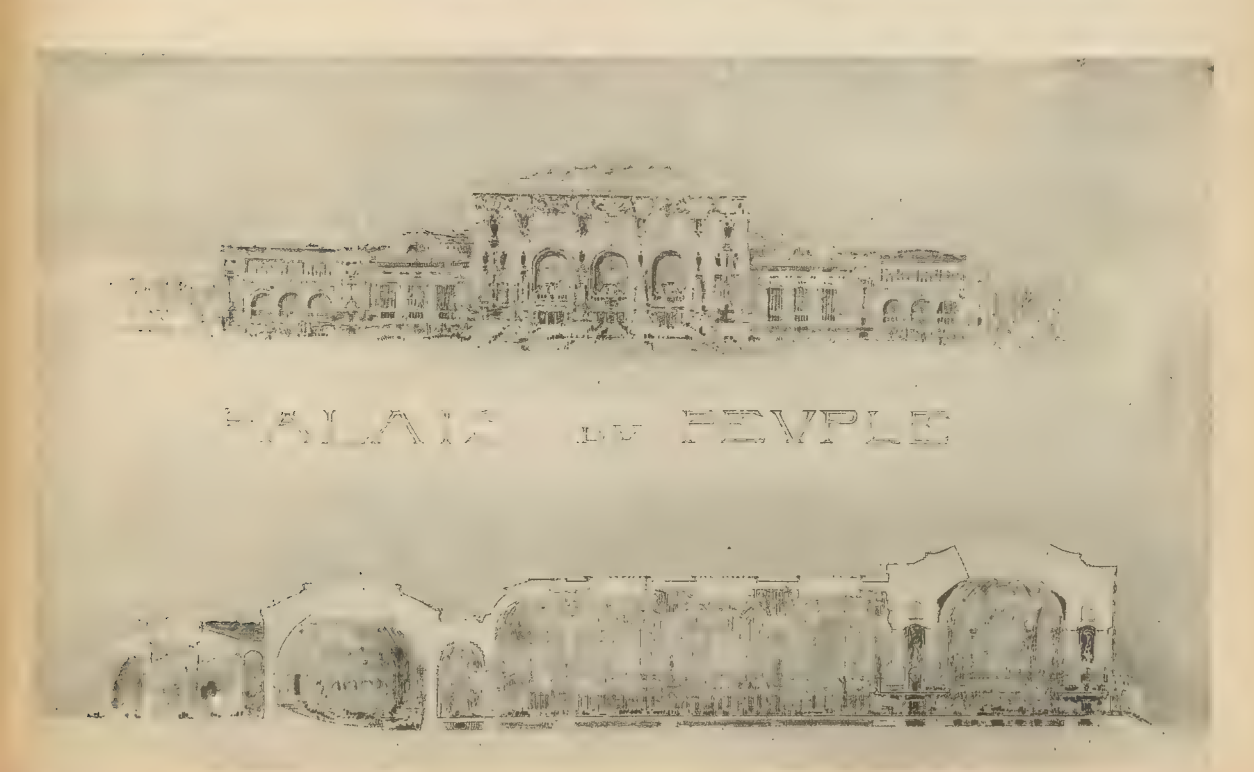
LA MÉNAGERIE

GRAND TRIANON

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHENAVARD - M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER - Une Fête Nautique sur le Canal de Versailles

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin. Paris



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT - Le Port de Paris

PALAIS DV PEVPLE

GENNEVILLERS

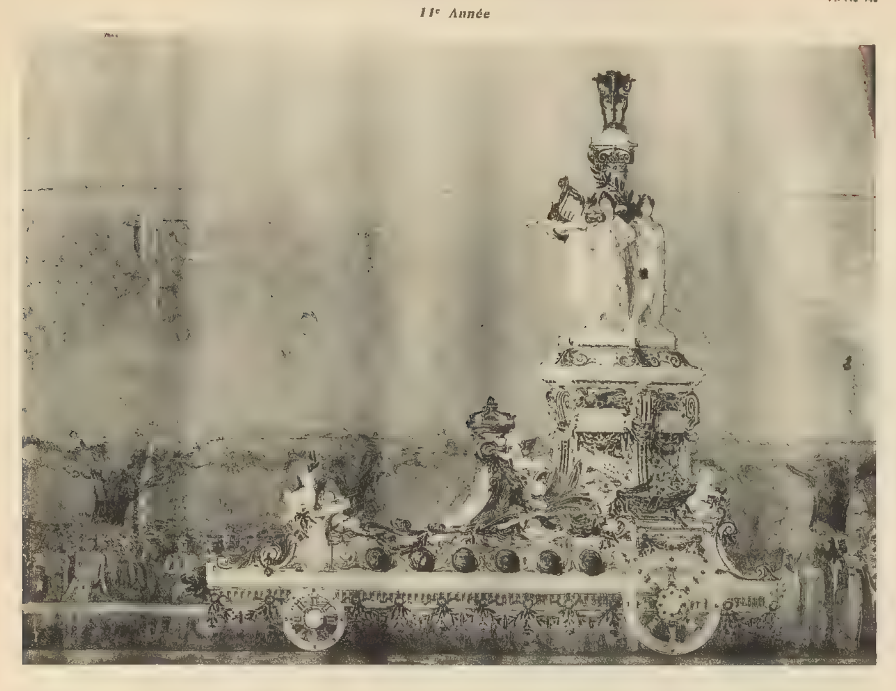
PUTEAUX

NANTERRE

BEZONS

COURS CHENAVARD M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT Le Port de Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

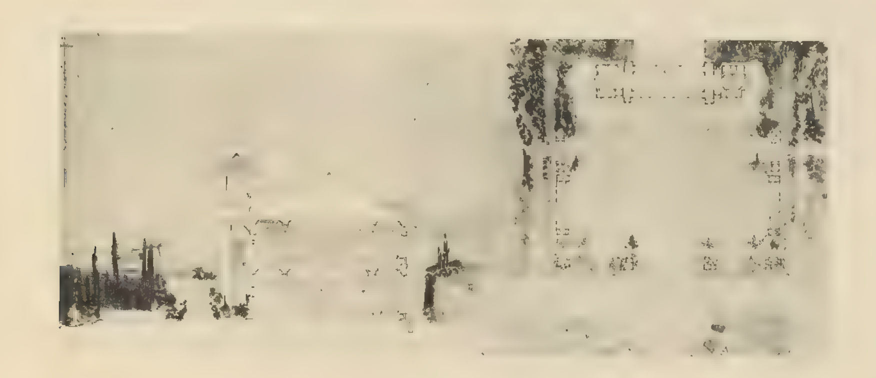


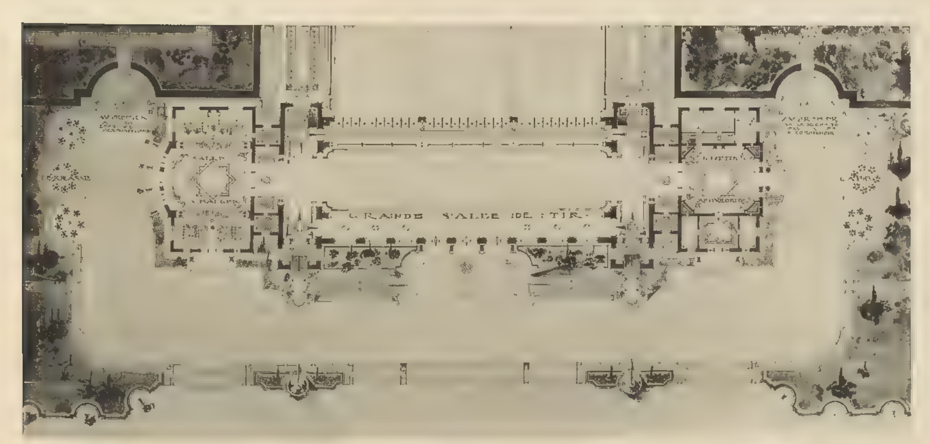
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. GAUTRUCHE, élève de M. ANDRE - Composition Décorative

CONCOURS CHENAVARD, M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT - Le Port de Paris



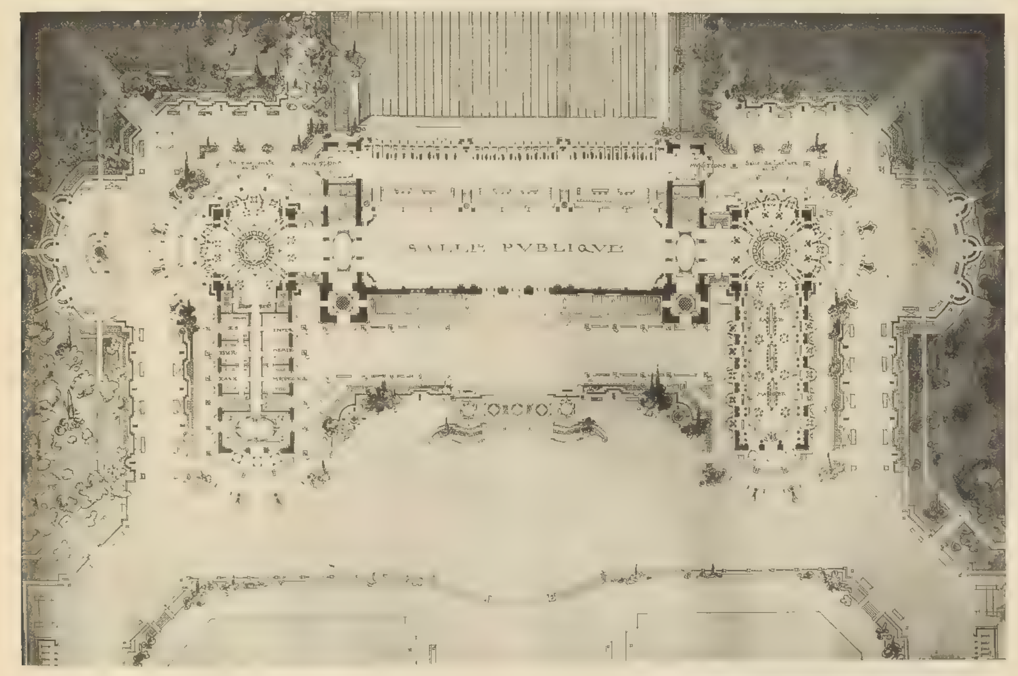


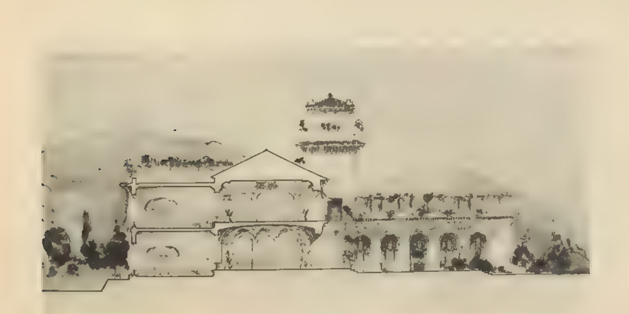


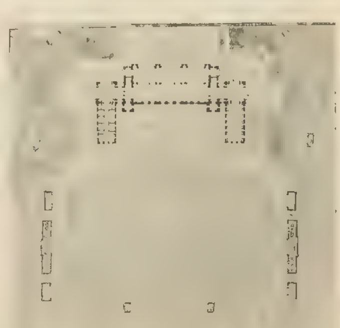
Héliotypie E. Le Deley. Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin. Paris

M. John REID, élève de M. LALOUX - Un Stand pour les Exercices et les Concours de Tir



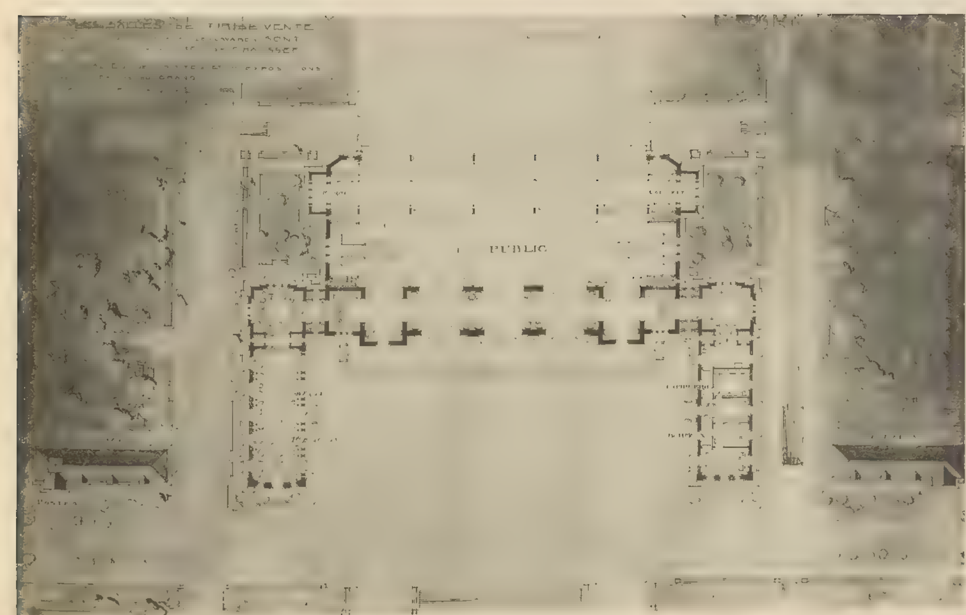






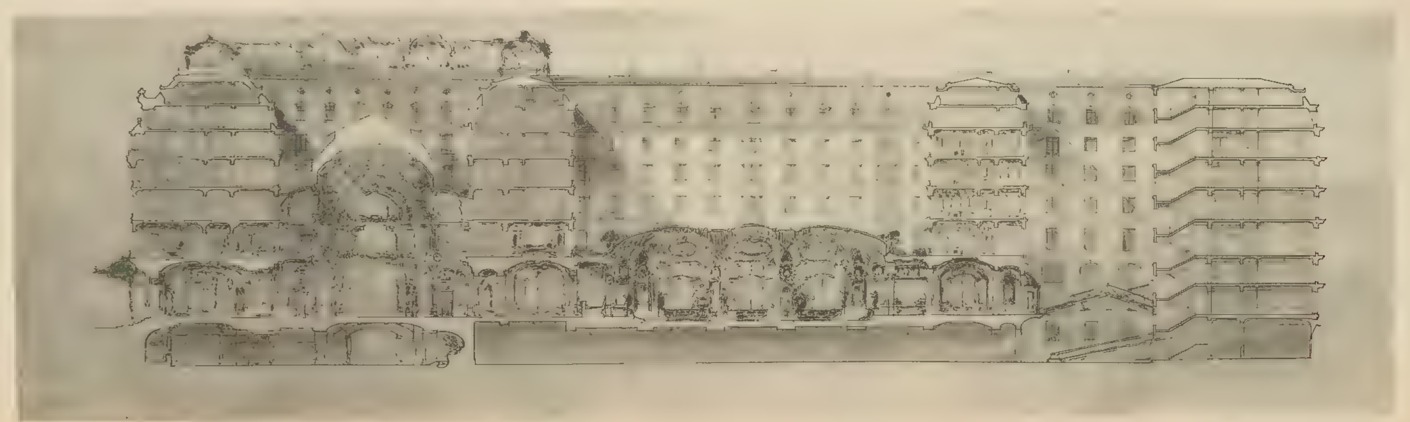
Héliotypie F. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. KELLOGG, élève de M. DEGLANE – Un Stand pour les Exercices et les Concours de Tir



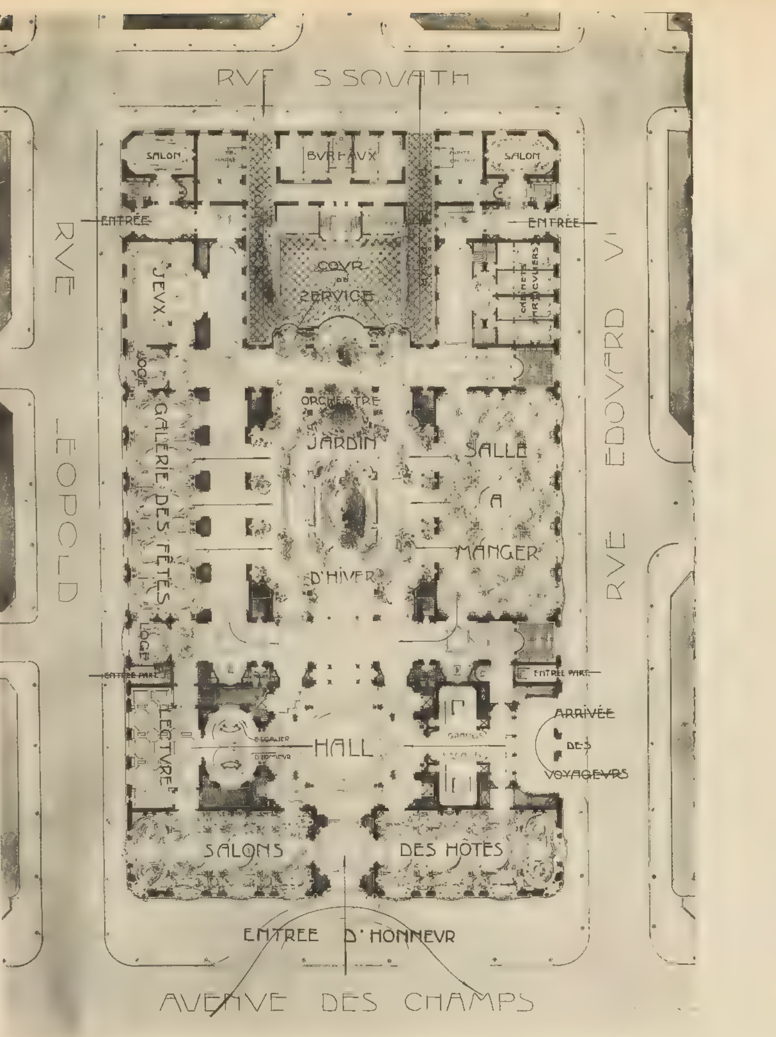
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, Éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

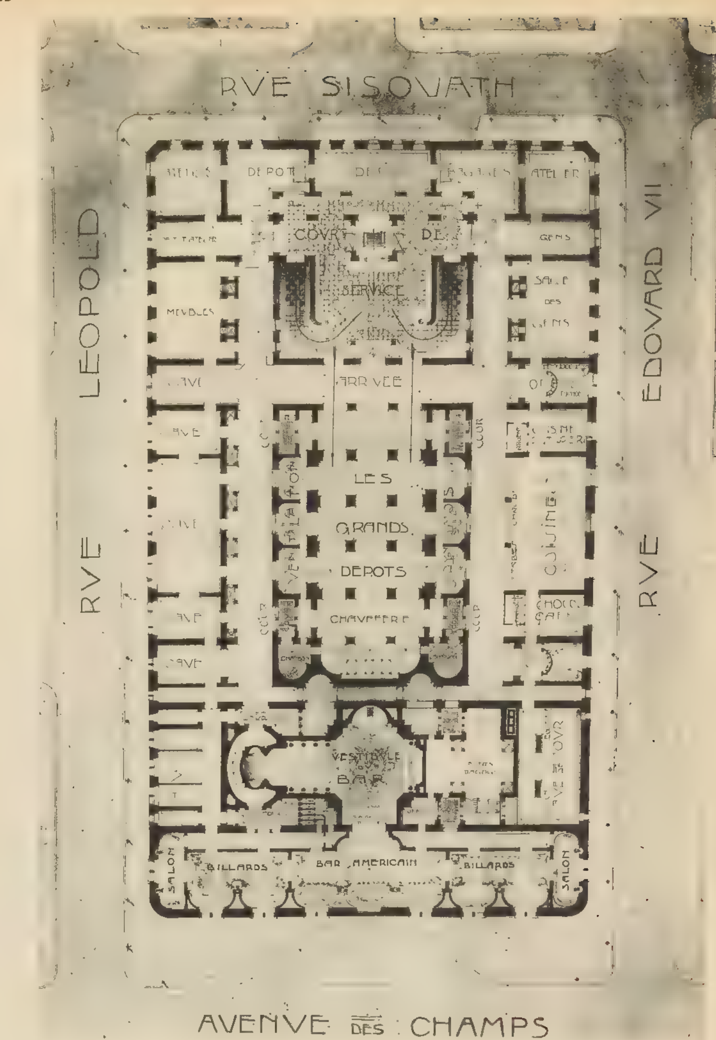
M. GUÉNOT, élève de M. DEFRASSE - Un Stand pour les Exercices et les Concours de Tir



Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

PRIX DESTOUCHE-DELAGE & ROUX – M. TOURNON, élève de M. BERNIER – Un Grand Hôtel de Voyageurs

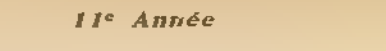




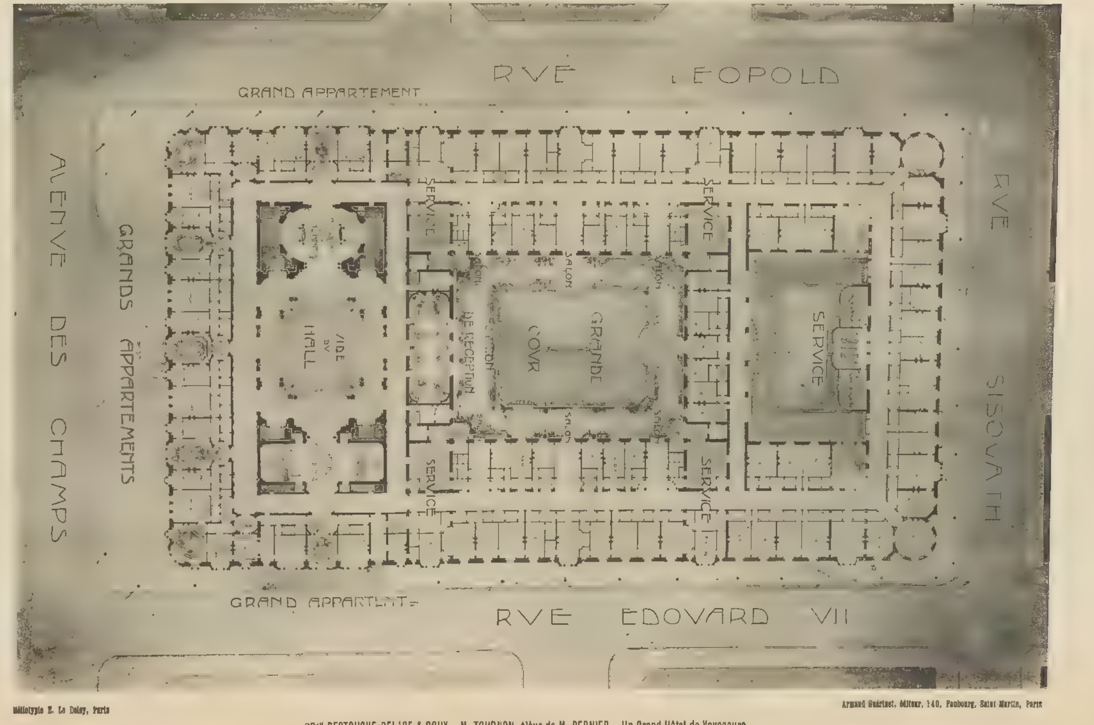
Héliotypie E. Le Deley, Paris

PRIX DESTOUCHE-DELAGE & ROUX — M. TOURNON, élève de M. BERNIER — Un Grand Hôtel de Voyageurs

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

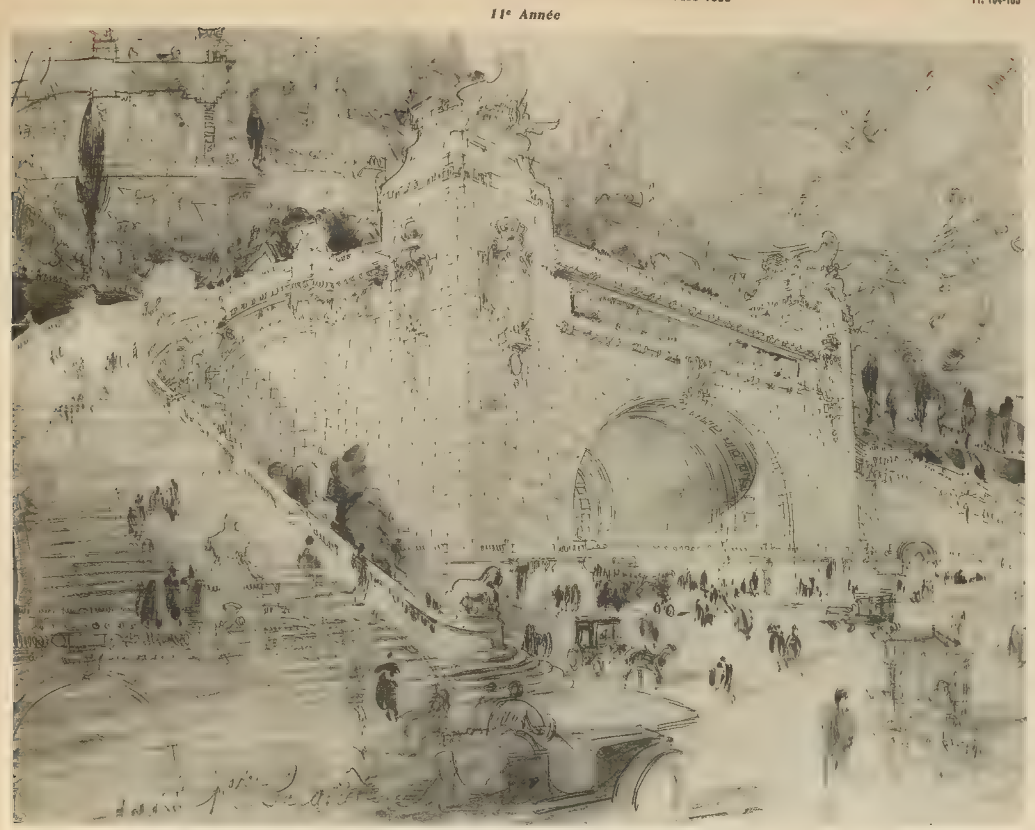


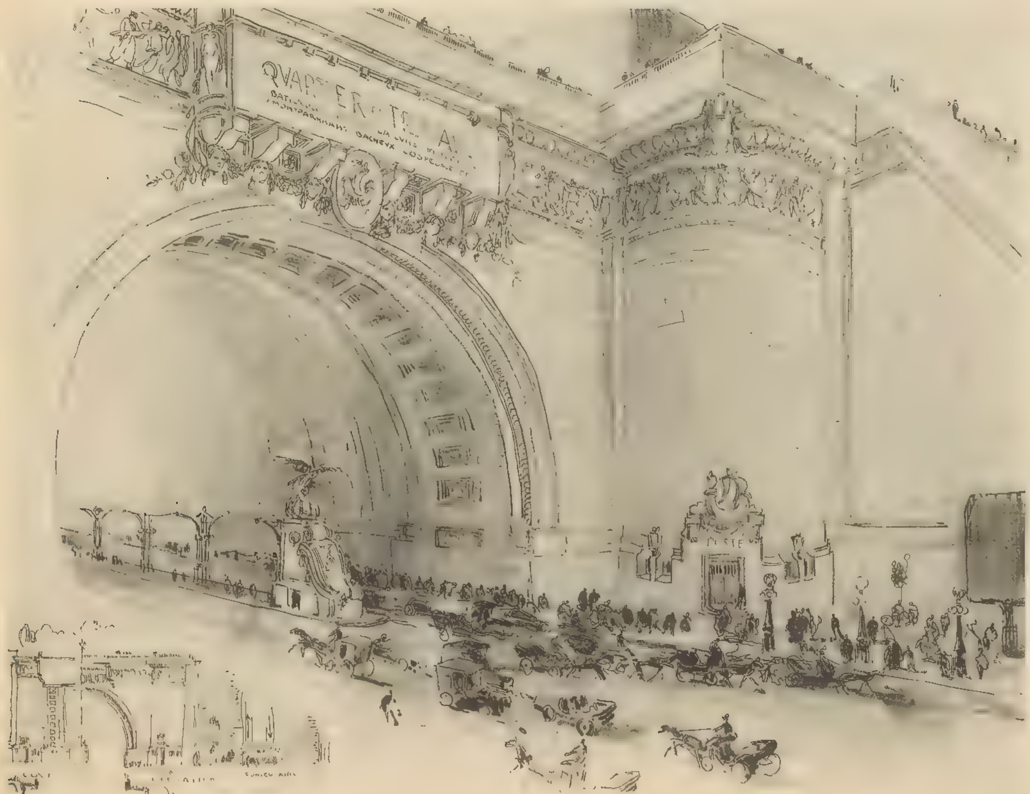




Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg, Saint-Martin, Paris

PRIX DESTOUCHE-DELAGE & ROUX – M. TOURNON, élève de M. BERNIER – Un Grand Hôtel de Voyageurs





Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. E. CREVEL, élève de M. PAULIN - L'Entrée d'un Tunnel Urbain   M. Roger EXPERT, élève de M. REDON - L'Entrée d'un Tunnel Urbain



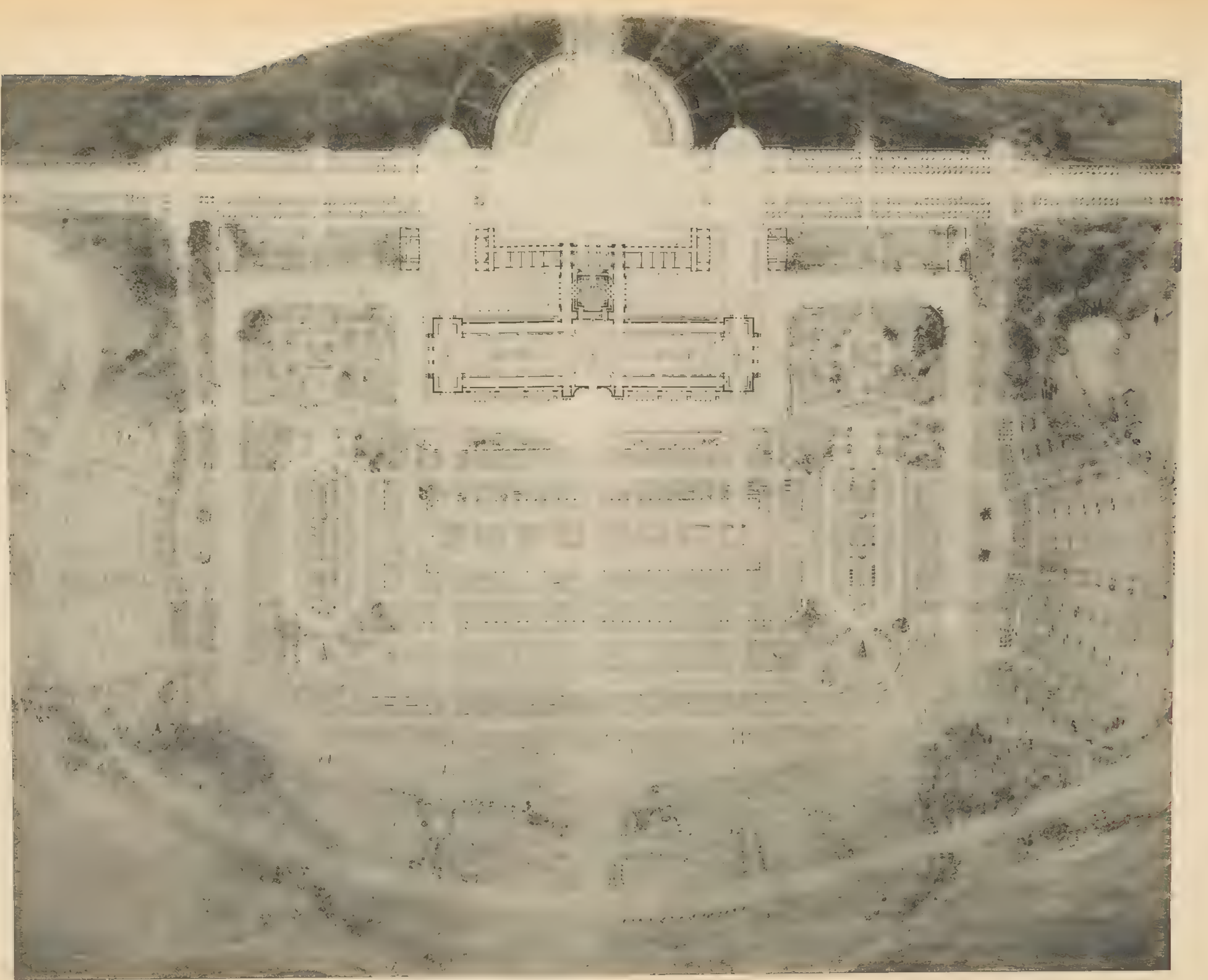
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. TOURNON, élève de M. BERNIER - L'Entrée d'un Tunnel Urbain



UN PALAIS COLONIAL. – Concours pour les grands Prix de Rome – M. LAPRADE élève de M. [illegible]

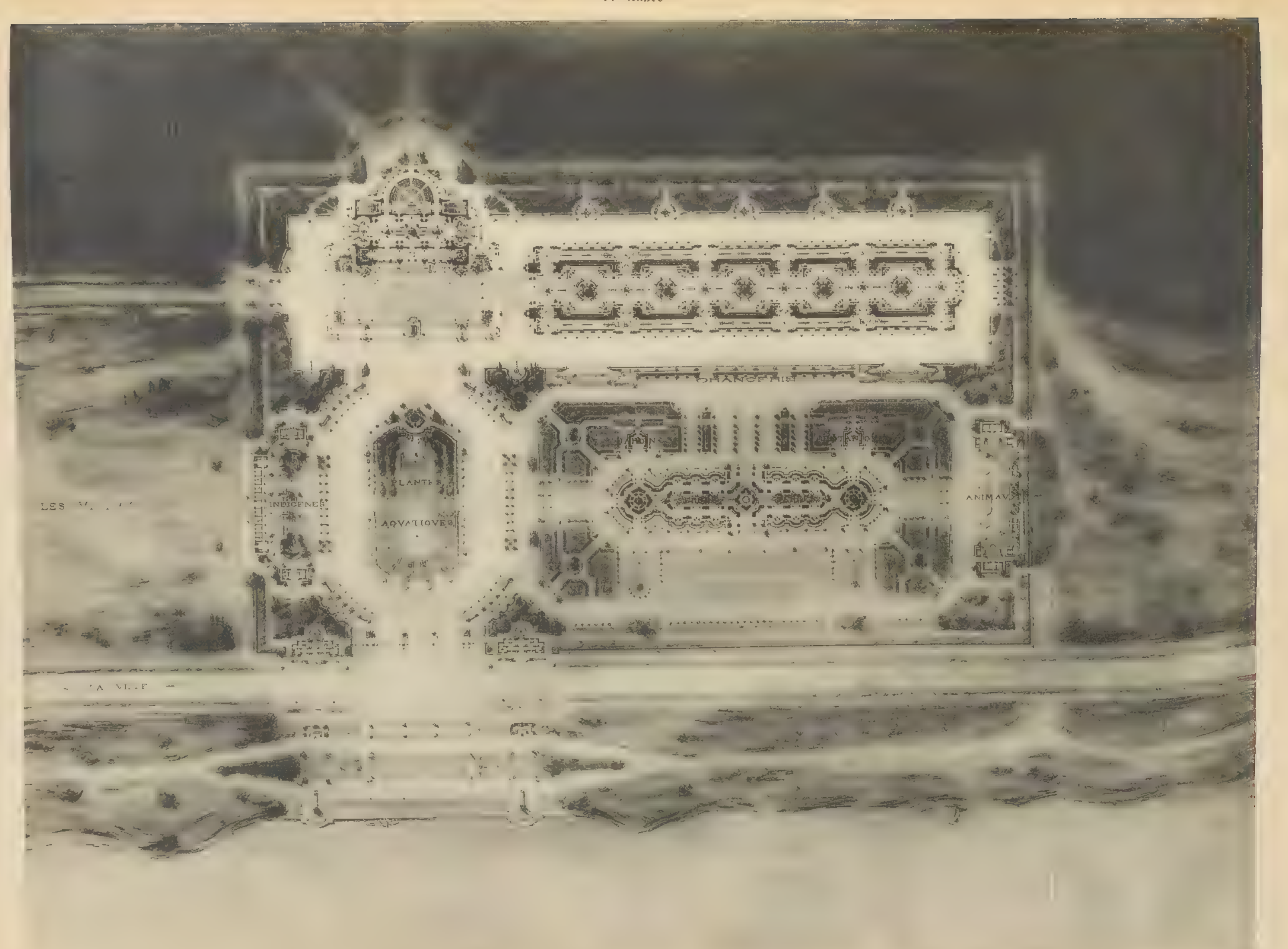
[illegible], éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN PALAIS COLONIAL - Concours d'Admission aux Grands Prix de Rome - M. LAPRADE, élève de M. REDON





Héliotypie E. Le Deley, Paris

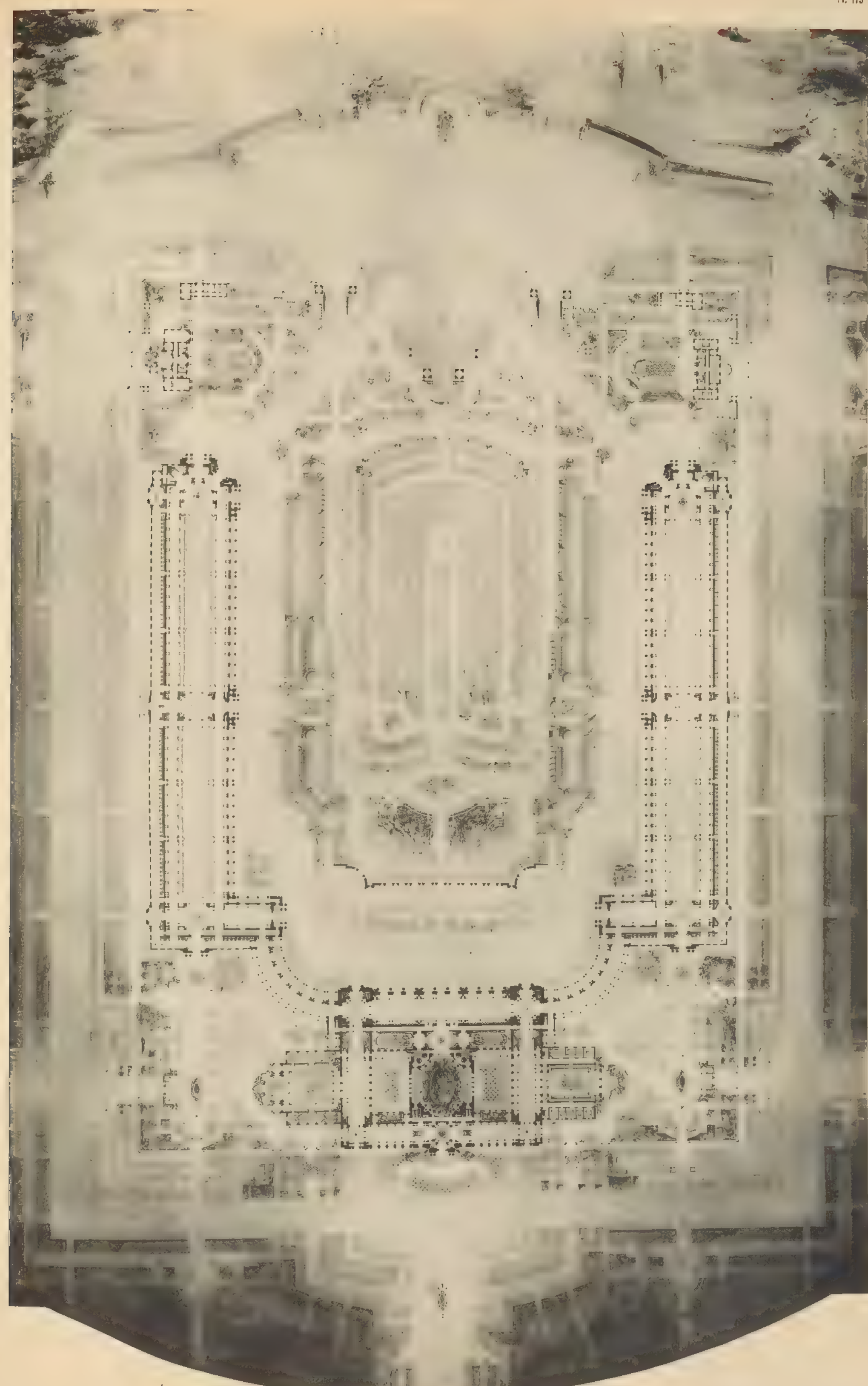
UN PALAIS COLONIAL - Concours pour les Grands Prix de Rome - M. WOILLEZ, élève de M. Marcel LAMBERT

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris



UN PALAIS NATIONAL. Concours du Grand Prix de Rome. M. HAFFNER élève de M. LALOUX





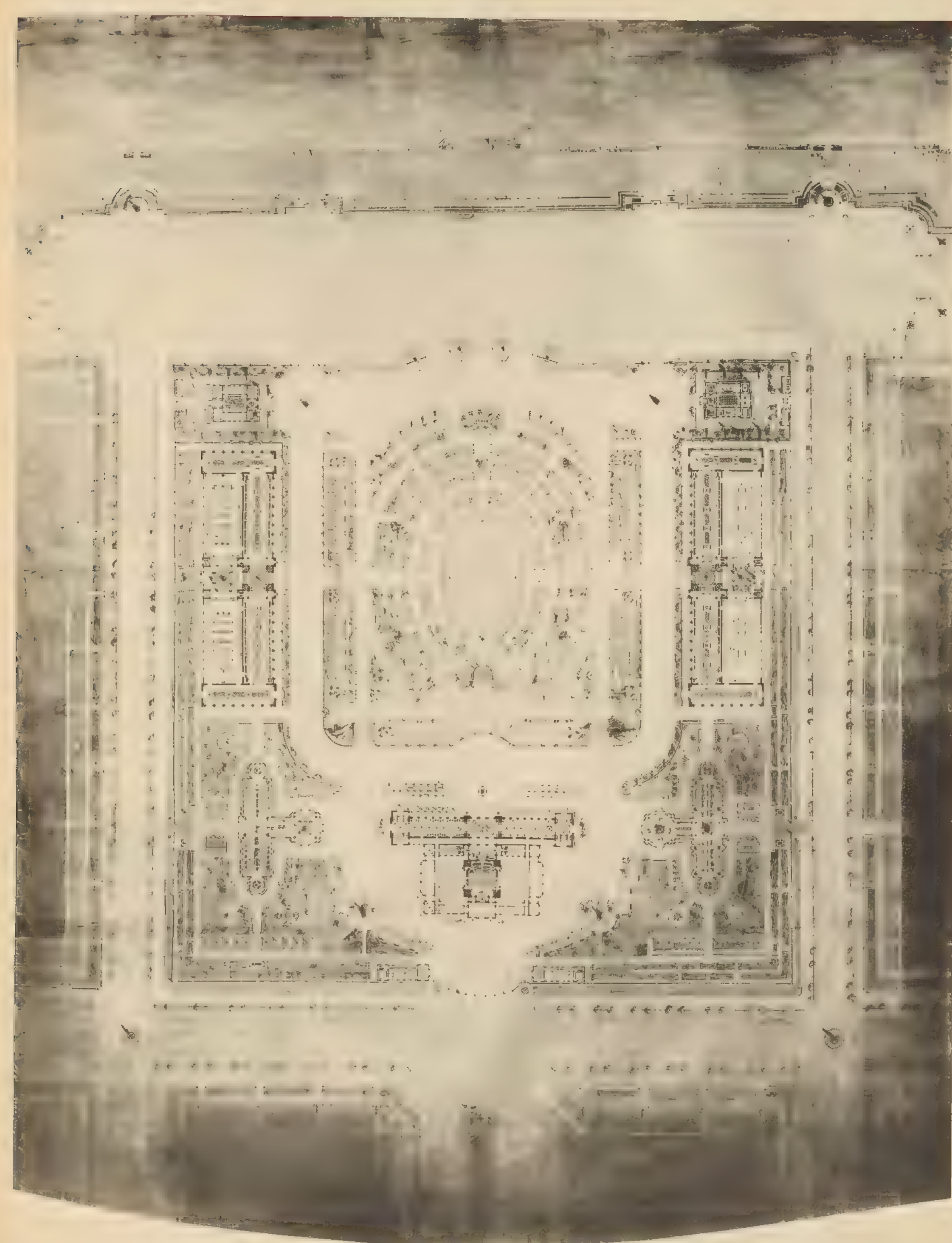
Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN PALAIS COLONIAL - Concours du Grand Prix de Rome - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX



... PALAIS ... [illegible] ... MOREAU ... de MM. ... & ESQUIÉ



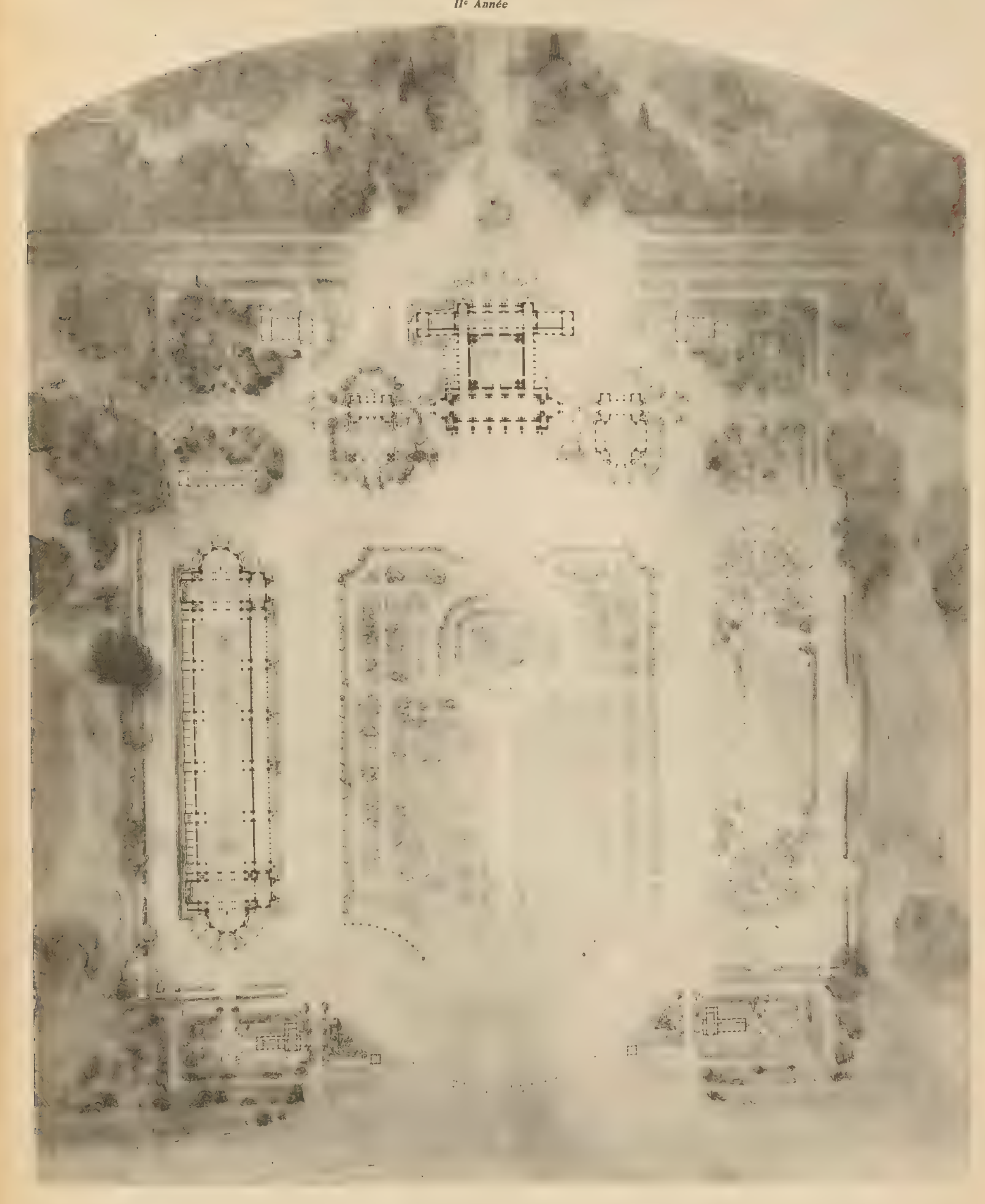


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN PALAIS COLONIAL – Concours du Grand Prix de Rome - M. Louis MOREAU, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ





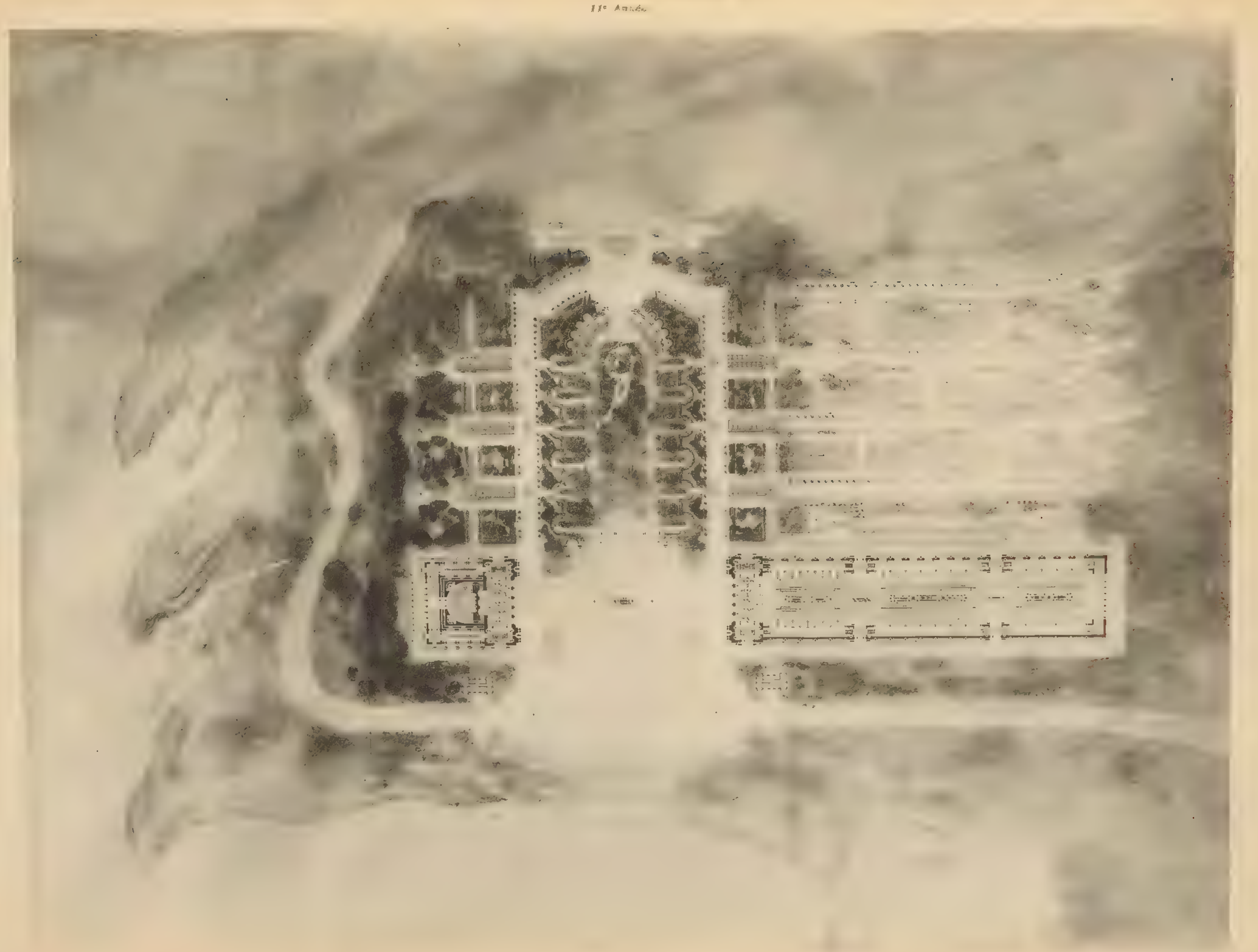
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg, Saint-Martin, Paris

UN PALAIS COLONIAL - Concours du Grand Prix de Rome - M. ABELLA élève de M. BERNIER



Un Palais COLONIAL. Concours du Grand Prix de Rome. M. MAIRHA, élève de M. LAMBERT





UN PALAIS COLONIAL - Concours du Grand Prix de Rome - M. MARRAST, élève de M. LAMBERT

Armand Guérinet, Éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris



